POUR VOUS SERVIR :
Journal -- Librairie
Imprimerie
Reliure – Photogravure

QUEBEC — 60e ANNEE — Numéro 17,907

L'Action

SEPT CENTS

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
15 OCT 66 CS 6287

Météorologie

Beau et froid aujourd'hui. Ensoleillé avec périodes de nuages tard dans la journée. Maximum et minimum la nuit prochaine à Québec : 15 et 20.

Jeudi, 9 mars 1967

Les Québécois ont témoigné leur attachement au général Vanier

Un dernier office religieux ce matin avant l'inhumation

● Une partie de la foule qui s'est pressée hier soir dans le Choeur de la Basilique de Québec pour rendre un dernier hommage au gouverneur général du Canada, le général Georges-P. Vanier. (Photos : "l'Action", par Marcel Laforce).

par Guy Baillargeon

Des milliers de Québecois ont défilé, hier soir, en la Basilique devant la dépouille mortelle du général Vanier, peu après sont arrivée à la Gare du Palais où les plus hautes autorités civiles et religieuses s'étaient portées à la rencontre du défunt pour l'accompagner vers le lieu de son dernier repos.

Le convoi funèbre qui avait quitté Ottawa à 1h. 39 exactement, hier après-midi, s'est présenté à la Gare de la Capitale avec une quinzaine de minutes d'avance sur son horaire. Il était composé de dix wagons dont le dernier, un wagon de marchandise, avait été aménagé en chambre funéraire avec rideaux noirs et couronnes de fleurs sur les deux portes. A l'intérieur, le cercueil du Général, enveloppé du drapeau canadien rouge et blanc.

Depuis la Gare d'Ottawa jusqu'à la Gare du Palais, le train a roulé à travers des paysages rappelant des siècles de l'histoire canadienne, côtoyant tantôt les sites ultra-modernes de Québec et tantôt les régions formant le berceau de la culture française au Canada.

Partout de petits groupes de gens s'étaient massés le long de la voie pour rendre un dernier hommage au défunt. Ici et là, des femmes et des enfants étaient venus saluer une dernière fois celui qui fut leur gouverneur général pendant sept ans et demi.

Le long de la voie ferrée, des travailleurs abandonnaient quelque temps leur ouvrage et soulevaient leur casque sur le passage du convoi.

Lieux de piété

Après un bref arrêt aux cours de Pointe St-Charles, où on a changé l'équipage, le convoi a repris sa route longeant pratiquement les principaux lieux de piété de Montréal, l'oratoire St-Joseph, l'église Notre-Dame, la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, tous des lieux que connaissait bien le général Vanier.

Personnalités

A bord du train, outre Mme Vanier et les membres de sa famille, avaient pris place l'administrateur du gouvernement, le juge en chef Robert Taschereau, le premier ministre Pearson et plusieurs membres de son cabinet : Mlle Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat, M. Paul Hellyer, ministre de la Défense Nationale, M. Roger Teillet, ministre des Affaires des Anciens combattants, M. Léo Cadieux, ministre associé de la Défense, M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Maurice Sauvé, ministre des Forêts et de l'Aménagement rural, et M. John Turner, ministre d'Etat.

Le chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, son épouse, et le doyen du corps diplomatique, M. A. H.J. Lovink, ambassadeur des Pays-Bas au Canada, accompagnaient aussi la dépouille mortelle de M. Vanier.

Plusieurs personnalités du monde religieux, militaire, et politique attendaient le cortège funèbre à la Gare du Palais. La plupart sont montées à bord du wagon où étaient les membres de la famille Vanier afin d'offrir les voeux de condoléances.

On peut citer M. Daniel Johnson et Mme Johnson, M. Jean Lesage, le maire de Québec, M. Lamontagne et Mme Lamontagne, l'ancien premier ministre du Canada, M. Louis St-Laurent, le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand et son épouse, M. Edgar Charbonneau, MM. Armand Maltais et Maurice Sauvé, des gouvernement provincial et fé-

Reportage photographique sur l'arrivée de M. Vanier à Québec
(Voir page 18)

déral, le consul américain à Québec, M. E. Cottingham, le sénateur Flynn, ainsi que plusieurs membres du cabinet Johnson.

Québec salue la dépouille mortelle

A la descente de la dépouille mortelle, les cloches de la cathédrale se sont mises à sonner à toute volée, et la troupe du 22ème Régiment à sonné le salut royal.

Plus de 700 hommes du 22e régiment se sont rassemblés sur le terrain en face de la gare du Palais. La procession funèbre s'est mise en marche peu après les 8 h. 15.

Ouvrait la marche un détachement de la police municipale de Québec, un détachement de la police municipale de Ville-Vanier, des détachements de la police provinciale, de la Gendarmerie royale du Canada; faisait suite l'escorte d'honneur du Royal 22ème Régiment, la fanfare du 22ème, l'aumônier de service, l'affût de canon et les porteurs, les porteurs d'insignes, les membres de la famille, l'administrateur du Canada, le premier ministre du Canada, ainsi que les autres dignitaires par ordre de préséance. Suivaient les anciens commandant et les officiers des Forces Armées par ordre d'ancienneté.

Plusieurs centaines de personnes ont assisté au passage du cortège qui a emprunté le boulevard Charest, la rue Dorchester, la côte d'Abraham, le carré d'Youville, la rue St-Jean, la côte de la Fabrique, et la rue Buade.

La circulation avait été interrompue sur ces voies et le contrôle du trafic était assuré par la police municipale de Québec et le corps de Prévoté militaire.

Les dignitaires civils ont pris place dans des limousines et se sont joint au cortège d'après l'ordre de marche. En arrivant au carré d'Youville, la procession funèbre s'est arrêtée afin de permettre aux dignitaires de descendre de leur voiture et de continuer la procession à pied. Le convoi funèbre s'est remis en marche, cette fois au pas ralenti jusqu'à l'intersection des rues d'Auteuil et St-Jean où le pas de marche a repris.

A la Basilique

L'affût de canon s'est arrêté directement en face de l'entrée principale de la Basilique et la dépouille mortelle a été transportée à l'intérieur par les porteurs. Après la bénédiction, le cercueil a été avancé à l'avant de la nef par les mêmes porteurs. Les dignitaires civils et militaires se sont placés dans les bancs de la nef en conformité avec l'ordre administratif.

A partir de 9 heures, plusieurs centaines de Québécois ont déambulé dans les allées de la Basilique pour rendre un dernier hommage au gouverneur Vanier. Quatre officiers du Royal 22ème régiment ont passé la nuit autour du catafalque. A 10 heures, ce matin, une messe de requiem était chantée par le cardinal de Québec, S. E. Maurice Roy.

Ottawa a fait ses adieux

Par Gérard ALARIE

OTTAWA (PC) — La capitale canadienne, et par elle le pays et le monde, a fait des adieux émouvants, hier, à Georges-Philias Vanier qui est rentré pour son séjour définitif dans sa terre natale de Québec.

Son cercueil, enveloppé de l'unifolié ,a été mis à bord d'un train spécial à destination de Québec immédiatement après une messe de Requiem concélébrée dans la basilique Notre-Dame d'Ottawa par le cardinal Paul-Emile Léger et des évêques représentants les dix provinces canadiennes.

A Québec aujourd'hui un nouveau service funèbre est chanté pour le repos de l'âme du défunt gouverneur général, décédé subitement dimanche d'une faiblesse du coeur.'

Un défilé majestueux a hier accompagné, du parlement jusqu'à la basilique Notre-Dame, la dépouille mortelle de celui qui a été décrit comme "l'un des plus grands Canadiens".

Durant la messe de Requiem, marquée d'une participation oécuménique, le cardinal Léger a fait l'éloge du disparu. "Il est mort sur le champ de bataille," a-t-il dit, évoquant la carrière militaire du défunt gouverneur général et le fait qu'il était trépassé alors que, malgré ses 78 ans, il occupait les fonctions les plus hautes au service de l'Etat canadien.

DIGNITAIRES

"C'était un chrétien convaincu, a continué le cardinal. Le doute n'effleura jamais son âme qui brillait d'une foi diamantine. Son témoignage doit être reconnu par tous à une époque où le monde place sa confiance dans l'efficacité de l'action".

Le rituel même de la messe de Requiem dans la basilique Notre-Dame a été modifié à la demande de la famille Vanier. Pour les funérailles, les concélébrants étaient revêtus de chasubles blanches pour donner à la cérémonie un caractère de joie. Le Père Bénédict, de l'Ordre de la Trappe, à Oka, Québec, un des quatre fils du général Vanier, a lui-même participé comme prêtre à la messe de Requiem. Un autre fils, Jean Vanier, qui dirige à Paris une institution pour personnes retardées, a lu l'épître.

Le caractère oécuménique de la cérémonie religieuse a été assuré par la lecture de prières, après la messe proprement dite, par l'évêque anglican d'Ottawa, Mgr E. S. Reed, un évêque de l'Eglise grecque orthodoxe et par le modérateur de l'Eglise unie du Canada. La messe, qui a duré une heure, a été chantée en trois langues, français, anglais et latin.

Mme Vanier fait preuve de courage et de dignité

OTTAWA (P.C.) — Durant les heures pénibles qu'elle traverse, Mme Vanier fait preuve de courage et de dignité.

Mais au cours de la longue cérémonie officielle des obsèques du gouverneur général, qui s'est déroulée hier à Ottawa, Mme Vanier n'a pu contenir son émotion et ses larmes.

C'était au moment d'une attente de 15 minutes à la Tour de la Paix, alors qu'on entendit une salve de détonations rythmées, et les sons d'un hymne solennel égrenés par le carillon, comme dernier adieu au grand disparu.

Dans cette épreuve, Mme Vanier était entourée de ses enfants, tous réunis pour la première fois en vingt ans.

Thérèse, l'aînée des cinq enfants, se trouvait à ses côtés, et quand le cortège funèbre quitta le Sénat, derrière le catafalque recouvert du drapeau national, Bernard Vanier marchait en tenant le bras de sa mère.

Trois des quatre fils, Bernard, 39 ans, Jean, 38 ans, et Michel, 25 ans, suivirent à pied le cortège jusqu'à la Basilique. Le quatrième fils, Georges, 41 ans, un religieux de la Trappe d'Oka qui porte le nom de frère Benedict, attendait à l'église où il participa à la célébration du service funèbre.

Après la messe, la famille sortit de la Basilique par une porte latérale, le frère Benedict retournant à son monastère, et les autres membres de la famille accompagnant la dépouille mortelle du général Vanier jusqu'à Québec, par convoi ferroviaire. Sur le quai de la gare d'Ottawa, se trouvait une garde d'honneur, sabre au clair, et une salve de 21 coups de canon marqua le départ du convoi.

● L'archevêque de Québec et Primat de l'Eglise canadienne, Son Eminence le cardinal Maurice Roy, qui est également Ordinaire des Forces armées du Canada, a accueilli Mme Vanier hier soir, à l'intérieur de la Basilique, avant que la dépouille du gouverneur général y soit exposée en chapelle ardente.

Sur le conflit vietnamien

Guerre ouverte entre Johnson et Kennedy

WASHINGTON (A.F.P.) — A 18 mois des élections présidentielles américaines, la guerre est maintenant ouvertement déclarée entre Lyndon Johnson, le "dur", et Robert Kennedy, le "modéré". A en juger par l'ampleur des premières escarmouches, elle promet de devenir sanglante et de peser lourdement sur l'issue du conflit qui fait rage au Vietnam.

C'est le jeune sénateur de l'Etat de New York qui a déclenché les hostilités la semaine dernière en préconisant l'ouverture immédiate de négociations de paix au Vietnam et de mettre "MM. Kossyguine et Podgorny au pied du mur en les prenant au mot".

La formule n'a rien de très original puisque l'administration américaine, pour ce qui est des sondages de paix, s'est déjà accordée des satisfecit à tour de bras. Mais elle a frappé les esprits parce qu'elle est issue de la bouche d'une personnalité politique dont chacun des faits et gestes — qu'il s'agisse des problèmes asiatiques ou de la ségrégation raciale, de l'Amérique latine ou des questions européennes — est retenu, analysé, commenté, approuvé ou critiqué par toute la presse mondiale, par tous ses collègues du Congrès et, bien entendu, par les dirigeants américains parmi lesquels il compte autant d'amis que de détracteurs.

Politique de Johnson

A deux reprises, en l'espace de huit jours, le frère de l'ancien président des Etats-Unis a clairement pris position contre le président Johnson au moment précis où celui-ci vient de décider d'intensifier le conflit à défaut d'une paix qu'il n'a pu arracher dans la limite de concessions, à son avis, raisonnables.

Formule Kennedy

Le sénateur Kennedy a eu soin d'observer les politesses d'usage. Le président Johnson, ne cesse-t-il d'affirmer, est un "homme de paix" qui souhaite sincèrement la fin des hostilités. Mais ce n'est pas en franchissant des pas quotidiens dans la voie de l'escalade que l'on s'engage sur la voie de la négociation. De l'avis de M. Kennedy, la façon la plus sage de se tirer de l'imbroglio vietnamien est d'interrompre les bombardements et de se déclarer prêt à prendre place autour de la table de conférence dans la semaine même. Le sénateur Mike Mansfield, chef de la majorité démocrate, est venu, à son tour, prendre position en faveur, non pas d'un arrêt unilatéral des bombardements, mais d'un "gel" de l'ensemble des opérations militaires de part et d'autre.

● Plusieurs personnalités du monde politique, religieux et militaire se sont rendues à la Gare du Palais, au début de la soirée, hier, afin d'y recevoir la dépouille mortelle du gouverneur général Vanier. Au premier plan, on peut voir, M. et Mme Daniel Johnson, Mme Lamontagne et M. Lamontagne, ainsi que M. Jean Lesage.

l'Action

	Pages
Annonces classées	16
Décès et funérailles ..	17
Editorial	4
Féminine	6
Finance	8-9
Horoscope	6
Mots croisés	17
Nouvelles canadiennes	7-18
Nouvelles provinciales ..	11
Spectacles, T.V.	15
Sport	12-13-14

Pierre Elliot-Trudeau demande aux Canadiens anglais de ne pas trop rire du séparatisme

VANCOUVER (P.C.) — Un aide parlementaire du premier ministre Pearson a averti mercredi les Canadiens anglais qu'ils ne peuvent légalement se permettre de rire du séparatisme québécois.

M. Pierre Elliot-Trudeau, député libéral de Montréal-Mont-Royal, a déclaré que le Québec possédait d'excellentes raisons juridiques de revendiquer son indépendance en raison de la place donnée au Canada français dans la Confédération.

Il a déclaré :

"La seule façon d'obtenir que la population continue à former une nation est de faire appel à sa raison et de lui montrer qu'il y va de son avantage à continuer à appartenir à la nation.

"Une fois qu'une partie de la nation décide que les valeurs qui lui sont précieuses seraient mieux protégées en se retirant de la nation, il n'y a plus rien à faire pour empêcher ce retrait".

M. Trudeau a déclaré aux membres d'un Canadian Club féminin qu'aucune nation ne tient ensemble de nos jours par la force des armes, excepté dans les pays totalitaires, et que le Canada est arrivé à une période de son histoire où on ne peut par des rires empêcher le séparatisme canadien-français de porter sa cause devant les tribunaux.

"Les Canadiens français doivent sentir qu'ils ont plus à gagner à l'intérieur qu'en dehors du Canada.

Quatrième anniversaire du choeur "Les Messaegrs de la chanson"

Dimanche soir, le 5 mars, un choeur mixte d'environ 60 jeunes de Lévis, Bienville et Lauzon, célébrait son 4ième anniversaire en offrant au public lévisien un récital de choix devant un auditoire qui remplissait à capacité la salle de l'Auditorium du Collège de Lévis.

Le concert était sous la présidence d'honneur de M. Vincent Chagnon et du Dr Ls-Ph Guay, respectivement maires des cités de Lévis et de Lauzon.

Cette chorale formée de jeunes, tous amateurs de belle musique, dont le président fondateur est M. Jean-Yves Guay, est sous l'habile direction de M. Claude Bégin. Ils donnèrent aux nombreux mélomanes qui avaient envahi la salle de l'auditorium, un programme de choix très varié, comportant des chants de folklore canadien, américain, russe et français, en passant par quelques belles pièces d'opérette américaine, une au deux pièces religieuses, et les plus belles pages de la chanson française, des Vigneault, Leclerc, Aznavour et autres.

Nous avons admiré surtout la grande homogénéité au choeur dans l'exécution de leur programme, et une diction qui permettait aux auditeurs de bien comprendre les paroles. Ces jeunes choristes nous ont démontré ce que peut produire un travail sérieux et méthodique, en nous donnant, dans certaines pièces une interprétation que bien des choeurs professionnels auraient enviée. Ils furent chaleureusement applaudis, et malgré un programme assez chargé, de 25 à 30 pièces, ils furent chaleureusement applaudis, et malgré un programme assez chargé, de 25 à 30 pièces, ils durent donner quelques rappels.

Dans certaines pièces ils étaient accompagnés d'instrumentistes. M. Marc Bégin parfois au piano, quelques fois à l'accordéon; M. Pierre Bégin, percussion et M. Raymond Couture, contrebassiste.

Durant le cours du récital, Mme Mariette Guay, qui possède une très belle voix de soprano, accompagnée au piano par Mlle Jeannine Bégin, pianiste, nous interprétait quelques airs d'opéra, dont Gylia de la Veuve Joyeuse de Lehar, Rêve de Valve de Strauss, Air de Michaela de Carmen de Bizet et finalement, O mio Babino Caro de Giannischicchi de Puccini. Mme Guay a une voix chaude et un volume assez étendu qu'elle contrôle très bien, et fut aussi très appréciée des auditeurs.

En terminant, nous souhaitons "Aux Messagers de la Chanson" de continuer dans cette belle initiative, et sommes assurés que les plus beaux succès les attendent.

Au sujet de son émission d'obligations
Sept courtiers offrent leurs services à la Commission scolaire de Lauzon

LAUZON. — 7 courtiers ou syndicats de courtiers ont soumissionné pour l'écoulement d'une émission de $495,000 d'obligations de la Commission scolaire de Lauzon.

Ce sont dans l'ordre de l'ouverture des soumissions, les maisons suivantes :

Grenier-Ruel & Cie Inc.
6½% 97.779
Gingras Reid & Cie Inc.
6½% 97.3551
Banque Canadienne Nationale & Morgan Ostigny & Hudon Ltée
6½-7% 97.58
René T. Leclerc Inc.
6½%-6% 96.54
Cliche & Associés et Jacques Légaré Ltée
6¾% & 6½% 97.35
J. E. Laflamme Ltée
6% 96.2
A. E. Ames & Co.
6½% 97.06

Cette émission d'obligations servira à financer la construction d'une école dont les travaux progressent normalement dans la paroisse Sainte-Bernadette.

Le président de la Commission scolaire, Roméo Bissonnette, s'est déclaré enchanté des excellentes conditions des courtiers. Il a exprimé l'avis que ces conditions reflètent l'excellence du crédit de la Commission scolaire.

La vente sera effectuée dès que les analystes de la Commission municipale de Québec auront déterminé quelle est la soumission la plus avantageuse.

Une école d'avant-garde vient d'être inaugurée à Vancouver

VANCOUVER OUEST (P.C.) — Une version d'avant-garde de l'école de demain vient de s'ouvrir à Vancouver-ouest, municipalité de banlieue située à flanc de Montagne.

Le coût de l'école, qui est de $176,000, démontre assez éloquemment combien cette nouvelle conception est éloignée de la petite école de briques rouges de notre enfance.

L'école élémentaire de Cypress Park est composée de quatre espaces hexagonaux, aux planchers recouverts de moquettes et aux murs amovibles. En somme, l'école tout entière tient dans une pièce unique qui peut être divisée en pièces plus petites, de dimensions diverses.

Au centre se trouve un espace circulaire contenant une plateforme qui sert à la fois de bibliothèque et de tribune pour les professeurs.

Cet édifice, qui est l'oeuvre de l'architecte Robert F. Harrison, est la première de trois écoles élémentaires ultra-modernes qui doivent être construites dans cette municipalité. Il a ouvert ses portes en février.

Cette école a été conçue en fonction des idées nouvelles sur l'éducation. D'un côté elle est équipée pour offrir une instruction individuelle, et d'un autre côté, elle offre de vastes espaces pour les cours audio-visuels et l'enseignement par équipes.

Pas d'espace perdu

Les quatre sections hexagonales peuvent recevoir 130 élèves, de la maternelle à la troisième année.

Malgré sa conception tout à fait moderne, l'école, toute proportion gardée, n'a pas coûté plus qu'une école ordinaire. On n'a pas perdu d'espace pour aménager des corridors, puisque ceux-ci sont utilisés pour enseigner. D'autre part, la construction en forme d'alvéole a permis de réaliser des économies.

Les fenêtres sont moins nombreuses que dans la plupart des écoles conventionnelles, mais il n'y a pas de pièces sans fenêtres.

"Je ne crois pas aux écoles sans fenêtres, dit M. Harrison. Les enfants aiment se rendre compte s'il pleut ou s'il fait soleil. Et, d'autre part, il eût été malheureux de les priver de la vue magnifique de Vancouver-ouest".

● LAUZON — Le Syndicat Industriel de Lauzon est actuellement en pleine campagne de souscription. Cette campagne revêt un caractère particulier cette année du fait que la cité de Lauzon et le Syndicat accueilleront officiellement dans quelques jours l'industrie Dulac Inc. qui s'établit dans le parc industriel de cette ville. Parmi les premiers souscripteurs de la présente campagne, le Syndicat compte Me Raynald Guay, député fédéral de Lévis qui a remis un chèque substantiel à M. Robert Létourneau, vice-président du syndicat. On voit ici Me Guay au moment où il signe son chèque en présence de MM. Robert Létourneau et Mario Brousseau, respectivement vice-président et gérant du syndicat. (Photo Studio Beaulieu Enr.)

Subvention de $863,000 à la Commission scolaire régionale Tardivel

DONNACONA. — Le Conseil provincial de la trésorerie vient d'accorder une subvention de l'ordre de $863,000. à la Commission scolaire régionale Tardivel, comté de Portneuf, pour la construction du premier pavillon de 22 classes avec cafétéria.

Par ailleurs, les travaux en vue de l'érection de la première étape du vaste complexe polyvalent de Donnacona, débutent dès cette semaine. L'entrepreneur M. Conrad Lessard, de la firme Lessard Ltée, de Thetford Mines, a déjà commencé à garnir de matériaux, le terrain où sera construit cet édifice.

De son côté, M. Alfred Gauthier, président de la régionale Tardivel, a laissé entendre lors d'une entrevue exclusive avec le représentant de l'Action, que les responsables de cette construction de $911,000.00, feront diligence et mettront tout en oeuvre pour que la Commission scolaire puisse prendre possession de l'immeuble en septembre prochain.

"L'érection de ce premier pavillon signifie pour nous, une autre étape très importante de franchie dans la réalisation du projet de la cité des jeunes ou du centre institutionnel de la ville de Donnacona, qui connaît présentement, un essor considérable, a-t-il dit. D'autre part, il a ajouté que plusieurs autres édifices sont prévus dans ce gigantesque complexe, notamment un centre récréatif, actuellement en construction, un foyer pour personnes âgées au coût de $300,000. environ. On parle de l'aménagement à cet endroit, d'un hôpital d'une capacité de 30 lits avec section pour malades chroniques."

Excellente situation financière du Syndicat industriel de St-Romuald

SAINT-ROMUALD. — Le Syndicat Industriel de Saint-Romuald a tenu hier, son assemblée générale annuelle au cours de laquelle, les membres ont eu l'avantage de prendre connaissance du 22ème rapport annuel de leur organisme régi par la Loi des Syndicats coopératifs de Québec.

Au cours de l'année écoulée, les revenus du syndicat ont atteint la somme de $46,964.64. Les dépenses ont été de $20,163.32, laissant une somme de $26,801.32 de bénéfices à partager. $15,654.77 ont été versés en bonis aux sociétaires, soit 7% sur les parts sociales. Le solde a été versé aux divers fonds dont $5,000 pour une réserve spéciale pour boni futur.

Au 28 février dernier, le Syndicat comptait 450 sociétaires qui avaient souscrit une somme de $262,416.20. Durant l'année écoulée, l'on a vendu 535 parts à 90 nouveaux sociétaires.

L'actif du Syndicat est de $1,024,325.64 constitué principalement des prêts faits aux sociétaires : $497,941.72 et des lots à vendre dans le centre industriel dont la valeur est établie à $1,168,000 moins une réserve de $700,000 pour l'aménagement.

Au cours de l'année 1966, on a effectué 10 transactions principales comme suit :

1—B.V.D. Co.: 60,000 p.c., 26,500 p.c., $250,000.;
2—La Coopérative Fédérée de Qué. : 665,000 p.c., 15,000 p.c., $900,000.;
3—Humpty Dumpty : 180,000 p.c., 25,000 p.c., $500,000.;
4—Paul Dumont Inc.: 200,000 p.c., 10,000 p.m., $80,000.;
5—Robichaud Ebéniste Ltée, : 50,000 p.c., 10,000 p.c., $70,000.;
6—Location de Garages Pré-Fab.: 46,000 p.c., 5,000 p.c., $20,000.;
7—Canada Packers : 355,000 p.c., 15,000 p.c., $800,000.;
8—Nadeau et Frère Ltée: 240,000 p.c., 30,000 p.c., $400,000.;
9—Cayer Const. Enr.: 50,000 p.c., 4,000 p.c., $20,000.;
10—Cantines Roulantes : 42,000 p.c., 4,000 p.c., $25,000.

Au total : 1,888,000 p.c., 144,500 p.c., $3,065,000.

MM. Gérard Roy, sec., René Grégoire, Jean Louis Chassé, directeurs et M. André Desrochers, membre du conseil de surveillance, ont été réélus unanimement pour des termes de 3 ans.

L'assemblée qui était présidée par M. Paul-Emile Dubé groupait un nombre considérable d'invités et de sociétaires, Nous avons remarqué la présence de MM. Louis Marchand, commissaire industriel de la province, M. Roger Fortin, délégué industriel de la province dans le secteur, MM. Yves Poisson et Claude Diamant, respectivement président et secrétaire du BCIQM, tous les membres du conseil de ville.

L'assistance a eu l'occasion d'assister à la présentation en primeur du film "St-Romuld, cité coopérative et industrielle". Il s'agit d'un film d'une durée de 50 minutes environ, oeuvre de Morini Film, la narration est faite par André Bédard, de Radio-Canada. Réalisé en couleur, le film servira à faire de la promotion industrielle.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

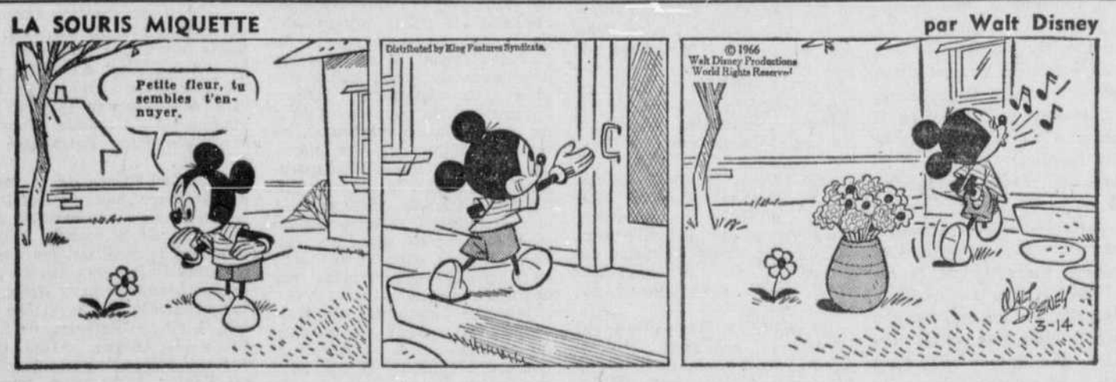

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

Vive l'Expo '67 !

REGINA (P.C.) — Grâce à l'Exposition universelle de Montréal, les étudiants de la Saskatchewan auront six jours d'école en moins cette année.

Le gouvernement provincial de cette province a en effet déclaré mardi, que les journées de visite à l'Expo, pourvu que ces journées ne dépassent pas le nombre six, seront considérées comme des journées d'école.

CALENDRIER

JEUDI, 9 MARS 1967
Ste Françoise Romaine
Demain :
Les 40 martyrs de Sebasta

SOLEIL: Lever: 6.23 Coucher: 5.59
LUNE: Lever: 6.42 Coucher: 5.25

Les marées de jeudi le 9 mars

Hautes: 5.48 a.m. — 6.02 p.m.
Basses: 1.04 a.m. — 12.59 p.m.

Les marées vendredi le 10 mars

Hautes: 6.23 a.m. — 6.37 p.m.
Basses: 1.42 a.m. — 1.40 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN MARS
Dernier quartier le 3, à 4 h. 10 a.m.
Nouvelle lune le 10, à 11 h. 30 p.m.
Premier quart. le 19, à 3 h. 31 a.m.
Pleine lune le 25, à 10 h. 21 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu, qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

Onze accidents en février à Donnacona

DONNACONA — Le rapport du département de la police municipale de Donnacona, pour le mois de février 1967, renferme : 11 accidents de la circulation dont 7 avec des pertes évaluées à plus de $100. tandis que les quatre autres étaient avec des dommages inférieurs à $100. Par ailleurs, il y eut au cours de ces quatre semaines, 4 arrestations pour vol d'autos, à Montréal, et de plus, ces trois jeunes gens et cette fille impliqués dans cette affaire, doivent répondre à une accusation de tentative de vol à Deschambault. Egalement, on mentionne dans le rapport, que 12 plaintes ont été transmises au greffier de la Cour municipale.

AVIS AUX PARENTS

Par la présente, la direction et tous les professeurs de l'Ecole Secondaire Mgr-Déziel veulent aviser les parents de Lévis et de la région qu'ils se dégagent de toutes responsabilités concernant l'organisation des "Soirées récréatives du samedi soir".

Etant donné que la salle de l'école Mgr-Déziel est louée à un organisme étranger à toutes activités scolaires, il est évident que les responsabilités de l'organisation et de tout ce qui découle de ces soirées récréatives, antérieures ou postérieures à cet avis, relèvent essentiellement de ces organisateurs.

Le Conseil de l'Ecole Secondaire Mgr-Déziel
C.E.D.

Chambres à louer

POUR HOMMES seulement, 3 chambres, plus salle de bain, meublées, chauffées, électricité, permis de cuisine, usage boudoir avec T.V., pension si désirée, proximité centre d'achats, après 5 heures; Tél.: 837-1470.
66968 8-3 (12 fs) 44 C.L.

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES des meilleures marques, neufs $59.95 — Machines à additionner, réparations de toutes marques par techniciens, 25 ans d'expérience, Ameublements de bureaux. Centre de Couture Couturier, 41 Avenue Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
66902 9-3 (1 ms) 60 C.L.

Ecoles

COURS DE COUTURE
RENSEIGNEZ-VOUS sur nos cours de couture, complets par professeurs diplômés. Inscrivez-vous immédiatement. ECOLE DE COUPE & COUTURE Couturier, 41, Ave Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824
66963 9-3 (1 ms. 81 C.L.

Machine à coudre

COUTURIER
LE SEUL centre de couture, spécialiste en machines à coudre, sur la Rive Sud. Machines à coudre neuves, 349.95. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Vendeur autorisé "PFAFF", "WHITE", "BERNINA" "OMEGA", etc. CENTRE DE COUTURE COUTURIER, 41 ave. Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
66769 3-3 (1 ms) 120A. C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD, 3, 4 et 5 pièces, eau chaude, entrée "220", libre immédiatement. Pour informations; Tél.: 524-3516.
66934 7-3 (12 fs) 118 C.L.

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

EAU des CARMES BOYER
à base de plantes médicinales
FACILITE LA DIGESTION
L'HIVER AU PREMIER FRISSON.
BIEN CHAUD OU DANS UNE INFUSION, ELLE RECONFORTE.
agent général pour le Canada: J.-Alfred Ouimet, Montréal.

ASTHME? AFFECTIONS DES BRONCHES?
LES CIGARETTES et la poudre fumigatoire
LOUIS LEGRAS
procurent un soulagement RAPIDE ET EFFICACE
DANS TOUTES LES PHARMACIES
Distributeur:
J.-ALFRED OUIMET INC.
84 est, rue Saint-Paul, Montréal

La Confédération année zéro

Chronique d'il y a 100 ans

par Pierre Chaloult

N.D.L.R. — Dans cette chronique qui paraît quotidiennement dans l'ACTION, Pierre Chaloult fait revivre des personnages et des événements d'il y a cent ans. Chaque jour, il emprunte la personnalité d'un Canadien de 1867, pour ressusciter cette époque, qui a vu naître la Confédération canadienne.

La révolution tranquille

Samedi, le 9 mars 1867.

Je vous ai lu, hier, dans le COURRIER DU CANADA, la version de M. Langevin au sujet du nouveau régime qui va devenir loi du parlement de Westminster. Vous connaissez l'opinion (plus subtile qu'elle ne semble à première vue) de M. Evantuel dans le CANADIEN.

Dans le JOURNAL DE QUEBEC d'aujourd'hui, journal de M. Cauchon qui voyage en Europe, on aborde le problème du point de vue industriel et commercial. M. Cauchon est un homme remarquablement instruit. C'est un travailleur acharné. C'est, d'abord et avant tout, un bourgeois cossu. Il porte la barbe, comme on peut s'y attendre. Il porte des lunettes, ce qui lui donne l'air encore plus savant. Il a beaucoup de distinction même si d'autres peuvent avoir plus de RACE que lui.

M. Cauchon est un bourgeois cossu.

UNE ARME CONQUERANTE

Son JOURNAL représente magnifiquement bien l'homme tel qu'il est, même lorsque M. Cauchon, maire de Québec, est à mille lieux de sa ville. Dans l'éditorial d'aujourd'hui on parle donc, presque naturellement je devrais dire, de la question des mines d'or du Canada.

Voici donc des extraits de la version JOURNAL DE QUEBEC du nouveau régime:

"Pour l'écrivain attentif, dont le devoir est de saisir les nuances les plus prochaines des événements futurs, et d'en signaler le passage, il est évident que le Canada se prépare à un mouvement de la plus haute importance pour ses intérêts matériels. Les grands changements politiques qui nous font en ce moment passer paisiblement par une étonnante révolution, et qui implantent dans notre population les germes d'une nationalité nouvelle, sont le fruit d'une intelligence publique qui s'éveille. La sagacité dont notre gouvernement fait preuve en cherchant à agrandir le champ de notre commerce, trouve un écho immédiat dans nos hommes d'affaires, écho qui se traduit par l'établissement de lignes de bateaux à vapeur, et par un redoublement d'attention sur nos ressources intérieures. Que l'Europe ou les Etats-Unis nous aient soufflé une nouvelle inspiration, ou que le temps ait exercé une influence vivifiante sur les races qui habitent notre territoire en les portant vers le développement de nos ressources indigènes, peu importe: nous nous bornons à examiner les conséquences, et la mesure de ces conséquences pour l'utilité dépendra de l'habilité, du capital et de la persévérance qui donneront l'essor à notre esprit d'entreprise dont le réveil est sonné.

La richesse minérale, dans tout le pays qui la possède, est l'un des dons les plus précieux de la nature; mais de même que pour tous les dons naturels, sa valeur pratique dépend de l'usage qu'on en fait. Comme la force dans l'homme ou la beauté dans la femme, ces dons ineffables peuvent produire des malheurs. Quand, comme au Mexique et au Pérou, le précieux métal devient simplement une arme entre les mains d'une race conquérante il démoralise le vaincu et le vainqueur; mais lorsqu'en Australie et Californie, ces richesses sont développées dans l'intérêt de la civilisation nulle resosurce ne fortifie aussi rapidement les liens de la puissance et des nationalités, les créations de la science et de l'art.

Comme on peut d'ores et déjà le constater, le point de vue du JOURNAL de M. Cauchon est diamétralement opposé au point de vue qu'expose M. Evanturel dans le CANADIEN. Celui-ci voit dans les débats qui ont précédé le changement de régime politique chez nous une tendance à la perte de nos valeurs spirituelles. Le JOURNAL DE QUEBEC y voit, tout au contraire, une occasion d'exploiter nos immenses richesses naturelles. La théorie du journal de M. Cauchon est pour moi toute nouvelle mais je doit convenir que ça me frappe. D'après cette théorie, il ne serait pas (si je comprends bien) souhaitable que les Coloniaux ne travaillent que pour les impériaux. Il ne serait pas (si je comprends bien) souhaitable que les Coloniaux constituent la main-d'oeuvre et les Impériaux le patronat.

LE CAPITAL AMERICAIN CHEZ NOUS

....Ça frise l'esprit révolutionnaire, mais on a dû y penser au JOURNAL de M. Cauchon où l'on ne me paraît pas être particulièrement révolutionnaire. L'éditorialiste d'aujourd'hui continue en affirmant qu'il "est prouvé que le Canada est l'heureux possesseur de trésors incalculables", qu'il "peut gaiement dédaigner la richesse des autres contrées (alors qu'avec) sa population vive, il peut surpasser les progrès des pays favorisés par un été perpétuel".

De fil en aiguille, l'éditorialiste continue :

"Le produit de ses mines, multiplié au centuple dans les industries qu'il crée, lui permettra d'établir des manufactures sur chacun de ses cours d'eau, de lancer sur ses rivières des navires de commerce, de vêtir ses enfants des produits des fabriques de tous les pays, pas nourrir avec les produits de tous les produits de tous les climats, et les initier aux pleines jouissances de tous les dons que la vie nous procure".

L'éditorialiste du JOURNAL DE QUEBEC note qu'il y a de l'or dans la vallée de la Chaudière et à Madoc et que "le problème qui reste à résoudre, c'est de constater l'étendue de la richesse des dépôts et les chances qu'ils offrent à une exploitation rémunératrice" alors que dans ce domaine le Haut et le Bas-Canada "viennent inévitablement en rivalité". A ce sujet : "Le Bas-Canada, après de longues recherches timides et infructueuses s'est décidé à bâtir un moulin pour broyer le quartz dans la vallée de la Chaudière, notre soeur-province, à la suite de quelques mois seulement d'expérience faites sans soin, et n'ayant pas la dixième partie des preuves que nous voyons, achète déjà et vend des terrains à des prix élevés, multiple ses hôtels et ses moyens de transport public, pour rencontrer l'accroissement de l'émigration et sep répare à employer de grandes somms à l'établissement de machines: cependant ses chances re succès sont inférieure aux nôtre".

L'éditorialiste estime que: "Les raisons de cette différence dans l'esprit d'entreprise sont probablement de diverses natures et peuvent prêter matière à discussion". Je ne puis faire mieux que de le citer au texte : ....

"Peut-être sont-elles dues en partie à position de la province de l'ouest, qui l'expose tant au voisinage des Etats-Unis. Ces causes peuvent aussi venir de l'esprit plus libéral des capitalistes de nos villes de l'ouest. Mais peu importe leur orginie, le fait que nous signalons ici doit nous faire rougir; et cette différence, si elle continuait, ne pourrait manquer de nous êtres préjudiciable".

Le JOURNAL DE QUEBEC n'exagère ni en un sens ni en l'autre :

"Si nous regrettons quelque peu que jusqu'ici le capital soit venu principalement de New York — ce dragon dévorant qui semble faire du continent le théâtre de ses conquêtes — nous nous réjouissons au moins de voir que l'argent dont on fait usage ainsi doive être dépensé au milieu de nous, bien que les profits qui en résulteront ne doivent pas y rester".

Taxe de vente: front commun des municipalités pour présenter des recommandations au gouvernement

Par Jacques DALLAIRE

GIFFARD — La plupart des municipalités de la région de Québec tentent présentement de s'entendre entre elles, concernant la nouvelle répartition de la taxe de vente, en vue de saisir le gouvernement provincial, très bientôt, de recommandations visant à trouver des solutions aux nombreux problèmes qu'elles rencontrent à ce sujet.

Les conseils municipaux de Charlesbourg et de Giffard, en particulier, ont approuvé chacune des résolutions différentes invitant les autres municipalités du Québec métropolitain à y souscrire. Les édiles de Giffard, faisant suite à une réunion d'information des municipalités comprises dans la région économique de Québec, numéros 4 et 5, tenue à Notre-Dame de Lorette récemment, ont décidé de retenir les services de la firme Chabot, Fortier & Hawey, comptables agréés, pour faire une étude sur le nouveau code de distribution du produit de la taxe de vente. Les représentants des municipalités, qui ont assisté à l'assemblée de Notre-Dame de Lorette, avaient donné leur approbation de principe quant à l'engagement de ce bureau d'experts.

Dans la résolution endossée par le conseil municipal de Giffard, on explique que cette ville est d'accord pour verser sa quote-part du coût de l'étude au prorata des populations des municipalités participantes, suivant le rescensement fédéral de 1961.

La résolution, dont une copie a été expédiée à tous les autres conseils municipaux intéressés, a également pour but d'autoriser la ville de Giffard à agir comme leur mandataire auprès du bureau Chabot, Fortier & Hawey.

Les municipalités ont toute liberté d'accepter ou de refuser une telle requête. Si quelques-unes s'objectent, elles auront le loisir d'entériner une autre suggestion, émanant celle-là, du conseil municipal de Charlesbourg.

Cette dernière proposition, bien différente de la précédente, suggère pluôt que l'Union des municipalités du Québec fasse l'étude du mode de distribution du produit de la taxe de vente. La résolution stipule précisément "que l'Union des municipalités de Québec tienne une réunion spéciale dans le but d'étudier le mode actuel de distribution de la taxe de vente et de recommander au gouvernement du Québec de changer ledit mode et l'établir au prorota de la population de chaque municipalité, comparativement à la population totale de la province".

Il faudra donc, de toute évidence, attendre encore quelque temps, afin que chacun des conseils municipaux concernés, outre ceux de Charlesbourg et Giffard évidemment, puissent prendre attitude après étude des deux options qui leur sont offertes.

Augmentation du taux de la taxe à Ville Vanier

VILLE VANIER (J.D.) — Le taux de la taxe foncière générale sera majoré de $0.07 à $0.09 du $100 d'évaluation à Ville Vanier. Les membres du conseil municipal de cette ville auront en effet tout le loisir de mettre en application une telle mesure, puisque les contribuables se sont eux-mêmes prononcés en faveur du règlement 465 décrétant l'aménagement d'une salle de jeux, en bordure de la rue Beaucage, au coût de $86,500.

Au cours d'un récent référendum tenu à ce sujet, 241 contribuables ont accepté la construction d'un tel complexe, tandis que 125 se prononçaient contre.

Le référendum avait été précédé de réunions d'informations, groupant des représentants de l'administration municipale et le corp intermédiaires. On avait explicité en même temps un autre projet, concernant la construction d'un vaste entre de jeunesse, à un coût beaucoup plus élevé, mais qui n'a pas encore été sanctionné de façon définitive.

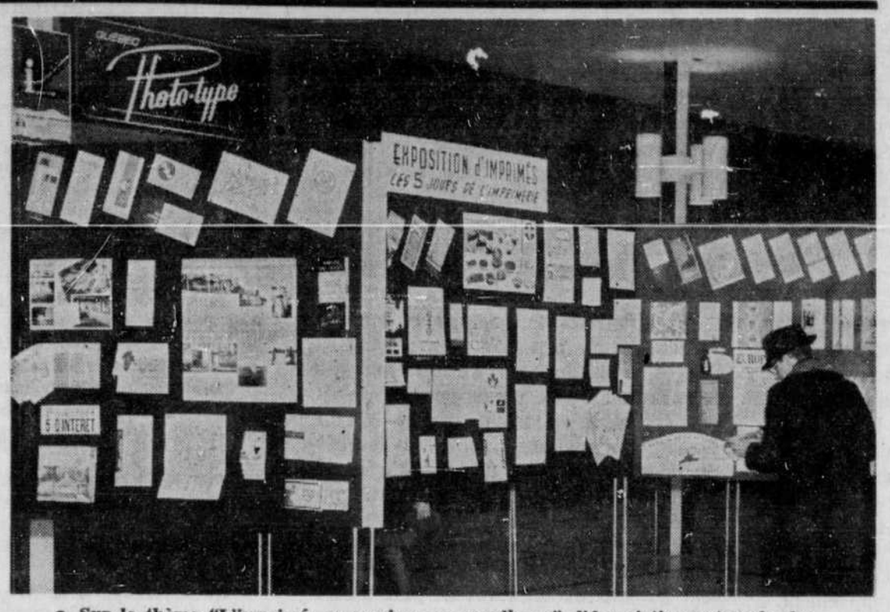

● Sur le thème "L'imprimé, expression par excellence", l'Association patronale des Arts graphiques de Québec organise dans la région la campagne des 5 jours de l'imprimé. Pour marquer cette campagne, une exposition d'imprimés est en montre dans le mail de Place Ste-Foy, comme l'illustre la vignette ci-haut. "Les Cinq Jours" dureront du 8 au 12 mars, et seront marqués de diverses manifestations dont un colloque qui aura lieu ce soir et un banquet qui se tiendra samedi soir.
(Photo l'Action par Marcel Laforce)

La réforme pédagogique se concrétisera par l'école active à l'élémentaire et par la polyvalence au secondaire

(Gervais)

par Lucie PLANTE

Le monde change, le Québec change et l'école québécoise va changer. C'est en ces quelques mots que l'on peut résumer la causerie prononcée par M. Albert Gervais, directeur du journal "Le Magister", hier soir, devant les membres de l'Association des Enseignants de la Côte de Beaupré et les parents de la Commission scolaire régionale d'Orléans, à Château-Richer, dans le cadre de la Semaine de l'Education. Le thème de la Semaine est le suivant : "L'éducation face aux changements".

Selon le conférencier, les éducateurs seront appelés dans l'avenir à pratiquer intensément la continuité et la disponibilité, en vue d'une école mieux adaptée à notre temps. Des changements de structures sont déjà effectués. De l'école du rang, l'on est passé à l'école du village puis enfin à l'école régionale. Et que dire de ce nouveau pont qui s'établira entre l'enseignement secondaire et l'université : les Instituts et ces chambardements dans les établissements déjà en activité : collèges classiques, écoles normales, instituts familiaux, etc.

"Mais, a-t-il souligné, la vraie réforme, la réforme pédagogique, elle est à peine amorcée. Elle se concrétisera par l'école active à l'école élémentaire et par la polyvalence à l'école secondaire."

M. Gervais a alors précisé qu'au secondaire, par la polyvalence, l'enfant se compose un programme individuel, selon ses goûts et capacités; il progresse selon un rythme d'apprentissage propre; les élèves sont groupés par matière et non plus par classe-degré; et la promotion s'effectue séparément pour chacune des matières.

LE QUEBEC CHANGE

Le conférencier a assuré que le Québec change. Il s'intellectualise, fréquentation scolaire accrue, persévérance scolaire accrue et extension de l'éducation des adultes; il se décléricalise, mais déclléricalisation ne signifie pas déconfessionnalisation; et il se démonolithise, prédominance industrielle et urbaine, éventail idéologique élargi et multiplicité des options politiques.

LE MONDE CHANGE

Auparavant, il avait mentionné que le monde en général change et énuméré les trois principales caractéristiques du monde moderne : l'interdépendance étroite et sans cesse croissante qui unit aujourd'hui tous les hommes et tous les pays; la mobilité des masses; et l'aspect le plus important parmi ces aspects du monde moderne, qui est sans contredit son accélération.

En terminant, M. Gervais a précisé qu'aucune profession ne peut échapper à l'école permanente. L'école, en effet, ne se ferme jamais tout à fait pour personne. Les finissants de nos écoles sont des mal nommés; ils ne représentent que des débutants au seuil d'une autre institution : celle de l'expérience, celle de la vie, cent fois plus exigeante en termes d'étude et de courage que l'école de leur adolescence.

Les membres de la chorale "Les Petits Bonheurs" étaient les artistes invités à cette soirée.

On ne sait pas encore si le congrès de l'UMQ aura lieu

Par Jacques DALLAIRE

Comme nous en faisions mention, au début de février dernier, il est probable que les prochaines assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec soient tenues sur un paquebot. Il se peut d'autre part que le congrès de l'UMQ, qui doit grouper quelque 1,500 délégués cette année, n'ait pas lieu, faute de pouvoir loger tous les participants au même endroit, du 28 septembre au 3 octobre prochain.

Ce sont là les précisions qu'a apportées, cette semaine, M. Romain Langlois, maire de Ville Les Saules et représentant de la région 26 au sein du conseil d'administration de l'UMQ. M. Langlois a ajouté que les démarches entreprises par le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, afin de noliser un transatlantique ont abouti.

En effet, le Canadien National a consenti à mettre à la disposition de l'UMQ le luxueux paquebot "Queen Elizabeth", qui sera amarré au port de New York, à la date prévue pour le début du congrès.

L'ITINERAIRE

Selon ce qu'a révélé M. Langlois, il en coûterait environ $400 pour deux personnes, frais versés par chacune des municipalités membres de l'UMQ, en vue de la location du navire. Il est fort probable que le coût de location atteindra environ $400,000, car le congrès s'échelonnera sur une période de cinq jours au lieu de trois, tel qu'on le prévoyait d'abord s'il avait été tenu sur terre.

Le Queen Elizabeth pourrait vraisemblablement quitter le port de New York, tôt, le 28 septembre, pour faire ensuite une brève escale à Nassau durant une journée. Le retour s'effectuerait de cet endroit au point de départ.

Une lettre explicative a été expédiée à chacune des municipalités intéressés à y déléguer des représentants, afin que l'on soit en mesure de savoir au plus tôt si l'on doit profiter de l'offre du CN. De toute manière, la missive enjoint de faire parvenir à cette compagnie une somme de $200, représentant environ la moitié des frais à encourir, avant le 15 mars prochain. Ceci n'engageant à rien, puisque le montant sera remis à son expéditeur, au cas où le projet avorterait.

DIFFICULTES DE LOGEMENT

Comme nous le soulignions précédemment, l'UMQ n'a pas d'autre alternative que de louer un navire pour son congrès annuel. Il est impossible de loger 1,500 personnes au même endroit à Montréal, en septembre prochain, puisque l'Expo 67 n'aura pas encore prit fin. Par contre, il n'existe aucun hôtel pouvant accommoder autant de gens à Québec ou dans toute autre ville de la province.

Evidemment, il serait toujours possible de loger ces délégués dans des endroits différents, mais les administrateurs de l'UMQ s'y sont déjà objectés. On désire que les congressistes soient tous réunis sous le même toit, afin de délibérer en toute quiétude. Il n'est de secret pour personne que le congrès de l'UMQ en sera un de tout premier ordre, en 1967, considérant les nombreux problèmes, entres autres ceux se rapportant à la nouvelle répartition de la taxe de vente, auxquels doivent faire face plusieurs municipalités du Québec. C'est l'une des raisons primordiales militant en faveur de la location d'un paquebot. D'ailleurs, le congrès doit porter essentiellement sur la fiscalité.

COMITE DES FINANCES

On se souvient que, lors des deux journées d'études tenues par l'UMQ les 14 et 15 janvier derniers à la maison Montmorency de Courville, qu'un comité des finances avait été institué, avec à sa tête, M. J.-Réal Desrosiers, maire du Cap-de-la-Madeleine.

Il est possible que ce comité fasse connaître quelques résultats des études qu'ils a entreprises, à la prochaine réunion de l'exécutif de l'UMQ, le 18 mars qui vient. "Mais c'est peu probable", a commenté le maire de Ville Les Saules, cette semaine.

Pour obtenir des renseignements concernant l'impôt sur le revenu

(J. D.) — Pour la seconde année consécutive, les contribuables de la ville de Québec et des environs pourront se procurer tous les renseignements désirés concernant les particularités de l'impôt sur le revenu. Le département de l'impôt fédéral sur le revenu vient en effet d'annoncer que ces deux kiosques d'information sont aménagés aux mêmes endroits que l'an dernier, soit à la Place Laurier et à la Place Fleur de Lys.

Ils doivent être inaugurés dès ce soir vers 7 hres, en présence de M. Normand Riddiough, chef d'information au département, et de Mme Eileen Cameron, agent d'information.

On a fait savoir, hier, que les kiosques seront ensuite accessibles au public, de 7 hres à 9 hres, les jeudi et vendredi, ainsi que de 2 hres à 5 hres, le samedi. Selon un porte-parole du département, ils seront beaucoup plus fonctionnels qu'ils ne l'étaient l'an dernier.

Il faudra le prouver à l'occasion de l'Expo

L'art culinaire est l'aspect le plus savoureux de notre héritage français

(Me Gérard Delage)

Par Diane LEVESQUE

"On dit habituellement que la province de Québec est inconnue, méconnue, ou mal connue, à travers le Canada; on devrait ajouter : sauf dans le domaine de la gastronomie. "C'est ce qu'a déclaré Me Gérard Delage, c.r., président du Conseil du Tourisme et Conseiller juridique de l'Association des Hôteliers de la Province de Québec, devant les membres de l'Association des Femmes de Carrière du Québec, lors du souper mensuel qui se tenait hier soir au Restaurant Kerhulu.

"L'un des premiers impératifs du Québec, à l'occasion de l'Expo '67 est de prouver à la face du monde que l'art culinaire est l'aspect le plus savoureux de notre héritage français", a précisé Me Delage.

RESTAURANT DU QUEBEC

Le Commissaire général du Pavillon du Québec, M. Jean Octeau, a donc fait appel au talent de nos restaurateurs les plus prestigieux, afin de confier à l'un d'entre eux la direction de son restaurant. C'est à M. André Lelarge que revient la lourde charge de mettre en valeur la cuisine canadienne. M. Roger Fournier, l'un de nos chefs les plus réputés, aura la tâche délicate de mettre les plats au four.

"Ouvert de neuf heures et demie du matin, jusqu'à une heure et demie de la nuit, avec orchestre et attractions durant la soirée, le restaurant du Pavillon du Québec pourra offrir à 150 personnes à la fois un menu fort alléchant", de poursuivre le conférencier.

MENU SUGGERE

Comme le faisait remarquer Me Delage, "partant du principe que plusieurs de nos mets traditionnels convenaient beaucoup plus à l'appétit de nos coureurs des bois qu'à nos estomacs de citadins modernes, on s'est inspiré de la cuisine classique française, afin de mettre en valeur la gamme extraordinaire de nos produits canadiens".

"C'est ainsi que vous pourrez déguster une Quiche des Deux-Montagnes où le fromage de gruyère sera remplacé par nos excellents Oka. Notre saumon fumé, le meilleur au monde, sera accompagné des aubergines confites qui forment une garniture très belle à la vue et très aguichante aux papilles. Le lièvre, cet animal à la chaire noire, sera aussi de la partie. Préparé à la Montmorency, l'appoint des cerises lui donnera une saveur incomparable de gibier et de fruits sauvages, résultant de leur heureux mariage.

Le castor abandonnera momentanément son rôle d'emblème national, pour devenir un civet qui fera vos délices; sa saveur musquée sera atténuée par une marinade savante et vous aurez une viande d'une tendresse et d'une saveur exceptionnelle, baignant dans une sauce au vin.

Pour le dessert, la tarte à la farlouche sera à l'honneur, de même que les Perles Bleues du Saguenay dans leur Anneau d'Or d'Oka. Après avoir baigné, dans une liqueur, pendant de longues heures, les fameux bleuets du Lac Saint-Jean iront rejoindre une tranche du délicieux melon des Moines, après avoir été coiffés d'une Chantilly légèrement bleutée. Ce ne sont là que quelques exemples de la liste des mets soumis" nous a avoué Me Delage.

"En donnant à notre cuisine traditionnelle la place d'honneur et en encourageant la création de nouveaux mets canadiens grâce à l'utilisation rationnelle des produits de chez-nous, a poursuivi le conférencier, le Restaurant du Pavillon du Québec fait réellement un pas de géant dans la bonne voie. Pour conclure, il espère que le grand public manifestera de façon non équivoque, qu'il approuvera d'emblée cette nouvelle politique de mise en valeur de nos ressources naturelles. Il formule également le voeu "qu'encouragé par le succès de cette première expérience, le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires, à la suite de l'Expo '67, pour revaloriser à la fois l'Art Culinaire et l'Agriculture, la Chasse et les Pêcheries, non seulement dans l'intérêt de l'industrie touristique, mais pour le mieux être de toute la population".

● Me Gérard Delage était le conférencier invité de l'Association des Femmes de Carrière du Québec, lors du diner mensuel qui se tenait hier soir au Restaurant Kerhulu. Sur notre photo, de gauche à droite, nous voyons : Mme George Trakas, qui remercia le conférencier; Me Gérard Delage, c.r., président du Conseil du Tourisme et conseiller juridique de l'Association des hôteliers de la province de Québec et Mme Rose-Aimée Fleury, présidente de l'Association des Femmes de Carrière du Québec.
(Photo l'Action par Marcel Laforce)

Avez-vous lu ça?

L'Aquarium de Québec, avec 213,413 visiteurs en 1965-66, dont 116,593 ont payé leur admission, voilà une belle réussite. On a raison de dire que la valeur de la collection et une présentation soignée expliquent l'attrait qu'exerce notre Aquarium.

* *

Dans la plus pure tradition du grand Saint Vincent de Paul, le juge Gérard Lemay annonce que la Société St-Vincent de Paul, dont il est le président, établira bientôt une résidence, un foyer de transition pour les ex-detenus qui n'ont plus de famille. C'est ça, la charité active.

* *

Pendant les six mois de l'Expo universelle, 26 maisons de l'ensemble domiciliaire Habitat 67 seront ouvertes au public. Ce sera une attraction à ne pas manquer, surtout pour ces dames qui pourront admirer un éventail complet de l'ameublement canadien, y compris les créations avant-gardistes de nos meilleurs décorateurs-dessinateurs.

* *

La manie des marathons recommence. A Bathurst, N.B. cinq quilleuses réclament un record d'endurance dans le sport des quilles chandelles. Elles ont commencé à jouer un vendredi soir et n'ont déposé leurs boules qu'après 100 heures et 40 minutes.

* *

Messieurs, ne vous tracassez pas avec la couleur ou le style de vos chaussettes. Le directeur de "l'American Institute of Men's and Boy's Wear" prétend que la pantalon touchera le soulier en avant et couvrira le bout de la chaussure à l'arrière. Nous nous éloignons des mini-pantalons pour hommes.

* *

La récente augmentation du prix de la coupe de cheveux à Sherbrooke provoque des réactions. On dit que 20% des clients ont décidé d'y résister par trois moyens, soit : l'achat et l'utilisation d'un équipement de barbier, des visites moins fréquentes chez le barbier et l'élimination des pourboires.

* *

C'est par le mot "rugbymen" que le quotidien parisien "L'Aurore" désigne les membres de l'équipe de France qui a été vaincue au compte de 9-8 (ils écrivent 8-9) par l'équipe de l'Ecosse.

Jean NAPRAN

l'Action éditoriale

L'intervention de Robert Kennedy

Le sénateur Robert Kennedy estime que les Etats-Unis peuvent se permettre un répit de huit jours dans la guerre du Vietnam et qu'ils ne s'en porteraient que mieux. Le frère de l'ancien président américain répète actuellement à satiété sa fracassante déclaration de la semaine dernière et l'on doit en attendre des résultats concrets : les Etats-Unis doivent suspendre immédiatement le bombardement du Nord-Vietnam et inviter les chefs communistes à s'asseoir sur-le-champ à une table de négociations.

Du point de vue militaire, la suggestion du sénateur américain risque sans doute de nuire à l'effort américain. En huit jours, l'infiltration communiste peut s'activer, consolider d'anciennes et de nouvelles positions, réorganiser la guérilla. Cela ne fait pas de doute, mais ce retard de huit jours, si dispendieux qu'il soit, se justifie si les Etats-Unis parviennent à convaincre l'opinion mondiale de leur sincérité. Ce n'est pas à dire que le seul fait d'accorder une détente de huit jours peut blanchir les Etats-Unis complètement, mais on ne saurait négliger la plus petite occasion de ralentir ou de suspendre une guerre odieuse.

En huit jours, un recul militaire peut survenir. D'autre part, le Nord-Vietnam, qui a maintes fois affirmé son intention de négocier la paix si les Etats-Unis posaient des gestes de bonne foi, accepterait assurément d'amorcer des discussions directes. Au creux d'une guerre qui depuis vingt ans renaît constamment, on peut à coup sûr se permettre un repli stratégique de huit jours ! La déclaration du sénateur Kennedy possède ainsi un impact majeur; il accule les Etats-Unis à une alternative fort simple : ou bien ils s'affirment devant l'opinion mondiale comme capables de marcher vers la paix, ou bien, sous prétexte que l'effort militaire ne peut se ralentir, ils établissent aux yeux de tous une flagrante mauvaise foi.

Venant d'un Kennedy, la suggestion séduit l'opinion américaine beaucoup plus que les admirables et inutiles plaidoyers d'U Thant. Les Américains savent que le défunt président avait su se montrer ferme dans la crise cubaine et ils ne pousseront pas la sottise jusqu'à soupçonner Robert Kennedy de sympathies procommunistes. L'opinion américaine, qui demeure divisée quant à cette guerre du Vietnam, endosserait volontiers la suggestion d'une *trêve active*. Car il ne s'agit pas simplement ici de suspendre des bombardements et de se tourner les pouces, mais bien de ménager aux négociateurs des deux belligérants l'accalmie indispensable.

Nous traversons nous-mêmes au Canada la difficile période d'une réévaluation de nos forces armées : l'intégration des trois armes, voulue par le pouvoir politique et battue en brèche par un certain nombre de militaires, nous fait toucher du doigt la tendance des spécialistes de la guerre à contester la suprématie du pouvoir démocratique. Le sénateur Kennedy fait face au même problème, mais il entend obtenir des Etats-Unis qu'ils fassent aujourd'hui un effort de paix plutôt qu'un effort de guerre. Il le demande pour quelques jours seulement et ce serait vraiment du délire si le pouvoir militaire réussissait malgré tout à rendre la trêve impossible. On dira peut-être que le sénateur Kennedy aurait pu discuter de son projet avec les autorités militaires avant de le jeter sur la place publique. Cette critique ne tient pas, tant il est devenu évident que le pouvoir militaire américain préserve jalousement son autonomie et supporte mal que le pouvoir élu se mêle de "sa" guerre.

La nation américaine fait face au défi. Des négociations, fructueuses ou non, établiront au moins en partie sa sincérité et son désir de paix. En revanche, si la suggestion du sénateur Kennedy prend le chemin des oubliettes, les Etats-Unis auront encore plus de difficultés qu'auparavant à convaincre autrui de leurs intentions pacifiques.

Laurent LAPLANTE

derrière les faits les institutions

Mort d'une institution

par Jean-Charles BONENFANT

Il n'est pas trop tard, je crois, pour parler de la disparition de cette institution qu'était L'Evénement, en tenant compte surtout de quelques aspects du rôle politique qu'a joué le journal pendant les cent années de son existence.

1867 — 1934

A ses débuts, **L'Evénement** appuya la politique des Conservateurs qui détenaient le pouvoir à Ottawa et à Québec, mais, de 1873 à 1878, il fut favorable aux Libéraux qui, à la suite du scandale du Pacifique, avaient réussi à accéder au gouvernement fédéral. Après avoir oscillé entre les Libéraux et les Conservateurs, **L'Evénement**, au début du siècle, devint pour près de vingt ans un organe des Conservateurs allant même jusqu'à les appuyer pendant la conscription. En 1920, **L'Evénement** devint plutôt favorable au parti libéral de M. Alexandre Taschereau tout en manifestant parfois des velléités conservatrices en politique fédérale.

1935 — 1939

J'ai été journaliste à **L'Evénement** du mois d'août 1934 à février 1937 et je l'ai quitté alors que j'étais chef des nouvelles dans des circonstances liées à l'orienttaion politique ondoyante du journal.

Au cours de l'hiver 1937, la fièvre politique qui avait bouleversé la province pendant les deux années précédentes ne s'était pas tout à fait calmée. Les journaux libéraux devaient malgré tout accepter le nouveau Premier Ministre et la combine **Soleil-Evénement** me sembla avoir décidé d'utiliser le **Soleil** comme journal libéral et **L'Evénement** comme journal plutôt favorable à M. Duplessis. On m'avertit, comme chef des nouvelles, que dans les comptes rendus de la session il fallait, sans rien exagérer toutefois, s'efforcer de plaire aux partisans de l'Union nationale. Or ,mardi, le 2 mars 1937, M. Duplessis prononça son grand discours du début de la session. Bruno Lafleur qui était courriériste parlementaire fit un bon compte rendu et dans le sous-titre, nous mimes ces mots : "Discours qui produit une vive impression en Chambre", ce qui correspondait à la réalité. Sans aucun doute, **L'Evéneemnt** de jeudi, le 4 mars 1937, était de nature à plaire à l'Union nationale et surtout comme je m'en rendis compte plus tard, à déplaire aux Libéraux. Aussi dès la fin de l'après-midi, j'étais appelé dans le bureau du gérant du **Soleil** qui, fort aimablement, je dois l'avouer, essaya de me montrer que je n'avais pas le jugement nécessaire, ni surtout la maturité requise pour surveiller un journal dans les circonstances que traversait la province. En réalité, je ne savais pas assez bien danser ou mieux les patrons n'acceptaient peut-être pas toutes les conséquences de leur entrechats. On nous annonça ensuite que dorénavant un journaliste du **Soleil**, d'ailleurs fort estimable, mais que nous détestâmes alors cordialement, dirigerait dorénavant **L'Evénement**. C'était pour notre fierté un rude coup et le vendredi soir, après avoir fait le journal, nous nous réunissions chez Francis Desroches, qui était alors traducteur de dépêches, pour discuter de notre avenir. Aux petites heures le samedi matin nous avions décidé de quitter en bloc **L'Evénement** sans aucun avertissement. C'était évidemment par principe, mais nous voulions en réalité empêcher de paraître la livraison du lundi matin. Est-il besoin de préciser qu'il n'existait alors aucune organisation syndicale.

Le dimanche soir, lorsqu'on s'aperçut que les principaux collaborateurs de **L'Evénement** n'arrivaient pas à la salle de rédaction, ce fut d'abord la panique, mais on se resaisit. On fit appel aux journalistes du **Soleil**, que nous accusâmes d'être des "Scabs", et lundi, le 8 mars, **L'Evénement** paraissait quand même avec une nouvelle au centre de la première page, une nouvelle admirablement rédigée par M. Jos. Barnard, je crois, et dans laquelle on se moquait royalement de nous.

Le plus heureux de tout cela ce fut le **Journal** qui était devenu le rival de **L'Evénement** comme quotidien du matin. Dans le **Journal**, on pouvait lire lundi, 8 mars 1937, un titre sur huit colonnes "Bombe à la rédaction de l'Evénement". Et surtout Edmond Chassé qui, sous le pseudonyme de Cyrano, publiait en première colonne de la première page des pointes aigres-douces, en lança évidemment plusieurs contre le **Soleil** et **L'Evénement** et ses anciens patrons. Comme un de ses patrons était colonel et possédait une belle chevelure, on put lire dans le **Journal** des petites phrases comme celles-ci: "Mon panache pour un reporter; ou le colonel voulait la guerre : il l'A".

En réalité, **L'Evénement** eut raison de nous. Nous avions écrit à M. Jacob Nicol, qui était alors le propriétaire des deux journaux, une très belle lettre pour lui dire que nous étions prêts à retourner au travail s'il acceptait nos conditions. Il reçut un de nos émissaires; lui qui en avait vu bien d'autres, il se moqua sympathiquement de notre jeunesse; quelques-uns des grévistes retournèrent au **Journal** et d'autres abandonnèrent le journalisme.

Plus tard, **L'Evénement** se fusionna avec le **Journal** pour devenir l'**Evénement-Journal** et appuyer M. Duplessis jusqu'aux élections du 25 octobre 1939 alors que les lecteurs furent témoins d'un changement brusque dans la sympathie du **Journal**. C'est là une autre histoire dont j'ai été témoin, mais que je n'ai pas à raconter ici.

POINT DE VUE

Fin d'une chronique : "Les affaires québécoises"

par **MICHEL-GUY HUOT**, président du RIN
Région de Québec

En saine démocratie, il convient de ne pas limiter l'ampleur des débats sur la politique uniquement aux périodes correspondant aux campagnes électorales. Il est nécessaire, en effet, que tous les citoyens, à tout moment, puissent connaître la pensée des divers partis politiques, le contenu de leurs programmes, leurs prises de position et les solutions qu'ils proposent relativement aux gestes que pose le gouvernement. La population, c'est là un fait essentiel, doit constamment être en mesure de savoir à quoi s'en tenir à ce sujet.

Dans cette optique, l'on ne pouvait saluer qu'avec admiration l'initiative heureuse du quotidien l'Action, mise de l'avant il y a quelques mois, d'offrir aux différents partis politiques, tant québécois que fédéraux, une chronique hebdomadaire où chacun puisse exposer, à tour de rôle, ses vues sur les problèmes de l'heure. Pour sa part, le RIN a, régulièrement, chaque semaine, contribué à l'alimentation de cette chronique... jusqu'au jour où la direction de l'Action lui fit savoir qu'elle SUPPRIMAIT la chronique (en ce qui concernait les Affaires québécoises) PARCE QUE LES AUTRES PARTIS QUEBECOIS N'Y PARTICIPAIENT PAS. Et voilà comme on malmène la démocratie !

Est-ce la faute du RIN si les autres partis québécois n'ont RIEN A DIRE EN DEHORS DES PERIODES ELECTORALES ? La chronique était ouverte aux partis sans restriction. Les partis autre que le RIN n'ont même pas daigné s'en servir : bien sûr, ils savent fort bien que, lorsque viendra l'annonce d'une élection, ils disposeront du gros magot pour se payer de pleines pages de publicité afin de faire connaître aux électeurs les grandes lignes hâtivement établies d'un programme uniquement électoral, et ce, dans tous les organes d'information, y compris l'Action. C'est déplorable, mais c'est ainsi. Il n'en demeure pas moins que ce n'est pas parce que les AUTRES font défaut que la direction de L'Action devait abandonner la chronique.

On déplore souvent, et avec raison (tous les partis politiques en font état et non seulement le RIN), que la population n'est jamais suffisamment renseignée sur tel et tel problème, qu'elle a souvent de la difficulté à acquérir tous les éléments nécessaires pour prendre position en parfaite connaissance de cause sur telle et telle question, principalement en ce qui concerne la position des différents partis. Voilà que s'offrait enfin une chronique permettant de corriger en partie cette situation déplorable. Les AUTRES PARTIS N'ONT PAS VOULU Y COLLABORER. Etait-ce un motif suffisant pour la supprimer ? Nous ne le croyons pas.

Nous n'osons pas croire à une tentative délibérée de la direction de l'Action de se servir d'un prétexte pour limiter le droit à l'information.

Aussi, au nom de la démocratie, demandons-nous à la direction de l'Action de réitérer son appel aux divers partis politiques et de revenir sur sa décision de suspendre la chronique : Les Affaires québécoises. De cette façon l'Action prouvera qu'elle est soucieuse d'avancer démocratiquement sur la voie du progrès.

VOTRE OPINION

La "France" à Québec

(par Georgette Durand)

Le "France" annoncé, attendu, souhaité, le "France", la merveille maritime qu'est ce plus long paquebot du monde, sera chez nous, du 9 au 13 mai. Ce n'est plus une nouvelle. Ce sera bientôt une réalité d'un vif intérêt.

En recevant cet ambassadeur qui, à l'occasion de l'Expo 67, sillonnera les eaux du St-Laurent et s'ancrera pour cinq jours à Québec, nous accueillerons nos cousins de là-bas, désireux, sans doute, de visiter la vieille capitale et ses environs.

Toute la ville sera en liesse à cette époque où commencera à s'épanouir notre frileux printemps. La nature reverdira. Mais, dans ce décor joyeux, il importera surtout que nos esprits et nos coeurs soient présents à cette fête de l'accueil qu'il conviendra de faire.

On aurait beau posséder les sites les plus admirables du monde, conserver intacts les plus remarquables monuments historiques ,la réception resterait froide, si elle n'était animée, avant tout, par une présence humaine, intelligente et cordiale, des citoyens du Québec.

Brève sera cette rencontre pour les visiteurs et pour nous. En l'occurrence, qu'elle contienne en intensité ce qu'elle n'obtiendra pas en durée. A ceux qui viendront, montrons comme nous sommes fiers d'habiter un coin de terre d'Amérique accordé au pouls du monde moderne et préparons-nous à exposer au regard émerveillé des visiteurs, si nous en avons l'occasion, les principaux endroits historiques de la capitale et de la région. Si nous imprégnons d'un véritable intérêt cette rencontre que nos hôtes effectueront chez nous, nous contribuerons, il va sans dire, à répandre le bon renom des Québecois.

Que notre fierté s'exprime dans un langage convenable, exempt de tout "joual". Puisse le voyageur s'apercevoir de notre joie de vivre sur ce sol que nous avons conservé. Qu'il voit aussi notre désir de progresser vers l'avenir sans nous couper des racines de ce passé, qui a valu à notre peuple de survivre, de grandir et de s'épanouir, tâche, cependant, toujours à poursuivre à tous les niveaux.

Le "France" à Québec, quel bonheur pour nous, Canadiens d'origine française! Qu'il soit le bienvenu et se sente heureux de trouver ici des esprits et des coeurs très vivants, toujours en quête d'accroître la richesse du patrimoine reçu : la culture française.

"France", Québec vous accueillera avec bonheur et joie!

Du français pour attirer les $

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier expérimente une nouvelle formule pour refranciser le Québec. Plutôt que de faire appel au patriotisme, il se tourne vers l'esprit mercantile de la population. Ainsi, le ministre croit pouvoir convaincre non seulement les Canadiens français mais aussi les Canadiens anglais, de l'importance du français au Québec.

"Lorsque je m'adresse à un auditoire anglophone, je leur dit qu'ils devraient contribuer eux-mêmes à redonner à la ville de Montréal et à l'ensemble de la province, un visage bien français, non pas par nationalisme et non plus en regardant du côté du séparatisme, mais simplement pour "la piastre", car ce serait payant pour le Québec de le faire", disait le ministre.

Il faut admettre qu'il y a quelque chose de valable dans la formule de M. Loubier, valable en tout cas, au point de vue expérimental.

Jusqu'à maintenant, la population s'est montrée bien lente à réagir devant les nombreuses campagnes faisant appel à son patriotisme, à son nationalisme, à son respect humain, à sa fierté ancestrale. Tous les efforts déployés par divers mouvements, comme la Société St-Jean-Baptiste, la Chambre de Commerce, n'ont apporté que des résultats relativement faibles. Le Québec, qui se réclame comme la Mère Patrie de tous les parlants français d'Amérique du Nord, n'a pas réussi à s'arracher à l'anglicisation.

Mais c'est un fait que l'anglicisation se manifeste surtout dans le domaine industriel, commercial et d'affaires. L'on croit instinctivement que les affaires se transigent mieux sous un nom anglais, par des formules anglaises, et avec des Anglais. Tel Canadien français bien intentionné, aussi patriote que les autres, aussi fier de sa langue que ses voisins, n'hésite pas à se présenter en affaires sous un nom anglais. Quelques moments à feuilleter les pages jaunes de l'annuaire téléphonique, vous en apprendront beaucoup sur ce point.

Force nous est donc de constater qu'il existe un certain rapport entre ce que le ministre appelle "la piastre", et l'anglicisation du Québec. Il convient certes d'approuver tout effort visant à convaincre les industriels, commerçants et hommes d'affaires, que notre province retirera d'incontestables avantages finaciers en développant son caractère francophone particulier.

Le tourisme est passé au rang des plus importantes industries du Québec. Il représente un volume d'affaires qui se chiffre par centaines de millions et il est devenu le gagne-pain de milliers de personnes, tout en créant l'émulation dans le commerce et l'industrie.

Questionnez des touristes venant des autres provinces ou des Etats-Unis. Vous constaterez qu'ils sont séduits par le caractère français du Québec. Evitons de les décevoir par une trop grande complaisance à leur offrir ce qu'ils trouvent déjà chez-eux. Ils ne viennent pas de si loin pour trouver une copie de leur milieu d'origine.

Que les personnes travaillant dans les secteurs en contact avec les touristes soient bilingues, d'accord. Car il faut quand même communiquer avec nos visiteurs. Mais qu'on leur offre d'abord le français dans les menus, les publications touristiques, les cartes, les conversations, les raisons commerciales etc. Il n'est pas un touriste anglophine qui ne retournera chez lui fier d'avoir appris au Québec, quelques mots de français plutôt que d'en rapporter le souvenir du mauvais usage que l'on fait de sa langue.

Le ministre Gabriel Loubier aura mis le Québec sur la bonne voie s'il peut convaincre le mercantilisme québécois de cette réalité.

Il a été bien inspiré d'exploiter cette considération matérielle pour accroitre l'utilisation de notre langue dans notre territoire. D'autant plus que la refrancisation du Québec ne peut nuire en aucune façon à la bonne entente entre les deux groupes ethniques de notre pays, ni à l'unité nationale.

Roger BRUNEAU

De quoi se renseigner sur la vie franco-albertaine

"L'ALMANACH FRANCO-ALBERTAIN", tel est le titre d'une intéressante publication que fait paraitre, depuis trois ans, l'Association canadienne-française de l'Alberta. Le R.P. Jean Patoine, O.M.I., secrétaire général de l'A.C.F.A., nous fait tenir un exemplaire de cette plaquette de plus de 150 pages qu'on parcourra avec profit.

Au fait, que savons-nous des quelque 80,000 Franco-Albertains ? De leurs problèmes, de leurs activités, de leurs divers mouvements ? La publication en éclairera plusieurs. Elle explique ce qu'est l'Association; ce à quoi elle vise; qui en sont les dirigeants généraux, régionaux, etc. Elle parle du Service de sécurité familiale et de la Société de prêts aux étudiants; de Radio-Edmonton, Ltée; de l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta; de la Librairie Schola; du Conseil albertain de la Coopération; des Amicales; des Jeunesses musicales, etc. etc.

La plaquette signale les services rendus par l'Académie l'Assomption fondée il y a quarante ans; ainsi que le soixantième anniversaire de la paroisse de l'Immaculée Conception d'Edmonton, où Mgr J.-Roméo Ketchen, P.D., est curé depuis 38 ans. Elle rend hommage aux chefs religieux, S. Exc. Mgr Philippe Lussier, C.Ss. R., évêque de Saint-Paul, et S. Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., Vicaire apostolique de Grouard, aux dirigeants présents et passés de l'Association, ainsi qu'aux communautés religieuses et à une foule de personnalités civiles.

L'Association a fait beaucoup, c'est certain, depuis sa fondation. Il lui reste cependant énormément à accomplir. Pour cela, précise un ancien président général, Me Louis-A. Desrochers, il lui faut l'appui de l'Almanach franco-alber- Plusieurs de ces derniers ne font pas encore partie du groupement. A eux de s'intéresser de plus près à la vie et à l'oeuvre de l'A.C.F.A.,

Un autre ancien président général du mouvement, le juge André-M. Déchêne, de la Cour suprême de l'Alberta, est aujourd'hui président du Conseil de la Vie française en Amérique. L'actuel président général est le Dr Joseph-P. Moreau.

Longue vie à l'Association canadienne-française de l'Alberta ! Voeux sincères de succès à l'hebdomadaire "LA SURVIVANCE". Félicitations aux responsables de la publication de l'Almanach franco-Albertain" !

Odilon ARTEAU

Un nouveau malaise "CECM"; cette fois, quel sera le remède ?

Le respect du prochain..., on l'a perdu

Je me porte l'interprète de plusieurs afin de jeter les "HAUTS CRIS" sur certains journalistes (dont j'aurai assez de tact pour ne pas les nommer), ce qui semblent, dans leurs écrits, faire fi de toute loi de morale et de charité chrétienne. Ces mêmes journalistes n'hésitent pas, pour avoir les nouvelles en primeur, "les nouvelles à sensations fortes", n'hésitent pas dis-je, à salir la réputation d'autrui, à trainer l'honneur d'une famille cruellement éprouvée, dans la boue.

Encore faut-il que ce soit vrai, car, tout ce qui a été fait mention dans certains journaux n'est qu'un tissu de **suppositions mensongères**, et reflète assez bien l'âme de ceux qui en sont l'auteur. Le cas dont je décris, est celui de M. Domitien Bergeron décédé le 26 février dernier.

Que gagne-t-on à jeter le discrédit sur une famille dont le malheur vient de laisser sa trace? Ont-ils seulement réfléchi aux conséquences de leurs écrits, aux conséquences néfastes, pour plus tard, sur les pauvres petits enfants qui n'ont pas seulement perdu leur père mais leur mère en même temps?

Non, les journaux se disputent la faveur d'avoir les plus sensationnelles nouvelles, vraies ou fausses, à offrir au public. Mais que fait-on du respect, que normalement, l'on doit à un défunt? Qu'obtient-on, sinon de l'argent, à salir la réputation d'un mort avec des suppositions erronées? Où va-t-on chercher de telles vilenies? Il faut vraiment que ces Messieurs aient l'âme noire et qu'ils n'aient pas la moindre parcelle de ce que l'on peut appeler chez un être humain, le sentiment humanitaire, pour s'acharner ainsi sur une famille aussi durement éprouvée.

Je me pose ici en redresseur de torts si vous voulez, mais mon but est d'essayer seulement de réparer un peu le tort qui a été fait à cette famille qui est aussi la mienne, et ce, à la lumière du jour.

Mais, tous ces mensonges jetés ici et là, comme les plumes au vent, arrivera-t-on à toutes les ramassées?...

CHRYSTIANE Nadeau

La décadence à Québec

De plus en plus la morale disparaît à Québec. Pour remplir une salle de cinéma : Annonçons le sexe.

Pour satisfaire ou gâter un certain public: Présentons des films à la TV ou les voleurs seront respectables, donnons leur raison.

Offrons aux jeunes des bandits comme idoles. Diminuons la confiance du public en son corps de police. Ne soyons pas trop sévères pour la pègre. Accordons beaucoup de sentences suspendues. Enquêtons sur la police.

Etablissons une enquête "Ross-Lamontagne" qui décidera qu'il y a trop de polices.

Que la commission "Ross-Lamontagne" ordonne la diminution de l'effectif du corps policier. Réellement ça va mal dans la ville de Québec. Mais n'oublions pas d'augmenter le salaire du maire à $25,000, et augmentons les taxes.

Attention Québécois, le ridicule tue.

Edmond Chiasson
Québec

Le Conseil presbytéral permettra aux prêtres d'exprimer leur opinion sur le gouvernement du diocèse

(abbé Doyon)

(F.D.) — Selon M. l'abbé Roland Doyon, secrétaire du Conseil diocésain de pastorale, la première réunion du Conseil presbytéral, qui a eu lieu lundi, laisse présager que ce nouvel organisme va permettre à tous les prêtres du diocèse, par leurs représentants, d'exprimer leurs points de vue et leurs désirs sur le gouvernement du diocèse. Interrogé sur la nature de ce conseil, il l'a qualifié de "nouvelle structure diocésaine démocratique".

Selon lui, elle s'ajoute à tous les autres conseils, comme le Conseil de pastorale, pour permettre une démocratisation des structures diocésaines. Tous ces organismes, a-t-il dit, permettent à l'évêque de consulter efficacement pour le gouvernement du diocèse.

TROP NOMBREUX

M. Doyon avait pris la parole au cours de la première réunion du Conseil presbytéral afin d'expliquer comment il a été fondé. Un comité spécial, à la demande du Cardinal Roy, avait préparé cette fondation en s'inspirant des quelques expériences d'Europe et d'Amérique. "Le nombre de 72 membres peut paraître gros, avait-il dit, mais tels diocèses de France et d'Angleterre ont des conseils presbytéraux aussi et même plus gros. D'ailleurs, un exécutif va être formé, des commissions d'étude vont être mises sur pied au besoin et le grand Conseil lui-même ne se réunira qu'environ 4 fois l'an".

"Ce qui vient d'être établi, avait-il poursuivi, n'est d'ailleurs qu'une structure provisoire .Il a pour mission d'étudier la constitution à donner au Conseil permanent qui doit être établi au mois d'août."

"En somme, a-t-il dit, les prêtres venus nombreux à cette première journée ont montré qu'ils allaient s'efforcer de faire du nouveau conseil une structure vivante et efficace, capable de conseiller l'évêque dans tout ce qui a trait à la pastorale. Avec des organismes comme le Conseil de pastorale et le nouveau Conseil presbytéral qui vont conjuguer leurs efforts, la démocratie a plus de place dans l'église."

RETOUR AUX SOURCES ?

De son côté, M. l'abbé Raymond Laflamme, professeur à la faculté de théologie, parlant à cette première réunion de la nature du Conseil presbytéral, a rappelé que cette institution existant déjà dès les premiers siècles de l'Eglise. "On pourrait invoquer, a-t-il ajouté par ailleurs, qu'un conseil de laïcs aurait été plus à propos pour renseigner l'évêque sur les besoins pastoraux. Mais le premier conseil qui assiste l'évêque doit en être un constitué de prêtres, et cela en raison de la dimension collégiale inhérente au sacerdoce presbytéral."

Exécutif de 12 membres

(F. D.) — 67 des 72 prêtres élus ou désignés récemment pour faire partie du Conseil presbytaral, organisme qui a pour fonction de représenter les quelque 1500 membres des clergés régulier et séculier du diocèse de Québec se sont réunis pour la première fois lundi, au Grand Séminaire, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Maurice Roy.

Un exécutif de 12 membres

A cette occasion, ils ont procédé à l'élection de dix des 12 membres de l'exécutif, les 2 autres devant être désignés par le Cardinal. Voici la liste des élus :

Mgr Paul Nicole, P.D., vicaire général.

Mgr Ernest Lemieux, P.D., curé de Beauport, président de la région d'Orléans.

M. l'abbé Léonce Grégoire, supérieur du Petit Séminaire de Québec.

M. l'abbé Roméo Lemelin, curé de N.-D.-de-la-Présentation à Thetford, président de la région de L'Amiante.

R. P. Irénée Marquis, c.ss.r., supérieur à Ste-Anne-de-Beaupré, président de la Commission des Religieux.

M. l'abbé Eugène Tanguay, curé de N.-D.-de-Lévis, président de la région de Lévis.

M. l'abbé Robert Lepire, aumônier au Monastère des Ursulines, membre du Conseil Diocésain de Pastorale.

M. l'abbé Roland Doyon, secrétaire du Conseil Diocésain de Pastorale.

M. l'abbé Luc Grenier, vicaire à St-Thomas de Villeneuve, secrétaire-animateur de la région d'Orléans.

M. l'abbé Clément Gourde, desservant à Villeroy, secrétaire-animateur de la région de Lotbinière/Bois-Franc.

Le Motu Proprio Ecclesiae Sanctae qui recommande la création de cet organisme dans tous les diocèses du monde, prévoit que le président du Conseil Presbytaral est d'office l'évêque du diocèse.

Les 67 membres présents ont alors procédé à l'élection d'un premier vice-président : Mgr Paul Nicole, p.d., v.g. Le deuxième vice-président sera élu par les 12 membres de l'exécutif.

Etudes en commission

Par ailleurs, les participants, divisés en trois commissions d'étude, ont débattu des questions comme "seriez-vous favorables à une certaine uniformisation dans les classes de mariages et de sépultures? Etes-vous satisfaits de la façon dont les nominations ecclésiastiques sont faites? La formation ou la préparation pastorale donnée aux séminaristes et aux jeunes prêtres est-elle adéquate?"...

D'un autre côté, M. Paul-H. Plamondon, président de l'Action et président de la Commission Laïque d'administration, fondée l'automne dernier les a entretenu du travail fait à date par la Commission et de divers aspects des finances du diocèse, comme par exemple . comment faire, alors qu'il y a pénurie de fonds pour donner suffisamment d'argent aux divers organismes diocésains? Il s'est aussi déclaré heureux de la tenue des livres des finances du diocèse.

● **LE PREMIER VERSEMENT d'une contribution conjointe de Bell Canada et Northern Electric de $650,000 à la campagne de souscription de l'Université Laval a été effectué hier matin dans les bureaux du recteur de l'Université, Mgr Louis-Albert Vachon. M. Claude Duhamel (à gauche), vice-président et directeur général de la zone est de Bell Canada, et M. Gaston Boyer (à droite), vice-président et contrôleur de Northern Electric, présentent leur chèque à Mgr Vachon et au président de la campagne de souscription, Me Roger Létourneau.**

Le prêtre américain est celui qui affronte le plus le monde moderne

– Père Paul Warren

(F.D.) — Les professionnels américains qui travaillent le moins actuellement, il semble que ce soient les prêtres. Par ailleurs, c'est le prêtre américain qui affronte le plus le monde moderne. Il n'est donc pas étonnant que ce soit dans le clergé américain que se pose d'une façon cruciale la question du célibat du prêtre.

C'est ce qu'a déclaré hier midi devant les membres du club Richelieu-Québec le Père Paul Warren s.j., qui poursuit actuellement un stage d'études sur les moyens de communication sociale à l'Université de Philadelphie en Pensylvanie. Le Père Warren, après avoir tourné un film avec les étudiants de l'Université de Montréal sur le quartier St-Henri, se rendra prochainement en Alaska pour y tourner un autre film.

Le conférencier a raconté comment il a fait une étude sur le célibat des prêtres du sud de Philadelphie alors qu'il faisait une enquête sur un échantillonnage d'une centaine de prêtres.

CONSERVATEURS vs LIBERAUX

Il a été amené à constater que les conservateurs qui sont la majorité (soit environ 60%) ne semblent pas avoir de problème de chasteté. Ces conservateurs, il les a décrit comme ceux qui font très peu de lectures, qui sont peu au courant de Vatican II et qui souvent le rejettent. En général, ils se posent peu de problèmes et ont fortement tendance à rejeter le monde moderne. Ils sont bien vus de la hiérarchie et on les qualifie de "bons prêtres".

D'un autre côté, a dit le Père Warren, il y a les libéraux, ceux qui sont en crise, ceux que l'église-institution empêche de rejoindre le monde moderne. Ceux-là, ils disent que leur célibat, c'est le prix qu'ils ont dû payer pour devenir prêtres. Ils se considèrent encore comme des enfants que le poids des institutions empêche de se forger une personnalité. Pour ceux-là, qui ne peuvent entrer dans le sacramentalisme actuel de l'Eglise, la chasteté est un problème.

Par ailleurs, le Père Warren a été amené à penser qu'un bon nombre de prêtres mènent une vie double...

FAUSSE PISTE

D'un autre côté, le conférencier a déclaré qu'à la lumière d'un travail commun fait avec 7 religieuses sur la question du célibat, il y a nombre de prêtres, de frères et de religieuses qui s'engagent sur une fausse piste pour solutionner leur problème de chasteté.

Ils pensent, a-t-il dit, qu'ils peuvent rencontrer des hommes (ou des femmes) avoir des relations d'amitié ou même d'amour avec eux (elles) et en rester au niveau de l'amour platonique, comme si la sexualité n'était pas un dynamisme où, en acceptant la première étape, on pouvait ensuite rejeter impunément les étapes suivantes.

Au contraire, a-t-il dit, la chasteté est une force dynamique qui ne va pas sans souffrance et qui est fondée sur une authentique pauvreté pour un plus grand service. La chasteté exige qu'on se dépouille de toute sa vie privée. Dans ce sens, a précisé le conférencier, le plus gros problème des prêtres américains, c'est qu'ils vivent dans trop de confort sans travailler bien fort.

Développer le sens "international" chez les étudiants (Barbeau)

(U. P.) — Observant que l'Exposition universelle sera une occasion unique pour éveiller chez les élèves "le sens international", c'est-à-dire pour prendre conscience que nous vivons effectivement sur la terre peuplée de nos semblables et non seulement au Québec, le Dr Maurice Barbeau, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation de Laval a avancé l'idée qu'il s'agissait surtout dans le contexte actuel de la rencontre des peuples, de créer un état de disponibilité et d'accueil chez les enfants vis-à-vis les étrangers. Cette disponibilité, les éducateurs doivent l'inculquer à leurs élèves".

M. Barbeau, qui était le conférencier à un dîner-causerie organisé par Ville Vanier à l'Hôtel Sherwood en marge de la semaine de l'Education, a affirmé que les trois conditions pour atteindre cet esprit universellement communautaire étaient :

— D'accepter l'idée d'une communauté mondiale, d'abord;
— de faire de la solidarité humaine un véritable objectif;
— d'éveiller chez la jeune génération le sens international par un agrandissement, un élargissement de leur sens des valeurs.

Il serait cependant impossible d'inculquer aux élèves cet esprit de fraternité mondiale s'ils n'avaient acquis au préalable, selon le conférencier, la sensibilité qui permet de sympathiser avec les étrangers; s'ils n'avaient aucune éducation sociale, c'est-à-dire "le processus continu qui doit conduire l'enfant à l'adaptation à la société adulte; et enfin s'ils ne possèdent pas d'éducation nationale ou le développement de l'amour du milieu naturel.

S'ils veulent développer ce sens international, les éducateurs devront éviter les préjugés ou tout ce qui pourrait occasionner un nationalisme à outrance chez leurs élèves. En conclusion, le conférencier a formulé les voeux qu'un organisme du ministère de l'Education soit créé pour élaborer les principes et les modalités d'une pédagogie du sens international et pour en fournir la documentation. M. Barbeau est de plus d'avis que l'on devrait analyser les dimensions de la crise de nationalisme du Canada français chez la jeunesse, crise qui risque d'être un obstacle au sens international.

Elections générales aux postes de l'exécutif de l'AGEL le 14 mars

Des élections générales aux divers postes de l'Exécutif de l'Agel auront lieu sur le campusle 14 mars prochain : Briguent les suffrages :

1. A la présidence :
   a) Pierre April
   b) Pierre Jobin
2. A la vice-présidence à l'Education :
   a) Paul-René Bussières (équipe Jobin)
   b) Patrick Kenniff (équipe April
3. A la vice-présidence au bien-être :
   a) Pierre Delisle (équipe Jobin)
   b) Yvon Poirier (équipe April)
4. A la vice-présidence aux affaires universitaires :
   a) Pierre Bussières (équipe April)
   b) Jacques Doré (équipe Jobin)
5. A la vice-présidence aux affaires socio-politiques :
   a) Edouard Champoux (équipe April)
   b) Jean-Marc Gagnon (équi-Jobin)
6. A la vice-présidence aux affaires administratives et secrétaire :
   a) Yvon Hamel (équipe Jobin)
   b) Jean Houde (équipe April)

L'équipe élue le 14 mars prochain entreprendra son mandat (mandat d'un an), selon les termes mêmes de la constitution de l'Agel, le 1er juin prochain.

Colloque sur le tourisme les 17-18 et 19 mars à l'Estérel

L'Association des Géographes d'Amérique française tiendra son congrès annuel à l'Estérel les 17, 18 et 19 mars prochain. Ce congrès sera l'occasion d'un colloque sur le tourisme où seront traités les principaux problèmes relatifs à l'aménagement des ressources touristiques.

En plus d'une quinzaine de communications présentées par des géographes et autres spécialistes de l'aménagement touristique, deux conférences seront offertes aux participants. La première, intitulée **"Une géographie gastronomique du Québec"** sera présentée par M. Jacques Rousseau, ethnobiologiste et professeur à l'Université Laval. Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier prononcera une seconde conférence, lors du banquet de clôture le 19 mars.

Le programme, très chargé, comprendra en outre une excursion dans les Laurentides du Nord de Montréal. L'Association des Géographes d'Amérique française espère ainsi favoriser le développement de la géographie touristique au Québec.

Le colloque sera suivi de l'assemblée générale annuelle et de l'élection d'un nouveau bureau de direction. L'A.G.A.-F. groupe actuellement une centaine de géographes québécois, ontariens et acadiens. L'actuel bureau de direction est composé de monsieur Henri Dorion, président et professeur agrégé à l'Institut de géographie de l'Université Laval, monsieur P. Y. Pépin, vice-président et professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. MM. Paul Bussières et Hugues Morissette respectivement secrétaire et trésorier, tous deux professeurs auxiliaires à l'Institut de géographie de l'Université Laval et monsieur Ludger Beauregard, conseiller et directeur du Département de géographie à l'Université de Montréal.

20e anniversaire

Le service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge canadienne célèbre cette année son 20e anniversaire. Depuis 1947, les Canadiens ont donné plus de 9,250,000 unités de sang pour les malades hospitalisés.

Près de 200,000 Canadiens ont suivi avec succès les cours de sécurité aquatique de la Croix-Rouge l'an dernier.

Personne n'est forcé de croire aux apparitions

– Chanoine Laurentin

(F. D.) — Personne n'est forcé de croire aux apparitions. Les manifestations surnaturelles d'ordre sensible sont un secteur libre de notre alimentation spirituelle. Il faut juger l'arbre à ses fruits. Les révélations privées sont valables si elles nous conduisent à l'essentiel de la Révélation et il faut les juger en les confrontant avec l'Evangile.

C'est ce qu'a déclaré hier soir le chanoine René Laurentin à une question sur ce qu'il faut penser des apparitions à Garabandal. Selon lui, lorsque des apparitions jouissent d'un jugement favorable de la hiérarchie, on peut y ajouter foi avec plus de confiance en les replaçant dans l'ensemble de la Révélation. Mais le chrétien demeure toujours libre vis-à-vis d'elles.

Le chanoine Laurentin prononçait une conférence publique à l'amphithéâtre de la Faculté de théologie de l'université Laval sur "Marie, obstacle à l'oecuménisme ou facteur d'unité. Le chanoine Laurentin est un spécialiste en théologie mariale de réputation internationale. Il a publié plusieurs ouvrages sur la Vierge, sur Lourdes et a été chroniqueur du Concile au journal français "Le Figaro".

Des apparitions à Garabandal?

On se souvient qu'il y a quelques mois, l'archevêché de Montréal, après avoir consulté l'évêque du diocèse espagnol où est situé Garabandal avait dit qu'il ne s'agissait que "de prétendues apparitions". Dernièrement, l'Eglise de Québec, journal officiel du diocèse de Québec, invitait les diocésains "à la plus grande prudence".

Et, dans son dernier numéro, le journal officiel du diocèse de Montréal reprend ses avertissements en citant l'avis transmis récemment par le Saint-Siège au sujet des prétendues apparitions de Garabandal.

On y lit :

"En ce qui concerne les prétendues "apparitions" de Garabandal, il convient de s'en tenir aux dispositions de l'autorité ecclésiastique compétente, en l'occurrence Son Exc. Mgr l'Evêque de Santander. Or, selon diverses notes publiées par ce dernier, la commission compétente chargée de qualifier ces phénomènes, a estimé qu'on ne pouvait établir leur caractère surnaturel. En outre, il n'a accordé l'imprimatur à aucun livre, tract ou reportage sur ce sujet. Enfin, il a invité les fidèles à s'abstenir d'échauffer l'ambiance créée par ces faits et de s'abstenir d'accourir audit village pour ce motif; il a interdit à tous les prêtres, tant diocésains qu'extra-diocésains et à tous les religieux, sous peine de suspense ipso facto, de se rendre au lieu mentionné sans permission expresse de l'autorité diocésaine.

"Ces dispositions de l'évêque de Santander ont été déclarées sages et prudentes par le dicastère romain saisi de l'affaire, c'est-à-dire la Sacrée Congrégation de la doctrine de la foi (ex S. Office).

"Quant aux paroles que le Saint-Père aurait adressées à une des "voyantes" lors d'une audience générale, elles ne correspondent pas à la réalité des faits".

Présence de Davis qualifiée "d'inconvenante"

MONTREAL (PC) — La revue "Relations", publiée à Montréal par un groupe de Jésuites, qualifie de "présence inconvenante" la participation éventuelle de Charles Davis au congrès international de théologie qui aura lieu à Toronto en août sous les auspices de l'épiscopat catholique.

La revue estime que Davis, qui vient de rompre avec le catholicisme, aurait dû voir "la délicatesse de décliner l'invitation qui lui avait été faite alors qu'il était théologien catholique".

On sait que Charles Davis, un des théologiens britanniques les plus en vue, en quittant l'Eglise catholique, avait accusé le Pape de mentir, l'Eglise officielle de montrer peu d'égard pour la vérité et pour les individus et l'Eglise institutionnelle d'être une "pseudo-structure politique en train de couler."

De passage à Toronto, il y a quelques semaines, Davis avait précisé, au cours d'une entrevue, que l'invitation de participer à ce congrès international de théologie ne lui avait pas été retirée et qu'il envisageait sérieusement d'y présenter un essai sur le thème de la prière contemplative et de la sainteté dans le monde.

Pour sa part, le père Leonard Shook, président du comité d'organisation de ce congrès, a déclaré que Charles Davis est toujours le bienvenu, bien qu'il ait quitté l'Eglise.

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's.

Paquet

Jusqu'au 18 mars incl.

LA FOIRE DU LIVRE

à notre salle de spectacle au 3e étage

50,000 LIVRES A SOLDER

pour adultes, enfants et jeunesse

AUTRES SPECIAUX à cette occasion provenant de nos rayons de

- PAPETERIE, machines à écrire
- ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES
- EXPOSITION DE PHOTOS du club Alpha
- DISQUES Columbia et Barclay

LE PONT-TUNNEL LOUIS-HIPPOLYTE LAFONTAINE

qui relie l'Île de Montréal à la rive sud sera ouvert à la circulation générale à partir du LUNDI, 13 MARS 1967, à 1 h p.m.

Avant cette date, il n'y aura aucune circulation autre que celle des autobus gratuits pour les visiteurs.

Afin d'assurer le confort et la sécurité des automobilistes qui utiliseront cette nouvelle artère, le Conseil Exécutif du Québec, par l'arrêté-en-conseil no 340, demande au public de faire preuve d'esprit civique et d'observer les règlements suivants:

- **Circuler dans le tunnel et sur ses approches au moyen de véhicules motorisés seulement.**
- **Observer une vitesse supérieure à 30 milles à l'heure et inférieure à 60 milles à l'heure, ou toute vitesse qui pourra être affichée selon les circonstances.**
- **Se maintenir sur la même voie, sauf lorsque les feux de circulation demandent le contraire.**
- **Éviter, sauf en cas d'urgence, de faire marche arrière, de s'arrêter ou de stationner.**
- **Circuler sur la voie extérieure droite en service si on conduit un véhicule industriel ou commercial de plus de 5,000 livres.**
- **Transporter des matières inflammables, explosives ou caustiques seulement entre minuit et 6 h a.m.**

Pour assurer davantage la sécurité du public, les préposés à la garde du tunnel ou les membres de la Sûreté Provinciale pourront, aux risques et frais du propriétaire, remorquer tout véhicule immobilisé dans le tunnel et ses approches, ou déplacer tout objet qui y aurait été laissé.

Les automobilistes seront intéressés de savoir que la circulation dans le tunnel Lafontaine est surveillée par un système ultra-moderne de **télévision en circuit fermé**.

En cas de panne ou d'accident, le conducteur du véhicule pourra demander de l'aide en poussant l'un des boutons d'appel situés à tous les 150 pieds le long des murs du tunnel. Le conducteur devra ensuite retourner à son véhicule jusqu'à ce que le service de patrouille ou de dépannage se rende sur les lieux de l'appel.

Ce service public est disponible 24 heures par jour.

Pour tous renseignements, adressez-vous au **MINISTÈRE DE LA VOIRIE, PONT-TUNNEL LAFONTAINE, 400, RUE LEPAILLEUR, MONTRÉAL, P.Q.**

MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC

l'Action féminine

Savoir-faire et talents sociaux

Par quel pouvoir telle personne est-elle capable de se faire des amis et d'influencer les autres à volonté, alors qu'une autre est gauche et maladroite et passe son temps, au contraire, à se faire des ennemis ? Comment se fait-il que tel vendeur connait un succès brillant et immédiat tandis que tel autre est incapable de vendre des glaces, même un jour de canicule ?

Ce sont des questions qui prennent de plus en plus d'importance avec le développement de la population mondiale. Certains biologistes ont établi des parallèles entre les pressions exercées par l'explosion démigraphique et certaines expériences de laboratoire qui ont montré que, dans des conditions de surpeuplement, les animaux développent les névroses et des psychoses du fait de leur incapacité d'adapter leur comportement social.

On se contentait autrefois de répondre aux questions du premier paragraphe en disant qu'un homme avait le don de se faire des amis, ou qu'il avait la langue bien pendue ou que c'était un vendeur né. Mais à notre époque de méthode scientifique, où tant de facteurs importants peuvent dépendre du "savoir-faire social" — de la réussite politique ou commerciale à la simple santé mentale — ces réponses ne nous satisfont plus. L'homme veut pénétrer à fond le jeu encore mal compris des réactions des individus les uns devant les autres, de ces individus qui ont des hérédités différentes et proviennent de milieux différents, facteurs dont l'ensemble produit notre société, ramifiée à l'infini.

C'est pour cette raison qu'une équipe de psychologues de l'Université d'Oxford vient d'entreprendre "un projet de recherche sur le savoir-faire social et les talents sociaux" qui promet de nous faire un certain nombre de révélations sur les motifs étranges qu'ont beaucoup de nos actes. Cette équipe, dirigée par M. Michael Argyle, de l'Institut de psychologie expérimentale de l'Université d'Oxford, se compose de onze chercheurs. Ils en sont à la fin de la troisième année de leur étude et sont parvenus déjà à certaines conclusions intéressantes — surprenantes même.

Ainsi, on a réalisé l'expérience suivante : on a observé en secret des couples en conversation. Dans chaque couple, l'une des personnes savait qu'on les observait et pourquoi. Elle ne devait pas bouger tandis que l'autre était invitée à aller la rejoindre pour lui parler. Les observateurs évaluaient alors la distance à laquelle la deuxième personne se tenait de son interlocuteur pendant l'entretien.

Le résultat a été assez inattendu. Les observateurs ont découvert qu'il y avait une corrélation distincte entre la taille de la seconde personne et la distance à laquelle elle se tenait. Si la seconde personne était un homme, plus cet homme était grand, plus il se tenait près de son interlocutrice. Si la seconde personne était une femme, le contraire se produisait — plus la femme était grande, plus elle prenait de recul.

Malgré ce résultat surprenant, l'équipe de M. Argyle a découvert rapidement une explication à cette énigme. Dans notre société, la "norme culturelle" veut que les hommes soient grands et les femmes petites. Même si tel n'est pas toujours le cas, dans notre subconscient nous nous efforçons de faire passer cette théorie dans la réalité. C'est pourquoi si un homme est grand, cela lui est égal de se tenir près de son interlocuteur tandis qu'un homme petit se sent plus à l'aise à une certaine distance, de façon à ce que son interlocuteur le voie mieux. De la même façon, une femme grande souhaite faire oublier sa taille et, de ce fait, aura tendance à s'écarter, tandis qu'une femme petite se rapprochera, pour faire mieux valoir la "féminité" de sa taille.

Les distances sont assez frappantes. Les hommes, par exemple, se tiennent en moyenne à 60 cm de leur interlocuteur, lorsqu'ils appartiennent au tiers le plus grand de la population; cette distance passe à 1 m 20 pour les plus petits. Pour les femmes, ce sont les mêmes chiffres, mais en sens inverse.

Ce résultat surprenant est intéressant en lui-même. C'est l'un des aspects de la recherche fondamentale que le projet se propose de faire, mais ce dernier comporte d'autres buts plus pratiques. Les talents sociaux entrent en jeu à chaque instant de nos vies, dans notre travail, nos loisirs, notre famille et nos rapports officiels. S'il y avait moyen d'améliorer ces talents, les rouages de la société tourneraient plus facilement et les chercheurs ont fait plusieurs tentatives dans ce sens.

L'une de ces tentatives consistait en un cours extra-muros pour les travailleurs sociaux et les directeurs de personnel afin de leur apprendre à interviewer et à commander, entre autres choses. Il y a eu douze cours, et le nombre des assistants a été de quinze en moyenne. On a recréé des situations empruntées à la réalité dans lesquelles les étudiants ont dû jouer un rôle et, de même, on s'est efforcé de développer chez eux d'autres formes de talents sociaux.

Dans treize cas, on a demandé à des collègues de ces étudiants de donner leur opinion sur eux avant et après le cours. Les psychologues ont été heureux de constater qu'il s'était produit une nette amélioration dans cinq cas — ce résultat n'est peut-être pas aussi bon qu'on s'y attendait mais il constitue déjà un signe de l'efficacité de certaines techniques.

Les progrès les plus nets ont eu lieu dans les domaines suivants : "la capacité d'interviewer les autres", "la sensibilité à leurs besoins et à leurs sentiments", "la capacité de se faire comprendre clairement" enfin "la capacité de faire une conférence, d'enseigner et de parler en public". L'expérience a prouvé qu'on pouvait améliorer le savoir-faire social et mesurer les progrès réalisés.

A un niveau simple, un magnetophone suffit. Les psychologues de M. Argyle ont montré par exemple qu'on peut améliorer la technique d'un interviewer en lui faisant entendre l'enregistrement de sa voix pendant l'interview. Il se rend compte alors des maladresses qu'il commet et peut les corriger sans difficulté. Plus raffiné est l'emploi d'un magnétoscope qui permet aux sujets de se voir et d'entendre leur voix en même temps.

Au centre de recherche d'Oxford, M. Argyle m'a déclaré que le travail en cours présentait un triple avantage. En tout premier lieu, cette recherche permettra de mettre au point des techniques destinées à développer les talents sociaux, comme les cours **extra-muros** qui ont été organisés.

"Ce genre de formation convient parfaitement aux interviewers, aux vendeurs, aux responsables d'équipe, aux directeurs d'affaires, aux professeurs et même aux hôtesses de l'air" nous a-t-il confié. "Tous ceux qui par leur métier doivent être en contact avec le public peuvent tirer profit de ces cours. Beaucoup d'entre eux ne reçoivent aucune formation et s'ils en reçoivent une, c'est sans grand effet. Le but de notre travail est de mettre au point un système amélioré de formation".

Leur deuxième objectif est le traitement des malades mentaux. D'après M. Argyle, la société a à peine effleuré cet aspect du problème. "Presque tous les malades mentaux n'arrivent pas à avoir des rapports sociaux normaux. Dans certains cas, c'est même là l'origine de leurs troubles. L'homosexualité est peut-être l'exemple le plus net. Certains homosexuels ne savent pas quelle conduite adopter avec les femmes; cette déficience de leur savoir-faire social ajoute encore à leurs problèmes.

"Cet aspect de notre travail est d'un certain intérêt théorique, car les déficiences de performances varient beaucoup suivant les types de malades mentaux".

Il y a encore beaucoup à faire dans le domaine du savoir-faire social chez les malades mentaux et essayer d'améliorer leur savoir-faire social. J'espère que nous pourrions ainsi améliorer leur comportement dans la société et peut-être même en faire à nouveau des membres utiles de cette société".

Le troisième objectif de ce travail, ainsi que M. Argyle le reconnait lui-même, est d'ordre plus spéculatif. C'est l'idée, peut-être utopique, d'améliorer le comportement social de chacun afin de lui donner plus de poids. "Beaucoup de personnes", dit-il, "passant chaque jour le plus clair de leur temps avec les autres. Les directeurs d'affaires, par exemple, passent 80% de leur temps à parler avec d'autres personnes.

Dans une large mesure, ces rapports sociaux sont décevants, sans effets positifs et ils provoquent de la détresse. Il ne devrait pas en être ainsi et nous voudrions rendre les rapports sociaux plus fructueux".

Dans ce but, cette équipe consacre une grande partie de son travail à l'étude de ces rapports. Des phénomènes simples comme le rôle joué par les yeux au cours d'une conversation ont été étudiés de près et certains faits intéressants ont pu être observés. Il en ressort que le regard joue un rôle beaucoup plus important dans la conversation que ne le laisserait supposer une étude superficielle. Il s'agit presque d'un langage "sub-vocal" qui s'établit par le regard, sans même que les deux interlocuteurs s'en rendent compte. C'est avec nos yeux, par exemple, que nous signalons la fin d'une certaine contribution à la conversation.

● A la fine pointe de la mode sont les ensembles robes-et-manteaux. A gauche : une adorable petite robe de toile, ceinturée d'un lien de cuir et dont les plis de la jupe dessinent un demi-panneau. A droite : sous le manteau de toile, à larges rayures Bayadère, une robe toute blanche de ligne pure.

Conseils à la trésorière d'une organisation

Quelle que soit l'organisation, la trésorière est commise à la garde de ses fonds. Elle est responsable des recettes et dépenses en fonctions des ordres qu'elle reçoit de l'organisation, du conseil d'administration, du comité exécutif, financier ou budgétaire.

L'organisation doit décider si les factures seront payées par chèque ou en espèce et quel sera l'agent d'exécution. Elle doit également soit approuver le budget, soit autoriser le comité exécutif ou le conseil d'administration de le faire. Tout président d'un comité, un administrateur ou un membre sera tenu d'obtenir, avant d'effectuer toute dépense, l'autorisation du président du comité, ou du conseil d'administration.

Chaque organisation aura ses propres méthodes et règlements pour la gestion de ses finances, mais afin d'éviter des difficultés de départ, nous vous donnons ci-après, quelques conseils et indiquons quelques précautions à prendre susceptibles d'aider une trésorière nouvellement élue.

1) Dépensez seulement pour des articles inscrits au budget, ou approuvés par un administrateur. Au cas ou une dépense supplémentaire surgirait, portez ce fait à la connaissance de l'administrateur qui décidera. Dans l'éventualité ou des fonds seraient approuvés pour un projet spécial, un service à rendre à un malade ou à une personne dans le besoin, par exemple, la trésorière doit insister pour que le directeur du projet procède à une vérification soigneuse des comptes. Gardez tous les reçus ainsi que toutes les factures payées.

2) Conservez les fonds en lieu sûr. Ayez un fonds de caisse, et versez le reste dans un compte bancaire ou un compte courant postal. Adressez-vous au représentant local afin d'être au courant des avantages et désavantages, ainsi que des frais et des intérêts éventuels. Ne mélangez pas votre propre argent et celui de l'organisation. N'empruntez pas de l'argent ne fusse que pour un court laps de temps.

3) Délivrez un reçu à toute personne payant une facture, une cotisation, ou versant des fonds qui seront affectés à certaines dépenses. Indiquez toujours sur le reçu la raison du versement, datez-le et signez-le. Des fonds provenant d'une collecte ou de dons, ainsi que de toutes autres sources de revenus, doivent être indiqués sur un reçu.

4) Tout don, et en particulier, les dons importants, doit faire l'objet d'un reçu établi par l'un des administrateurs. Au cas ou l'argent serait reçu par la trésorière elle même, elle en accuse réception ou elle en informe la présidente ou la secrétaire, lui adressant un reçu avec demande que celui-ci soit envoyé au donateur et qu'il en soit fait mention à la réunion suivante.

5) A la fin de chaque mois, livrez-vous à des calculs très simples. Additionnez toutes les sommes inscrites dans la colonne recette de votre livre de comptes. Additionnez tous vos reçus. Cela correspond-il ? S'il n'en est rien recherchez l'erreur. Audditionnez toutes les sommes inscrites dans la colonne dépense de votre livre de comptes, ajoutez-y toutes les preuves s'y rapportant, talons de chèque bancaires, postaux, mandats-poste, vos reçus et factures payées. Est-ce que la somme totale correspond avec la somme inscrite dans la colonne dépense de votre livre de compte ? ou de votre relevé bancaire (au cas ou vous en auriez un). Classez tous ces documents.

Additionnez toutes les recettes en espèce et comparez le total avec celui de vos reçus et votre tiroir de caisse. Cela correspond-il ? S'il n'en est rien recherchez l'erreur.

6) Faites un rapport si celui-ci est demandé par l'administrateur. Aux réunions ordinaires les membres voudront, peut-être, écouter un rapport sur le solde en espèce et le relevé bancaire, ou celui du compte courant postal. Indiquez s'il y a eu des dons de faits, si on peut espérer des rentrés et exposez tous les problèmes qui pourraient se poser. Il est de bonne politique de présenter un rapport trimestriel à l'administrateur. Si l'organisation le demande, préparez un rapport annuel, et présentez-le après la vérification des comptes, au cours de la réunion générale annuelle.

7) A la fin de votre mandat de trésorière, remettez votre livre de caisse, vos reçus, dossiers, rapports et les fonds en espèce à la trésorière nouvellement nommée. L'ancienne et nouvelle trésorière peuvent alors compter les espèces remises et signer, toutes les deux, le bilan ou rapport.

Méthodes pour redonner vitalité au grand âge

De nouvelles méthodes qui permettent au valétudinaire âgé le retour à la vie normale grâce à des exercices lui rendant sa vitalité, donnent présentement d'extraordinaires résultats au Centre de Revivification de l'Hôpital Municipal de Rotterdam. Des spécialistes de tous les pays du monde se rendent à Rotterdam pour y étudier les méthodes de travail utilisées à ce Centre fondé en 1961 à titre de premier du genre dans les Pays-Bas.

ORIGINE

La direction du Centre est assumée par le Dr S. Bradbaart, pionnier dans le domaine de la gériatrie ou des maladies de la vieillesse.

Lorsque, en 1957, le Dr Braadbaart décida de se spécialiser en gériatrie, il travailla d'abord en Angleterre où cette nouvelle branche de la médecine a pris naissance. Peu après son retour aux Pays-Bas on le nomma directeur du Département de gériatrie, division du bien-être, aux Services de la santé publique de Rotterdam. On lui confia en plus la responsabilité de deux foyers pour invalides âgés.

EXERCICES

Chez les malades du Centre de revivification, se rencontrent des cas assez graves : attaques d'apoplexie ou congestions cérébrales, fractures de hanches, amputations de jambes, rhumatismes, troubles d'arthrose ou troubles relevant de la neurologie. Alors que ces malades sont hospitalisés pour traitement, le Dr Braadbaart intervient avec ses méthodes de rééducation physique. Les malades doivent faire quelques exercices quotidiens, entreprendre une gymnastique, bref faire exercer leurs articulations pour ne pas tomber dans l'invalidité complète. Les exercices qu'on leur propose sont courts mais fréquents. Grâce à cette méthode, des gens que la maladie semblait vouer comme pensionnaires d'institutions pour les invalides ont maintenant de fortes chances de retourner au foyer et de mener une vie normale ou presque.

LE RETOUR AU FOYER

Au dire du Dr Braadbaart, environ 40 p. 100 de ses malades recouvrent suffisamment de bonne santé après deux ou trois mois de traitements pour retourner à leur foyer.

Lorsque le centre leur donne congé, les malades ne sont pas pour autant abandonnés à eux-mêmes. Des membres du personnel du Dr Braadbaart s'emploient à découvrir si leur foyer est acceptable vu leur condition physique. S'il ne l'est pas, on prend les mesures nécessaires pour envoyer ces malades à l'un des nombreux logements aux multiples commodités pour gens âgés, un genre d'habitation qui se multiplie comme champignon aux Pays-Bas.

PERSONNEL PROFESSIONNEL

Parmi les obstacles auxquels le Dr Braadbaart fait face dans son travail de pionnier est la pénurie de personnel professionnel.

Simplement merveilleux

Marian Martin

La voilà partout — de la maison à la piscine ou pour magasiner, vous pouvez compter sur cette robe-manteau à toutes les minutes.

Portez-la avec ou sans ceinture.

Le patron 9454 se vend grandeurs : 10, 12, 14, 16, 18, 20.

Envoyez .65 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

—Horoscope—

VENDREDI 10 MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous vous posez plusieurs questions sérieuses . . . et vous recevez plusieurs suggestions intéressantes.

21 avril au 21 mai (Taureau) — La discrétion vous rendra doublement agréable et sympathique. Votre application manuelle sera couronnée d'une belle réussite.

22 mai au 23 juin (Gémeaux) — Influences propices aux constructeurs. Colorez votre langage pour donner plus de relief à vos idées.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Journée laborieuse mais plaisante. Appliquez-vous à faire le bonheur de ceux qui vivent dans votre rayonnement.

24 juillet au 23 août (Lion) — Ne faites pas de changement pour obéir à des fantaisies, soyez logique avec vous-même et les autres.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Doué pour la recherche, vous aurez du succès dans ce domaine. Votre vie professionnelle est marquée d'un succès.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous aurez de la difficulté à garder votre équilibre à travers la marche des événements. Un meilleur sens de l'adaptation vous aiderait dans ce sens.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous ne serez pas très bien compris de votre entourage, aujourd'hui. Vous serez d'humeur irritable.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Votre endurance sera proportionnée à la lutte que vous devrez soutenir. On s'amuse de vos réparties.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Défiez-vous de la monotonie, elle est mauvaise conseillère. Vous aurez un obstacle difficile à franchir.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Configurations planétaires stimulantes pour les jeunes entreprises. Votre fidélité sentimentale est un puissant exemple.

20 février au 20 mars (Poissons) — Commencez la semaine sur un air de détermination. Eliminez tous les détails insignifiants qui sont synonymes de perte de temps.

SI VOUS ETES NE UN 10 MARS

Vous êtes aussi bien doué mentalement que physiquement. Vous avez de grandes possibilités dans le domaine militaire.

Ayez le courage d'être vous-même envers et contre tous.

ça y est...ça y est...rabais à GO! GO!
c'est la vente surboum de SINGER

ÉPARGNEZ $50
MODÈLE 620 DU CENTENAIRE AVEC MEUBLE DE LUXE MODÈLE 349

RABAIS SUR TOUTES LES MACHINES À COUDRE EN MAGASIN!

BAS PRIX DE LA VENTE SURBOUM
PORTATIVE SINGER MODÈLE 239
seulement $88

- robuste, pratique, silencieuse
- coud, reprise, raccommode
- longueur du point ajustable
- gamme complète de vitesses
- mallette 2 tons

RABAIS DE $10 SUR MACHINE À ÉCRIRE PORTATIVE SINGER
Vous l'aimerez en la voyant! 84 caractères, ruban bicolore, retour de ruban automatique et 5 ans de garantie. Modèle T-4. SPÉCIAL 59.95 AVEC SUPERBE MALLETTE

TV PORTATIVE 19" DE SINGER
Transformateur pour image plus claire. Puissance d'image de 18,000 volts, 1 an de garantie sur les lampes et 90 jours d'entretien complet. Modèle SPR165. Pendant la vente, la base est gratuite. SPÉCIAL 199.95 AVEC BASE GRATUITE

ASPIRATEUR FORMAT BARIL DE SINGER
Puissance d'aspiration inégalée, moteur 1¾ CV. Cadran à 3 positions. Se tient debout pour faciliter le rangement. Modèle C-7, avec accessoires de luxe inclus. SPÉCIAL $20 DE RABAIS

La fabuleuse machine à coudre Golden Touch & Sew*, zig-zag, de Singer

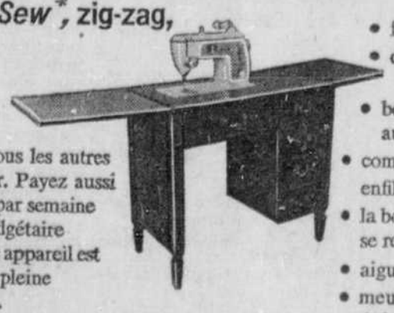

Spéciaux sur tous les autres produits Singer. Payez aussi peu que $1.25 par semaine avec le plan budgétaire Singer. Chaque appareil est neuf et porte la pleine garantie Singer.

- fait 3 sortes de couture
- droite, zigzag et point de chaîne
- boutonnières parfaites, automatiquement
- commutateur 2 vitesses et enfileur d'aiguille à même
- la bobine presse-bouton se remplit d'elle-même
- aiguille oblique
- meuble de luxe fini noyer 4 tiroirs de rangement

CENTRES SINGER

QUEBEC — 847, rue St-Jean — Tél.: 525-6141
324 est, rue St-Joseph — Tél.: 522-8129
Place Fleur de Lys — Tél.: 522-7397
JONQUIERE — 419, Racine — Tél.: 543-4305
CHICOUTIMI — 262, St-Dominique — Tél.: 542-6222
ST-FELICIEN — 144 A, boul. Sacré-Coeur — Tél.: 679-0121
SEPT-ILES — 637, rue Brochu — Tél.: 942-4755

Consultez votre annuaire téléphonique pour l'adresse de tout autre Centre Singer

* Une marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

A Toronto, les étudiants déplorent l'"absence" du Québec aux fêtes de la Semaine du deuxième siècle

TORONTO (P.C.) — Le conseil d'administration des 22,000 étudiants de l'Université de Toronto a exprimé son "amère déception" à l'absence du Québec aux fêtes de la Semaine du deuxième siècle.

"Aussi bonnes qu'aient pu être vos intentions à l'origine, ces fêtes du centenaire canadien sont pour la jeunesse du Canada "une gaffe malheureuse", écrit M. Thomas Faulkner, président du conseil, dans une lettre ouverte aux organisateurs du festival qui a commencé, lundi, à Edmonton.

Voici des extraits de sa lettre :

"Si les chefs de file des étudiants avaient été au courant à travers de certains faits, ils auraient retiré la contribution de plusieurs milliers de dollars que leur université a versée pour ces fêtes et auraient demandé au gouvernement de l'Ontario d'en faire autant".

"Puisque ces sommes ont été dépensées, nous apporterons notre participation, mais nos représentants seront là pour rappeler aux autres participants l'absence du groupe canadien-français."

QUI BLAMER ?

"A qui revient le tort ? L'Union des étudiants du Québec, UGEQ, était prête à apporter sa participation à une étude approfondie de la réalité canadienne. Elle a aussi accepté de recueillir l'argent nécessaire pour défrayer la moitié du coût du colloque. Un de ses représentants a même entrepris à ses frais un voyage dans les Prairies pour s'occuper des préparatifs et il a demandé que le groupe français ait une représentation égale à celle du groupe anglais au colloque sur l'avenir du Canada. Mais il arriva que les étudiants canadiens-français se sont rendus compte que la Semaine du deuxième siècle n'était qu'une fête du statu quo et qu'on consentirait seulement à des changements mineurs pour accorder au groupe français une représentation égale . . ."

RETRAIT DE L'UGEQ

"Ils ont appris que les représentants de la Semaine du deuxième siècle avaient déjà tenté d'obtenir de l'argent du gouvernement du Québec au nom de l'UGEQ. Dès lors l'UGEQ s'est tranquillement retirée de tout programme de participation à la Semaine.

"Voilà que des participants à la "Semaine du deuxième siècle" ont visité les campus universitaires du Québec à la recherche d'étudiants désireux de participer à ces "fêtes". Seulement une poignée d'étudiants viendront, mais combien y en aura-t-il qui proclameront : "Mon alma-mater endosse cette initiative". Je parie qu'il n'y en aura pas un seul".

TEMOIGNAGE

"En tant que Canadien, j'aimerais déclarer fièrement que je vis dans un pays où deux grandes nations sont heureuses de vivre ensemble et désirent réellement respecter les droits de chacune des deux cultures.

"Je ne vois aucun avantage au concept du melting-pot américain, mais est-ce que le témoignage maladroit fourni à l'occasion de cette "Semaine du deuxième siècle" est le progrès le plus important que nous puissions réaliser depuis la tragédie des écoles manitobaines et le rapport de Lord Durham?

"Nous, Canadiens anglais, allons devoir apprendre qu'il y a plus à faire dans le domaine du biculturalisme au niveau universitaire que d'inviter "un ou deux" écrivains canadiens-français à un colloque sur la littérature et qu'à installer un système de traduction simultanée durant ces réunions.

"Peut-être que, cette Semaine ne donnant rien d'autre, les délégués apporteront-ils un projet nouveau susceptible de réconcilier les étudiants du Canada français et ceux du Canada anglais. Sinon, ce festival risque de tourner à la veillée funèbre".

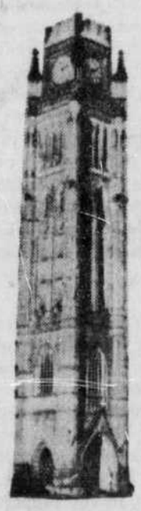

En direct d'Ottawa

Du mercredi au samedi inclusivement, l'ACTION offre aux quatre grands partis politiques fédéraux, par la voix d'un de leurs représentants, l'occasion de faire valoir leur position dans le domaine de la politique fédérale. Cette chronique sera signée tour à tour par MM. Réal Caouette, R.C.; Robert Cliche, NPD; Auguste Choquette, Libéral, et Martial Asselin, P.C.

par Robert Cliche
Chef québécois du NPD

Quand Marchand et Sauvé embouchent les trompettes américaines

Il m'apparaît que Messieurs Jean Marchand et Maurice Sauvé ont embouché la trompette américaine. Solidaires de Messieurs Sharp et Winters, qui de toute évidence font le jeu de l'invasion économique américaine, ils ont affirmé d'après les journaux une déclaration qui m'apparaît être excessivement dangereuse. Plus spécialement d'après Monsieur Maurice Sauvé, la liberté politique du Canada n'est pas menacée, même si les Américains contrôlent notre vie économique. Il a affirmé tout cela sans rire.

Quelques jours plus tard, de passage à Montréal, M. David Rockfeller, junior, affirmait la même chose ou presque. On a eu l'impression que le discours de M. Sauvé et celui de David Rockfeller avait été composé par la même plume. Voilà donc à la même table Rockfeller, Marchand et Sauvé. Bon appét ! Messieurs !

Un vieux dicton populaire basé sur le bon sens nous dit que "celui qui conduit c'est celui qui tient les cordons de la bourse". C'était vrai hier et ce proverbe est encore vrai aujourd'hui.

Les Américains nous contrôlent économiquement. On le sent d'ailleurs dans les agissements du gouvernement fédéral lorsqu'il façonne sa politique extérieure. L'autre jour à la télévision M. Jean-Paul Goyer, député fédéral de Dollard, nous disait que Messieurs Pearson et Martin sont dans le fond de leur coeur pour la reconnaissance de la Chine, pour l'arrêt des bombardements au Nord-Vietnam, et pour le rejet des armes nucléaires. Mais pourquoi alors le Gouvernement Fédéral ne forme-t-il pas des législations en conséquence ? On sent bien qu'il ne peut pas le faire puisque Washington dicte au pays la politique extérieure. Il est anormal que les filiales canadiennes de certaines compagnies américaines prennent leurs ordres de Washington, surtout lorsque l'intérêt économique du pays est en jeu. On sait de plus que les Etats-Unis dans le passé ont donné des ordres à des compagnies canadiennes de cesser de commercer avec certains pays qui n'avaient pas l'heur de plaire à Washington.

Plus de 65% de l'économique canadienne nous échappe maintenant. Nous sommes devenus des satellites de Washington. Le pays même nous échappe et bientôt nous ne serons plus que des locataires sur la terre canadienne.

Je comprends mal Messieurs Marchand et Sauvé de ne pas s'alarmer. Si on continue à laisser aller notre économie aux mains américaines, j'ai l'impression qu'avant longtemps nous assisterons à une poussée annexioniste sans précédent.

Il est sûr que nous avons besoin des capitaux américains mais le Mexique et le Japon par exemple ont voté des législations pour être capable de contrôler le capital américain. Ici depuis trente ans, rien ne se fait et le mouvement va en s'accélérant.

En fait le parti libéral depuis quinze ans et encore aujourd'hui assiste et préside de façon silencieuse à la perte de l'indépendance économique canadienne. Ces beaux drôles ne s'inquiètent en rien et n'ont même plus la force de ramer contre le courant américain. A descendre la rivière sans effort on arrive bientôt à la chute et au gouffre !

Robert CLICHE

Les quadrillés
dans les ensembles juvéniles

Le printemps nous apporte une grande popularité pour les quadrillés nouveaux dans les lainages aux fines textures.

A. Manteau à double boutonnage, épaulette et ceinture marquant la taille. Il forme duo avec une robe de ligne A avec petit col haut. Quadrillé centenaire 7 à 14. L'ensemble **39.98**

B. Modèle classique à col tailleur et double boutonnage. Ce manteau se porte sur une robe sans manche à taille longue dont la jupe est à plis creux. Confection Futurama. Tons de pastel 7 à 14. ..... l'ensemble **34.98**

C. Tailleur-pantalon réalisé dans un beau lainage, tons de pastel. Jaquette avec col à pointes, poches appliquées et ceinture au dos. Pantalon droit avec large ceinture sur les hanches. Fermoir avant. Confection Futurama 7 à 14. L'ensemble **27.98**

S
Le Syndicat DE QUÉBEC

ST-ROCH, 4e ETAGE ET PLACE LAURIER. COMMANDES ACCEPTEES.

Heures d'affaires: ST-ROCH 9h. à 5h.30 jeudi et vendredi jusqu'à 9h.30. Tél.: 529-7351. PLACE LAURIER: 9h.30 à 5h.30 mardi, jeudi et vendredi jusqu'à 9h.30. Tél.: 656-1530.

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Accra	2200	12	10½	12
Acme Gas	4000	20	20	20
Advocate	4000	325	325	325
Aetna Inv	2000	60	59	60
Agena Mg	2000	17½	17½	17½
Agnico	2200	125	120	120
Akaitcho	300	60	60	60
Am Larder	3000	28	27	28
Ang Ruyn	3800	125	120	121
Ang U Dev	4000	69	68	69
Area	9500	297	293	295
Argosy	20100	110	100	110
Atl C Cop	1500	90	90	90
Bankeno	1100	88	88	88
Barex	700	40	40	40
Barv Expl	1000	20½	20½	20½
Belcher	6000	38	37	38
Bethlm	1325	680	675	675
Big Nama	5000	35	33	35
Black Bay	1500	10	9½	9½
BL Hawk	2000	77	75	76
Bralorne	1500	153	150	150
Broul Reef	153	21½	21½	21½
Brunswk	1425	785	780	780
Bunk H	10000	24½	23	24½
Cam Mine	6000	19	19	19
Camflo	2100	395	385	390
Camp Chib	700	705	690	690
Camp RL	1150	19	19	19
C Tung	550	149	145	145
C Dyno	225	145	145	145
C Faraday	900	260	245	260
C Jamieson	1600	102	101	101
C Keely	48750	12	11	11
Can-fer	500	95	95	95
Cantre	1500	18½	17½	18½
Captain	3700	19	18	18
Cassiar	47	16	16	16
Cent Pat	900	142	141	141
Chib Kay	7000	14	13½	14
Chib M	2500	57	54	54
Chimo	600	90	90	90
Chrom	10	170	170	170
Coch Will	100	165	165	165
Coniagas	1000	57	55	57
Conigo	6000	16	16	16
Con-Key	6500	12	11½	12
C Bellek	4500	8½	8	8
C Call	65100	14	11½	13½
C Hall	17350	50	48	49½
C Ifrbn	17500	253	240	253
C Mogul	500	325	320	325
C Mrsn	14900	435	425	430
C Mosher	400	42	42	42
Con Negus	1000	14	14	14
Con Nichol	3000	13	12½	12½
C Rambler	1700	177	175	175
Conwest	100	540	540	540
Cop Fields	3500	134	132	132
Cowich	1000	33	33	33
Craigmt	1575	13¼	13¼	13¼
Catland	1333	27	27	27
Crowp	25800	10	9	9
D'Aragon	500	14½	14½	14½
Deer Horn	1100	23½	22	23½
Delhi Pac	2000	12	12	12
Denison	655	56	55¾	56
Dicknsn	100	360	360	360
Discovry	500	130	130	130
Dome	200	42½	42½	42½
Donal	13000	18½	18	18
Dunraine	3500	68	66	66
Duvan	1000	9	9	9
East Sull	1175	570	540	555
F'west T	750	9½	9½	9½
F Mar	1200	270	270	270
F Orenada	2875	26	25	25
Frobex	2628	425	425	425
Gnt Masct	4800	135	130	134
Giant Yk	1600	925	870	870
Glenn	10000	15½	15	15½
Goldrm	27500	38½	33	34
Gortdrm	2000	258	250	250
Gtdroy	16500	39	36	36
Granduc	2925	415	405	410
Granisle	3350	580	545	550
Green Pnt	3000	27	27	27
Gulch	11500	21	20	20
Gulf L	6025	8	7	8
Gunnar	4328	145	138	140
Hallnor	1000	250	248	250
Hasaga	1000	11½	11½	11½
Hastings	500	145	145	145
Headway	3500	21	20½	21
Heath	3000	8	7½	7½
High-Bi	100	940	940	940
Hollinger	600	24¾	24¼	24¼
Huds Bay	615	66¾	66½	66¾
Int Bibis T	4500	80	75	75
Iron Bay T	300	293	290	290
Iso	1300	157	153	155
Jaye Exp	100	16	16	16
joliet	14500	45½	44	44
joutel	1250	100	100	100
Kam Kta	22690	410	395	395
Kerr Add	1645	11⅜	11	11
Kelly Dad	100	18	18	18
K Anacon	200	130	130	130
Kid Coper	5640	65	60	65
Kirk Min	2000	10½	10½	10½
Kirk Twn	23000	19	12½	14
Kopan	1000	8	8	8
La Luz	1545	18	17⅞	18
Langis	2000	41	39	41
Leitch	1010	650	640	640
L Duf	28670	13¾	11⅜	13
Liberian	100	11	11	11
LL Lac	100	168	156	168
Lorado	1100	83	81	81
Louvicrt	3500	17½	17	17
Macdon	200	28	28	28
MacLeod	1000	41	41	41
Madsen	7375	143	135	135
Man Bar	3000	23	23	23
Man MS	25000	6	6	6
Martin	1500	26	25	26
Matat	32925	10½	8½	10
Mattgmi	1370	14½	14¼	14½
Maybrun	1200	14	14	14
Mc Adam	2700	50	50	50
Mc Intyre	45	93	93	93
M Wat	75150	65	60	60
Mentor	500	53	53	53
Merrill	150	83	83	83
Metal Min	12200	115	114	115
Multi-Mi	2700	152	146	148
Nat Expl	6500	12	11	12
Nealon	1000	6	6	6
New Ath	4500	20	20	20
New Cal	500	33	33	33
Newconx	4350	550	540	545
N Goldvue	500	6	6	6
N Harri	12825	15½	14½	14½
N Hosco	2925	262	256	257
N Impri	17850	330	325	325
New jason	1000	5	5	5
N Kelore	2000	9	9	9
Newlund	4000	14½	14	14
N Mylama	3000	21	20½	20½
Newnor	2000	11	11	11
N Senator	3000	19½	19	19½
Nick Rim	3500	16	15½	15½
Nor Acme	1000	10½	10½	10½
Norbeau	1500	55	55	55
Norgold	1500	10	9½	10
Normetal	700	420	420	420
N Bordu	1500	9	9	9
Northcal	8659	35	34	34
N Coldstm	125	66	66	66
Northgat	950	490	485	490
N Rank	3800	30	29	29
North Can	500	125	125	125
N Beauc	2500	35	35	35
Obaska	1000	8½	8½	8½
Opemska	5983	11⅜	11⅜	11⅜
Orchan	200	265	265	265
Osisko	1000	57	55	57
Patino	7561	950	950	950
Pax Int	2000	13½	13½	13½
Perron	1500	7	7	7
Pick Crow	415	22	20	22
Pine Point	915	53	52¼	52¼
Placer	1725	31½	30¾	31½
Porc Pay	2000	11½	11½	11½
Preston	2853	14⅜	13⅞	14⅜
Pyramid	2400	365	365	365
GMI	550	249	229	249
Que Lith	800	186	185	186
Que Man	2000	26	26	26
Q Mattgmi	1000	64	64	64
Quemont	1660	895	865	870
Quonto	8250	8	6	6
Radiore	3900	59	58	58
Rayrock	2900	133	131	131
Reeves	100	200	200	200
Renabie	500	165	165	165
Rio Algom	6816	26	25½	26
Rio Pr	70	99	99	99
Rio Alg	250	11¾	11¾	11¾
Roman	2235	14	13⅜	13⅞
Ryanor	1000	12	12	12
San Antoni	3000	22½	20½	21
Satellite	4000	25	25	25
Sherritt	3590	430	425	425
Sil Eureka	1130	150	140	140
Silvrflds	2600	320	300	300
Sil Stand	2000	90	89	90
Sisco	10234	460	445	445
Stanrck	4700	229	224	225
Steep R	1900	595	580	580
Sud C	11000	25½	24½	25
Sullivan	1200	370	370	370
Sunburst	3000	9	8½	8½
Teck Corp	1315	525	510	510
Territory	6000	16	15½	15½
Texmont	9800	72	70	70
Tex-Sol	2500	21½	20½	20½
Thom L	2000	43	42	43
Tombill	1800	114	114	114
Torbrit	1000	54	51	54
Tormont	3000	7½	7½	7½
Tribag	5300	128	125	125
Trin Chib	590	11	11	11
Tundra	2000	35	35	35
U Mining	500	24½	24½	24½
U Buffad	16000	42	41	41
Un Cmstk	1000	12	12	12
Un Keno	574	385	375	375
Upp Can	2175	140	138	140
vespar	14500	30	29	29
W Beaver	1500	10½	10½	10½
West Mine	900	400	435	435
Wht Str	50000	38	34	38
Wilco	6000	45	42	43
Willroy	8900	125	125	125
Windfall	700	24	24	24
Yale Lead	8300	18½	18½	18½
Yk Bear	3100	194	192	193
Young HG	2000	5	5	5
Yukon C	500	96	96	96
zenmac	500	27	27	27
zulapa	1000	16½	16½	16½

PETROLES ET GAS

Alminex	935	470	470	470
A Led	12732	18	17	17½
Anchor	100	8	8	8
Asamera	200	390	390	390
Banff	2440	13⅜	13½	13⅜
C Dehi	250	220	220	220
C Ex Gas	5700	390	375	385
C Gridoil	1300	635	625	635
C Homestd	500	223	220	220
C LI Pete	500	25½	25½	25½
Cdn Sup O	666	31¼	31	31
Cdn Trient	550	350	325	350
C Del	41525	13⅜	12⅞	13⅛
Charter O	500	290	290	290
Chieftan D	300	900	900	900
C West P	970	162	160	160
Dynamic	7100	148	141	145
Fargo	2400	335	330	335
French Pt	400	420	415	420
Gr Plains	375	11½	11¼	11¼
Gt C Oilads	35	10½	10½	10½
Int Heli	18350	360	355	355
Midcon	500	51	51	51
Mill C	22118	165	151	163
Nat Pete	1750	250	240	240
N Cont	9500	47	43	43
Numac	4600	258	251	251
Numac	440	52	48	52
Permo	11530	24½	24	24½
Petrol	600	58	58	58
Place G	63190	220	196	212
Prov G	46768	520	475	500
Ranger	2725	240	230	240
Scurry Rn	1550	24½	23⅞	24⅛
Spooner	9200	54	51	52
Stanwell	1000	22½	22½	22½
Triad Oil	3675	190	188	190
U Canso	9439	290	268	287
vandoo	9000	6	6	6
Wspac	18550	19	17	18
W Decalta	2150	280	270	270
W Decit	700	135	130	135

DISTRIBUTION PRIMAIRE

Am Moly	3800	42	38½	39
Ansil	10000	9	9	9
Cn Lncrt	31050	23	22	23
C Nisto	10500	23	22	23
Candor	39150	33	31	31
CRON Shaw	7000	26	23½	24
C Red P	441528	31½	26	30½
Cop-M	26500	38½	37	37½
Daering	7500	14½	14	14
D'Elda	213550	144	130	134
Gradore	2000	28½	26	28½
jonsm	18000	26	24½	26
L Osu	3000	14	14	14
Min-Ore	9000	15½	15	15
Mt Wright	4000	27	27	27
Norlex	5100	24½	24	24
Norpax	500	11	11	11
North Exp	1000	28	28	28
Poe Exp	580700	88	73	78
Silmq	13200	35	33½	35
Texore	3500	24½	23½	23½
Un Macfie	1000	18	18	18
Urban Q	3500	15	15	15
Win-Eld	9500	27½	26	27
CS Pete	4100	215	213	215

MARCHE ETRANGER

Argus	3	14	14	14
Moore Corp	375	97	97	97
Clairtone	75	11½	11½	11½
Falcnbridge	110	90½	90	90½
Westc Tr	50	28	28	28
Central Del	100	13¾	13¾	13¾
Provo Gas	800	570	550	570
Place	800	230	210	230
Spooner	500	61	61	61
Agnico	2000	150	150	150
Cons R P	10000	32	32	32
Can Dyns	100	162	162	162
Deldona	200	152	152	152
Coch Will	200	185	185	185
Denison	200	57	57	57
Granduc	100	425	425	425
Giant Yell	100	950	950	950
Granisle	1000	640	640	640
Highland	100	10½	10½	10½
Kerr Add	50	11¾	11¾	11¾
Lake Duf	230	14¾	13½	13½
Langis Silv	2100	50	48	50
Lorado	500	85	85	85
Mult Min	500	155	155	155
Madsen	100	150	150	150
Pce Exlp	1000	90	90	90
Placer	100	32	32	32
Opemiska	100	11⅝	11⅝	11⅝
Steep Rock	300	600	595	595
Teck Cop	100	525	525	525

TITRES LES PLUS ACTIFS
de la Bourse de Toronto

(Par la Presse Canadienne)

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
Alcn	18824	33⅝	33	33½	
Pc Pt	15400	11⅝	11	11½	+ ½
Nrda	12328	55⅝	54⅝	55⅝	— 1⅞
Dm Pt	11905	50¾	46	49	+ 4¼
Wst In	10400	240	220	235	+20

MINES

Pc E	580700	88	73	78	— 3
C R	441528	31½	26	30½	+ 4
D'E	213500	144	130	134	—10
Mct	75130	65	60	60	
C Cll	65100	14	11½	13½	+ 2

PETROLES

Plc G	63190	220	196	212	+12
Prv Gs	46768	520	475	500	+25
Cnt Dl	41525	13⅜	12⅞	13⅛	+ ½
Mill C	22118	165	151	163	+12
Wspc	18550	19	17	18	+ 1

Fruits et légumes

MONTREAL (P.C.) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9 hres hier matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture de la Colonization, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

POMMES — de fantaisie, Wolf River, $2.25, McIntosh $3 à $3.50 Russet $4.50 à $5, Cortland $2.25 à $2.50, délicieuses $4 la boîte à verger.

BETTERAVES — en sac de 50 livres $1.25 à $1.50, petites $1.75.

CAROTTES — $1.25 les 50 livres, $2.50 à $2.75 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

CHOUX — Verts gros, moyens, Savoie, $1.75 à $2 le cageot de 50 livres.

NAVETS — $1.75 à $2 le sac de 50 livres, $2.25 le boisseau.

POIREAUX — .75 à .90 la douzaine.

OIGNONS — jaunes, sacs de 50 livres, no 1, $4.25, type espagnol $5, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, $4.50 à $4.75.

PANAIS — $2.50 à $3 le boisseau, $3 la douzaine de cellos de 24 onces.

POMMES DE TERRE — .50 à $1 les 50 livres.

Marché des bestiaux

MONTREAL (P.C.) — Les prix des bestiaux furent stables hier, au marché aux bestiaux de Montréal, comparativement à ceux d'il y a une semaine. La demande a été bonne et les échanges nombreux.

Les arrivages comprenaient 102 bovins, 130 veaux, 68 porcs et 73 moutons et agneaux.

Les bouvillons de bonne qualité se vendaient à $27.25; ceux de qualité moyenne entre $24.75 et $26 et ceux de qualité ordinaire à $24.

Les bonnes vaches se vendaient de $20.25 à $22.75; celles de qualité moyenne de $19 à $20; celles ordinaires de $17.50 à $18.50 et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve à $15.25.

Les boeufs de bonne qualité se vendaient de $23 à $25; ceux de qualité moyenne de $21 à $22.

Les bons veaux étaient offerts de $36 à $39.50; ceux de qualité moyenne de $30 à $35 et ceux ordinaires de $23 à $27.50.

Les porcs de catégorie A étaient offerts de $30.50 à $31.50 et les truies à $22.

Les céréales

WINNIPEG (P.C.) — La graine de colza a fait des gains et on annonçait la vente de lin au Japon, hier au marché à termes.

Le lin a haussé tout comme la graine de colza.

L'avoine était plutôt en recul, l'orge demeurait inchangée de façon générale et le seigle était irrégulier.

Les prix du blé de toutes catégories ont cédé 1-8 de cent.

— — —

CHICAGO (P.A.) — Sauf pour le maïs, dans certains cas, toutes les céréales oint reculé hier au marché à termes.

Avec l'annonce de pluies prochaines aux Etats-Unis, le blé a subi une chute et a terminé entre 1 3-8 et 2 de moins.

Le maïs était irrégulier, tandis que l'avoine et le seigle étaient en baisse.

Le soya a également cédé.

Cote des grains

MARCHE A TERME
WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
LIN				
Mai	3.00⅝	3.01	2.99⅞	3.01
Juillet	3.03	3.03⅜	3.02½	3.03⅜
Oct.	3.07⅜	3.08¼	3.07¼	3.08¼
CRAINE DE COLZA				
Mars	2.91¼	3.00	2.91	3.00
Mai	2.78½	2.79¾	2.77¾	2.79¾
Juillet	2.74½	2.75¾	2.74	2.75½
Nov.	2.72	2.73¼	2.71¾	2.73¼
AVOINE				
Mai	98⅛	89⅞	89½	89⅝
Juillet	—	—	—	89¼
Oct.	90¾	90⅞	90¾	90⅞
ORGE				
Mai	1.26⅛	1.26¼	1.26⅛	1.26¼
Juillet	1.26⅜	1.26¾	1.26⅜	1.26¾
Oct.	1.27¾	—	—	1.27¾
SEIGLE				
Mai	1.35¾	1.35⅞	1.35	1.35½
Juillet	1.32¾	1.33⅛	1.32⅝	1.33
Oct.	1.36	1.36⅜	1.35⅞	1.36⅜

— — —

MARCHE AU COMPTANT
WINNIPEG

AVOINE — 2 Cw 87⅞; Ex 3 Cw, 3 Cw et Ex 1 fourragère 86⅛; 1 fourragère 85⅜; 2 fourragères 82⅜; 3 fourragères 79⅜; fourragère mélangée 45.

ORGE — 1 et 2 Cw 6-rang et 1 Cw 2-rang 1.25¾; 2 Cw 2-rang, 3 Cw 6-rang, 3 Cw 2-rang et 1 fourragère 1.22; 2 fourragères 1.19¼; 3 fourragères 1.16¼.

SEIGLE — 1 et 2 Cw 1.36; 3 Cw 1.27⅜; 4 Cw 1.15½; ergotée 1.09½; rail 1.34½.

LIN — 1 Cw 2.96¾; 2 Cw 2.94¾; 3 Cw 2.65; rail 2.96⅞.

GRAINE DE COLZA — No 1 Cdn 3.02; No 2 Cdn 2.87.

Dividendes

(Par la Presse Canadienne)

Alberta Natural Gas Co., 25 cents l'action ordinaire, 31 mars, inscription le 16 mars.

Argus Corp., 62 1-2 cents l'action privilégiée de la série A à $2.50; 65 cents l'action privilégiée de la série A à $2.60; 67 1-2 cents l'action privilégiée de la série B; 1er mai, inscription le 14 avril; 14 cents l'action privilégiée de la série C; 14 cents l'action ordinaire, 1er juin, inscription le 28 avril.

Ash Temple Ltd., 27 1-2 cents l'action ordinaire, et 10 cents supplémentaires; $1.50 l'action privilégiée de la série A; 16 1-4 cents l'action privilégiée de la classe B; 1er avril, inscription le 20 mars.

Campbell Red Lake Mines Ltd., 11 1-4 cents, 28 avril, inscription le 28 mars.

First National City Bank, 45 cents, 1er mai, inscription le 4 avril.

Giant Yellowknife Mines Ltd., 10 cents, 30 mars, inscription le 17 mars.

Monarch Fine Foods, 12 1-2 cents l'action ordinaire, 1er avril, inscription le 15 mars.

Opemisks Copper Mines Ltd., 15 cents l'action ordinaire, et 5 cents supplémentaires, 30 mars, inscription le 17 mars.

Les dividendes suivants ont été déclarés au cours d'une réunion du Cinsell d'administration de la Canadian Industries Limited tenue à Montréal, le 3 mars.

Actions privilégiées : 1 7-8 pour cent en fonds canadiens payable le 14 avril 1967 aux actionnaires inscrits le 15 mars 1967.

Actions ordinaires : Un dividende de 17 1-2 cents par action en fonds canadiens payable le 28 avril 1967 aux actionnaires inscrits le 31 mars 1967. Le Conseil d'administration prévoit que, s'il n'y a aucun changement dans les conditions économiques, un tel dividende de 17 1-2 cents par action ordinaire pourra être maintenu.

FONDS MUTUELS

(Par la Presse Canadienne)

Adanac	2.49	2.72
Andrea Equity	3.37	3.68
All Cdn Com	7.46	8.13
All Cdn Div	9.35	10.25
American Growth	6.01	6.57
Associate Investors	5.45	5.50
Beaubran	39.48	42.76
Canadian Growth	6.33	6.96
Canadian Security	4.95	5.44
Cdn Gas Energy	10.84	11.94
Cdn Investment Fund	3.99	4.38
Cdn Trusteed	4.72	5.16
Canafund	53.59	56.27
Champion Mutual	7.02	7.63
Collective Mutual	5.92	6.44
Commonwealth Istl	10.34	11.33
Commonwealth Intl Lev	10.25	11.23
Corporate Investors	5.80	6.33
Diversified Income A	1.44	1.59
Diversified Income B	5.46	6.00
x-Dividend Shares	3.56	3.91
Dominion Compound	4.28	4.65
Dominion Equity	5.90	6.14
x-Dreyfus	13.91	15.18
Entarea Investment	5.13	5.18
European Growth	6.01	6.57
Executive Fund of Canada	7.06	7.41
Federated Financial	5.09	5.56
Federated Growth	6.98	7.63
Fcnds Collectif A	7.06	7.79
Fonds Collectif B	5.22	5.41
Fonds Collectif C	8.11	8.82
Fonds Desjardins A	4.83	
Fonds Desjardins B	4.75	
Fraser	10.87	10.92
Gis Compound	8.38	9.05
Gis Income	3.87	4.23
Growth Equity	8.22	8.22
Growth Oil and Gas	14.65	
Guardian Growth	5.46	5.95
Harvard	9.49	10.32
Investors Growth	9.55	10.38
Investors Intl Mutual	6.50	7.06
Investors Mutual	5.11	5.55
x-Keystone Cust S-1	31.73	23.71
x-Keystone Cust S-4	6.58	7.19
Keystone Cust K-2	6.82	7.45
Keystone Canada	8.02	8.81
Le Fonds P.E.P.	4.22	4.58
Molson M Fund	3.69	3.76
Mutual Accumulating	5.37	5.87
Mutual Bond	8.72	9.11
Mutual Growth	5.51	6.03
Mutual Income	6.31	6.90
Natural Resources	6.30	6.89
One William Street	16.88	
Prêt et Revenue Mutuel	7.15	7.81
Provident Mutual	6.29	6.84
x-Putnam Growth	13.67	14.94
Radisson	4.54	4.99
Regent Fund	8.51	9.41
Research Investing	16.58	18.12
Savings Investment	7.15	7.81
x-Tv Electronics	10.02	10.92
Timed Investment Fund	6.57	6.60
United Accumulative	9.82	10.72
Universal Svgs Equity	5.32	5.81
Western Growth	5.33	5.83
York Fund of Canada	3.44	3.74

x — Fonds américains.

FONDS AMERICAINS

Affil Fund	8.54	9.23
American Bus Shares	3.71	4.02
Boston Fund	9.13	9.98
Bullock Fund	14.71	16.12
Keystone Cust S-1	21.73	23.71
Keystone Cust S-4	6.58	7.19
Keystone Cust K-2	6.32	7.45
Mass Inv Growth	11.92	13.03
Wellington Fund	13.59	14.77

Cotations en fonds américains.

MINES HORS LISTE

Bald Mountain	2	3
Indept	3	5
Lun Echo	37	42
Nat Mal	50	55
Oklend		2
W Leys	1	3
Young Dave	16	18

Change

Tchécoslovaquie (couronne)	$0.1523
Danemark (couronne)	$0.1570
France (franc)	$0.2196
Allemagne (mark)	$0.2735
Hollande (florin)	$0.3009
Hongrie (forient)	$0.093527
Italie (lire)	$0.001742
Mexique (peso)	$0.086971
Norvège (couronne)	$0.1520
Pologne (zloty)	$0.2716
Roumanie (leu)	$0.1810
Espagne (pesetos)	$0.018159
Suède (couronne)	$0.2102
Suisse (franc)	$0.2506
Etats-Unis (dollar)	$1.08⅜
Vénézuéla (bolivar libre)	$0.2423
Yougoslavie (dinar)	$0.0669

Cotations en dollars canadiens.

Bénéfices net

(Par la Presse Canadienne)

Canada Iron Foundries Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966 : $5,428,213 soit l'équivalent de $2.13 l'action au regard de $5,183,196 ou $2.06 l'action en 1965.

Canada Steamship Lines Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966 : $8,342,891 soit l'équivalent de $3.02 l'action au regard de $9,027,786 ou $3.29 l'action en 1965.

Hudson's Bay Co., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966: $13,464.000 soit l'équivalent de 99 cents l'action au regard de $12,309,000 ou 91 cents l'action en 1965.

Madsen Red Lake Gold Mines Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966 : $544,408 soit l'équivalent de 13 cents l'action au regard de $678,876 ou 19 cents l'action en 1965.

Metropolitan Trust Co., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966 : $141,000 ou regard de $118,000 en 1965.

Northern Electric Co. Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966 : $9,603,482 au regard de $7,960,799 en 1965.

Phillips Cables Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966: $3.879,000 soit l'équivalent de $4.90 l'action au regard de $2,199,000 ou $3.40 l'action en 1965.

Westeel Rosco Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966: $1,505,000 soit l'équivalent de $3.12 l'action au regard de $1,202,000 ou $2.50 l'action en 1965.

International Nickel Co. of Canada Ltd., pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 1968 : $118,170,000 soit l'équivalent de $3.98 l'action au regard de $143,794,000 ou $4.85 l'action en 1965.

British American Oil Co. Ltd., pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 1966 : $42,500,000 soit l'équivalent de $1.95 l'action au regard de $33,300,000 ou $1.76 l'action en 1965.

LVTD., pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1966: $241,561 soit l'équivalent de $1.56 l'action au regard de $320,404 ou $2.10 l'action en 1965.

Le dollar

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain est demeuré inchangé hier et cotait à $1.08 9-32 en fonds canadiens.

La livre sterling était en hausse de 1-16 et cotait à $3.02 11-16.

— — —

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a haussé de 3-64 hier et cotait à 92 23-64 en fonds canadiens. Il cotait à 92 3-8 une semaine plus tôt.

La livre sterling a également haussé de 1-16 et cotait à $2.79 17-32.

Les denrées

MONTREAL (PC) — Les prix des denrées n'ont pas été fournis ce matin parce que le ministère fédéral de l'Agriculture était fermé en matinée à l'occasion des funérailles du gouverneur général Vanier.

UN TROISIEME PAS SERA-T-IL FRANCHI ?

par Jean d'Autane

Après avoir exposé brièvement dans la chronique d'hier quels étaient les objectifs que s'est fixés la Communauté Economique Européenne

Voeu de la C. de C. du Québec

PAS DE CADRES DE CONTRÔLE POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

MONTREAL — La Chambre de Commerce de la province de Québec vient de présenter son mémoire au comité d'étude gouvernemental sur les institutions financières, comité présidé par M. Jacques Parizeau. Les institutions financières qui font affaire avec le public vivent actuellement une situation assez difficile, à cause de ce malaise qui s'est emparé du grand public à la suite de difficultés qu'ont connues certaines de ces institutions. C'est dans ce contexte que la Chambre provinciale croit nécessaire de préconiser des mesures visant à assurer au grand public une protection adéquate, même si en général, la Chambre est réticente à recommander l'imposition de cadres de contrôles qui bien souvent ne sont que des carcans qui arrêtent le dynamisme naturel des organismes.

En général, la Chambre de Commerce du Québec recommande l'application de deux grands principes: premièrement que toutes les institutions financières faisant affaire au Québec et ne possédant pas de permis fédéral soient obligées d'obtenir un permis émis annuellement par la Commission des Valeurs Mobilières qui se baserait, pour l'accorder, sur des critères concernant l'honnêteté des administrateurs et la qualité de leur administration (même les courtiers en valeurs et les individus seraient soumis à l'émission de ce permis); deuxièmement, que le public qui fait affaire avec des institutions financières sache le plus exactement possible à quoi s'en tenir sur la responsabilité et l'honnêteté aussi bien que la situation financière de l'organisme, et ceci supposerait des présentations d'états financiers par les institutions financières, sous des formes comparables les unes avec les autres et identiques d'une année à l'autre, avec des termes bien définis et ayant la même signification pour tout le monde. Le mémoire fait des recommandations précises dans chacune des quatre grandes divisions des institutions financières, soient:

a) LES COMPAGNIES DE FINANCE

Ces compagnies, qui n'ont pas de permis fédéral, devraient être soumises à l'obtention d'un permis annuel de la Commission des Valeurs Mobilières et à la présentation à cette commission d'un rapport financier trimestriel attesté, en plus de leur rapport annuel.

La vérification de ces compagnies devrait se faire selon certains principes comptables reconnus et identiques d'une année à l'autre; elle devrait de plus se faire pour une compagnie-mère et ses filiales, par le même vérificateur ou sous forme de vérification conjointe, avec un exercice financier se terminant pour toutes à la même date; enfin, elle devrait présenter annuellement à la C.V.M. un rapport semblable à celui que présentent les Cies d'assurance et de fiducie au surintendant des assurances (blue book).

A propos des billets à court terme, la Chambre provinciale croit qu'ils devraient aussi être soumis à un enregistrement à la C.V.M., contrairement à ce que dit le paragraphe C de l'article 21 de la loi des valeurs mobilières. De plus, la Chambre établit certaines normes de couverture des billets à court terme par une réserve liquide qui varierait, suivant l'abondance ou la rareté de l'argent, de 40% à 70% des billets en cours.

Enfin, parlant de la protestion pour les emprunteurs, la Chambre croit que le coût réel de l'intérêt et des autres charges devraient être obligatoirement divulgués et que les bonis, charges et autres frais, devraient être limités à un certain pourcentage du prêt.

b) LES AGENTS DE CHANGE ET COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES

Tout courtier, pour obtenir un permis de la C.V.M., devrait fournir un cautionnement minimum de $100.00 pour couvrir les pertes provenant de tout acte malhonnête, frauduleux ou criminel de la part du courtier ou de ses employés. De plus, la C.V.M. devrait exiger de ces courtiers un capital liquide minimum, calculé suivant les principes appliqués à la Bourse et à l'Investment Dealers Association. Enfin, la C.V.M. devrait utiliser davantage ses pouvoirs pour obtenir des informations sur la situation financière des courtiers en aucun temps.

c) CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT

La Chambre reconnait qu'il existe actuellement des institutions financières de ce genre qui ont établi des systèmes de vérification de haute qualité qui ont donné une grande sécurité à leurs déposants; toutefois, pour que toutes les institutions de ce genre assurent une sécurité maximale à leurs déposants, la Chambre recommande qu'elles aussi soient soumises à l'obtention d'un permis annuel de la C.V.M. et à la publication d'un rapport financier à leurs membres, sous une forme reconnue et comparable et semblable d'une année à l'autre.

d) LES SOCIETES DE FIDUCIE

La Chambre provinciale constate que la surveillance des opérations des sociétés de fiducie par le surintendant des assurances n'est pas adéquatement exercée.

La Chambre recommande donc que le surintendant des assurances exerce une surveillance qui pourrait comporter, entre autres: l'examen de la structure administrative de la société, l'étude des pouvoirs et de l'action du conseil d'administration quant à la fréquence des réunions, les décisions et actions prises à la suite de ces réunions, la présence au sein de ce conseil de personnes bien au courant des opérations et la fournis.

La Chambre touche aussi au problème de l'assurance-dépôt. nature des renseignements Elle constate que c'est une mesure trop coûteuse en fonction du risque encouru, qui arrive trop tôt, avant même que ne soient vraiment appliqués des systèmes d'inspection et d'analyse, avant même que la C.V.M. et le surintendant des assurances n'appliquent intégralement leurs pouvoirs. Enfin, que c'est une mesure qui ne sera qu'une subvention des grandes institutions sûres et sérieuses à des concurrents qui n'offrent pas les mêmes garanties.

Toutefois, la loi fédérale est acceptée, la loi ontarienne aussi, et le Québec songe à l'établir. La Chambre croit donc qu'un examen approfondi de l'influence de ces lois sur le Québec devrait être fait pour déterminer si les institutions financières du Québec auront à subir des conséquences de l'application de ces lois chez nos voisins dans les circonstances; ce sera en définitive le critère de détermination du besoin ou non de l'assurance-dépôt au Québec.

En terminant, la Chambre provinciale souhaite qu'il y ait plus d'uniformité entre les lois et plus d'échanges de renseignements entre les autres provinces du Canada et le fédéral lui-même.

Ouverture d'un nouveau bureau commercial canadien au Kenya

OTTAWA. — Le ministre du Commerce a annoncé l'ouverture d'un nouveau bureau commercial du Gouvernement canadien Nairobi au Kenya, ce qui porte à 68 le chiffre global des délégations du ministère du Commerce à l'étranger. Ce bureau est chargé de stimuler le commerce extérieur du Canada au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie, au Malawi et en Zambie.

Les échanges du Canada avec ces pays ont été relativement modestes jusqu'à présent mais les développements qui y sont projetés pourraient ouvrir de larges débouchés au Canada au cours des cinq prochaines années.

Le Canada importe surtout de ces pays du café, du thé et du coton pour une valeur de quelque 20 millions de dollars par an. Nos exportations, consistant surtout en aéronefs et en blé, s'élèvent présentement à quelque 10 millions de dollars par an.

M. John B. McLaren, agent du service extérieur au Service des délégués commerciaux depuis 1958, dirigera le bureau avec le titre de Premier secrétaire (Commerce). Il sera assisté de M. Pierre J. Gosselin, d'Ottawa, avec le titre de Troisième secrétaire (Commerce). M. McLaren, originaire d'Oshawa (Ont.) a représenté le ministère du Commerce à Karachi, Philadelphie et La Haye.

Le poste est logé temporairement dans l'immeuble Silopark House, Queensway à Naïrobi (Kenya). Adresse postale: Haut-Commissariat du Canada, Case postale 30481, Naïrobi (Kenya).

Le délégation commerciale sera définitivement installée, d'ici quelques mois, dans les locaux du Haut-Commissariat du Canada, Industrial Promotion Services Building, rue Kimathi, Naïrobi (Kenya) dès qu'ils seront prêts. L'adresse postale restera inchangée.

Careffour d'Orient

Aqaba où se rejoignent l'Egypte, Israël, la Jordanie et l'Arabie séoudite, est un port de mer arabe très affairé depuis le 10ème siècle.

Célèbre

La reine Cléopâtre a régné sur l'Egypte pendant 21 ans après être montée sur le trône à l'âge de 17 ans.

Géographie

Le bassin de la rivière Mackenzie dans les territoires du Nord-Ouest possède une étendue de 1,000,000 de milles carrés.

Pain et loi

Terre-Neuve est la seule province canadienne où la loi exige que le pain blanc vendu sur le marché soit enrichi de vitamines.

Le bilan de l'Excellence montre des augmentations dans tous les domaines

"Le progrès des ventes de L'EXCELLENCE est un indice de la qualité de son service de planification successorale".

C'est que ce déclarait M. Paul Dumas, C.L.U., Président de la Compagnie, au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires, tenue à Montréal.

"Nous sommes conscients, a par ailleurs déclaré M. Dumas, de la valeur de notre service de planification successorale qui a déjà permis à plusieurs hommes d'affaires et professionnels de retirer certains avantages des lois fiscales actuelles. C'est pourquoi, nous avons l'intention de maintenir cette philosophie d'opérations qui nous donne d'ailleurs des résultats prometteurs".

Il a informé les actionnaires que le bilan de la Compagnie pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966 montre une augmentation dans tous les domaines. Les points saillants du bilan démontrent que l'actif est passé de $829,000 en 1965 à $887,000 en 1966; le capital-actions émis et payé est passé de $453,000 à $491,000 et le surplus d'apport est passé de $356,000 à $390,000. Les fonds ont été placés, au fur et à mesure de leur entrée, en obligations dont le taux moyen de rendement s'est élevé à 5.91%.

La perte nette de l'année au montant de $44,000 est, au dire du Président, la résultante d'un phénomène normal dans l'industrie de l'assurance-vie durant les premières années d'opérations d'une compagnie. En 1966, certaines sommes d'argent ont été dépensées pour la mise en marche des opérations, l'ouverture d'un bureau régional à Québec, etc. Ces dépenses doivent être considérées comme investissements en vue de profits futurs.

Durant 1966, les nouvelles émissions ont totalisé tout près de $4,000,000 et l'envigueur au 31 décembre 1966 excédait $5,000,000. Alors que les primes totalisaient $21,000 durant les six premiers mois de 1966, ce total passait à $50,000 durant les derniers six mois de l'année.

Il a précisé que la police moyenne est passée de $22,000 à $38,000 en 1966, exception faite des polices juvéniles. "En dépit de ces résultats encourageants, dit-il, nous avons dû exercer une saine prudence relative à notre désir d'expansion, du moins durant cette première année d'opérations, à cause du capital à notre disposition, du jeune âge de notre compagnie et du caractère spécial des opération d'assurance-vie".

M. Dumas était entouré des membres du Conseil d'Administration: MM. Aurélien Noël, C.A., vice-président, Gérald LaSalle, M.D., Léonard Roy, Ph. M., L.S.S.E., Georges Lepage, D.D.S., Charles Perrault, Ing., Jacques Riverin, Notaire, René Provost, L.-Adélard Dumas et Marc Leclerc, L.Sc.Com. et de Me Gabriel Lapointe, LL.L., M.B.A., Secrétaire et Conseiller Juridique.

Nouveaux sommets pour Denault Ltée

Les résultats des opérations de Denault Limitée et de ses filiales ont atteint un nouveau sommet, au cours de la période de 36 semaines terminée le 4 février 1967. Ainsi, la Compagnie a maintenu la tendance à la hausse de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices, qui était apparente au début du présent exercice financier. Des changements ont été apportés à la direction de la Compagnie, de nouveaux systèmes de contrôle ont été mis en force, et l'ordinateur électronique qui fonctionne maintenant normalement, permet une meilleure planification de toutes les phases d'opérations.

Pour la période en question, le chiffre d'affaires est passé de $20,195,000 à $22,104,380, représentant une augmentation de 9½% sur la même période de l'année précédente. Les bénéfices nets, avant impôt, sont passés de $164,202 à $447,800. Les bénéfices nets, après impôt, ont augmenté de 150% depuis l'an dernier, pour passer de $83,115 à $208,361. Le bénéfice net a été de $0.33 par action, classe A.

Etant donné les résultats favorables, ci-haut mentionnés, les administrateurs de la Compagnie ont voté, à leur réunion de jeudi le 23 février dernier, une augmentation de dividende sur les actions classe A, pour porter le dividende trimestriel de $0.04 à $0.05 par action.

Bénéfices net

Commonwealth Savings and Loan Corp., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966: $166,451 soit l'équivalent de 43 cents l'action au regard de $10,728,500 ou $3.10 l'action en 1965.

Hallnor Mines Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966: $443,822 au regard de $512,104 en 1965.

Home Oil Co. Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1966: $4,897,866 soit l'équivalent de 99 cents l'action au regard de $5,221,120 ou $1.06 l'action en 1965.

La Luz Mines Ltd., pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 1966: $7,333,167 au regard de $6,133,800 en 1965. En fonds américains.

Pembina Pipe Line Ltd., pour l'exercice financier terminé le 30 novembre 1966: $1,427,827 soit l'équivalent de 82 cents l'action au regard de $1,471,846 ou 86 cents l'action en 1965.

Ventes-record de Ford-Canada en février

Le rapport préliminaire des ventes publié aujourd'hui par la Société Ford-Canada annonce que ses concessionnaires canadiens ont vendu le nombre-record de 15,039 automobiles et camions au cours du mois de février.

Ceci représente une augmentation de 4.9 pour cent sur les 14,333 unités vendues en février 1966, alors que le record précédent de ce mois avait été établi.

Les ventes totales de Ford-Canada pour l'année 1967 se chiffrent à 29,265, soit une augmentation de 3 pour cent sur les 28,425 unités vendues durant les deux premiers mois de l'année dernière et un record pour cette période.

Durant février, 11,537 automobiles nord-américaines ont été vendues à rapprocher de 11,282 en février 1966, soit une augmentation de 2.3 pour cent.

Les ventes de camions ont atteint 3,202, alors qu'elles étaient de 2,872 durant février l'an dernier, soit une augmentation de 11.5 pour cent.

Les ventes des automobiles Ford de fabrication britannique durant février se chiffrent à 300, à rapprocher de 179 en février 1966.

AVIS LEGAL
C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 1526
DANS LA COUR PROVINCIALE
JEAN-GUY BOILARD,
DEMANDEUR,
vs
BERNARD RUEL & AL,
DEFENDEUR.

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref, le 21 mars 1967, à dix heures de l'avant-midi, à Québec, 1081, Aiguebelle.

Les dits biens meubles et effets consistant en: téléviseur, tables, lampes, fauteuils, radio, etc . . .

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 9 mars 1967.
LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

AVIS LEGAL
C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 903
DANS LA COUR PROVINCIALE
JEAN-GUY DESJARDINS,
DEMANDEUR,
vs
Dame Yve FRANK GLODE,
DEFENDERESSE,
&
FRANK GLODE Ltée,
TIERCE-SAISIE.

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref, le 20 mars 1967, à 2 heures 30 de l'après-midi, à Québec, 774, rue du Roi.

Les dits biens meubles et effets consistant en: camion G.M.C.

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 9 mars 1967.
LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE ORLEANS
10, rue de l'Académie, Beauport, Québec 5

AVIS AUX COMMISSAIRES POUR EXAMEN DU ROLE D'EVALUATION

Avis public est, par le présent, donné à toutes les commissions scolaires qui forment la Commission scolaire régionale Orléans que le nivellement des rôles d'évaluation des municipalités scolaires de Villeneuve, Courville, Ste-Anne de Beaupré paroisse, St-Féréol, Ste-Pétronille, St-François, fait par ordre des commissaires de la commission scolaire régionale Orléans est déposé à mon bureau où il peut être examiné par les intéressés pendant quinze jours à compter de cet avis.

Durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué à la session des commissaires du 29 mars 1967 qui sera tenue à l'Académie Ste-Marie, 10 de l'Académie, Beauport, à huit heures p.m.

Donné à Beauport ce 6ième jour de mars 1967.

Gérard Grenier,
sec.-trés.-adm.

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE VALLEE-JONCTION

DEMANDE DE SOUMISSIONS

pour la construction d'une conduite d'amenée à l'aqueduc municipal

Plans et devis disponibles au bureau de Monsieur Gordon Boisseau, Ingénieur-Conseil, 1396, avenue Maguire, Sillery, Québec 6, moyennant un dépôt de $100.00. Date limite d'entrée de soumissions, six (6) heures P.M., le 20 mars 1967, au bureau de la Municipalité, pour être ouvertes publiquement le même jour à huit (8) heures le soir en présence des soumissionnaires.

Les soumissions seront faites sur les formules fournies par l'Ingénieur Gordon Boisseau, scellées et adressées à La Municipalité du Village de Vallée-Jonction, Comté de Beauce, Prov. Québec, portant la mention: Soumissions pour: la construction d'un système d'aqueduc, et seront accompagnées d'un chèque visé ou cautionnement d'un montant équivalent à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, payable à l'ordre de la Municipalité du Village de Vallée-Jonction.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

La demande de soumission actuelle pour la Municipalité du Village de Vallée-Jonction est formulée conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt par les contribuables et les autorités gouvernementales.

ERNEST LONGCHAMPS,
Secrétaire-trésorier.

MUNICIPALITE ST-CAMILLE DE BELLECHASSE

APPEL D'OFFRES

Le Conseil municipal de la Municipalité de St-Camille de Bellechasse recevra jusqu'à 4 heures de l'après-midi, le 29 mars 1967, à l'adresse ci-dessous, des offres à forfait, dont le Conseil prendra connaissance à une séance qui sera tenue à 8 heures P.M. le même jour, pour la construction d'un poste de pompiers 20' x 36'.

Ces offres devront être déposées suivant les formules fournies par la Municipalité et sous enveloppes cachetées et marquées: "Soumissions poste de pompiers".

Les plans et devis et formules requises pourront être obtenus à l'adresse ci-dessous. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque payable à l'ordre de la Municipalité de St-Camille de Bellechasse, tiré et visé sur une banque à charte ou Caisse Populaire pour au moins dix (10%) pour cent du prix proposé. Le Conseil ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mme André Vermette, sec.-trés.
St-Camille, Bellechasse.
St-Camille de Bellechasse,
7 mars 1967.

AVIS LEGAL
C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 6820
DANS LA COUR PROVINCIALE
SHELL CANADA LTD,
DEMANDERESSE,
vs
O. JOLICOEUR,
DEFENDEUR.

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref, le 20 mars 1967, à dix heures de l'avant-midi, à Sillery, 1756, boul. Laurier.

Les dits biens meubles et effets consistant en ensemble de salon, lampes, radio, téléviseur, etc.

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 9 mars 1967.
LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

AVIS LEGAL
C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 148-240
DANS LA COUR SUPERIEURE
Mme ELISE LETOURNEAU,
DEMANDERESSE,
vs
YVES LAROSE,
DEFENDEUR.

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref, le 20 mars 1967, à onze heures de l'avant-midi, à Sillery — 2109, boul. Laurier.

Les dits biens meubles et effets consistant en: radio-stéréo, téléviseur, tables, lampes, fauteuils, lampes, etc . . .

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 9 mars 1967.
LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

DANS LA COUR SUPERIEURE
CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC.
DISTRICT DE QUEBEC
No 137-905

Pouliot & Rouleau Ltée, corps politique légalement constitué ayant son siège social à 1380, rue Trinité, Québec,
demanderesse
vs
Dame Yolande Gagnon, épouse séparée de biens de Bernard Fiset, résidant et domiciliée à 909, rue Mgr-Grondin, Ste-Foy, district de Québec, faisant affaires seule sous le nom et raison sociale de Place Fiset Motel Enr., à St-Romuald,
demanderesse
et
Yves LORTIE, technicien, domicilié et résidant à 210, 47e Rue, Ouest, Charlesbourg, et faisant affaires seul à 645, ave. Rebichaud, Québec 7, sous la raison sociale dûment enregistrée de HY-JAVE REG'D
CREANCIER-OPPOSANT
ORDONNANCE

Il est ordonné aux créanciers de dame Yolande Gagnon-Fiset, de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la dernière publication du présent ordre dans:

le journal l'Action et le journal Le Chronicle Telegraph.

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au Greffe.

Bureau du Protonotaire
Québec, le 6 mars 1967.
(S) **JOS. GODBOUT,**
P. A. C. S. D. Q.
Lazarovitz, Bernatchez, McNicoll & Levasseur,
procureurs du créancier opposant.

CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 8817-F
COUR SUPERIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la proposition de:
GERALD COTE, camionneur,
1, rue St-Joseph,
Lévis,
débiteur

AVIS est par les présentes donné que Gérald Côté a déposé entre nos mains une proposition en vertu de la Loi sur la Faillite.

Il sera tenue une assemblée générale des créanciers du débiteur à Québec, ce bureau du séquestre officiel en le Palais de Justice, le 31e jour de mars 1967, à 10 h. 30 de l'avant-midi.

Québec, ce 6e jour de mars 1967.
R. Lefaivre & A. Verroeulst,
syndics.

APPEL D'OFFRES

EQUIPEMENT POUR LABORATOIRES COMMERCIAUX

6 dactylographes électriques
3 machines à additionner "Plein clavier"
3 machines à additionner "Clavier réduit"
6 calculateurs rotatifs
6 calculateurs à ruban
12 dictaphones
3 classeurs, 4 tiroirs
2 duplicateurs à l'encre
2 duplicateurs à l'alcool

Ces soumissions devront parvenir au bureau de la Commission scolaire régionale Pascal-Taché, 109, rue St-Pierre, Montmagny, Qué., avec la mention "SOUMISSION", au plus tard le 14 mars à 5 heures P.M.

La commission scolaire ne s'engage à prendre ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront fournies.

Commission scolaire régionale Pascal-Taché

Hydro-Québec

HYDRO-QUEBEC
APPEL D'OFFRES
GPE-67-10077
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 21 mars 1967

Centrale Chaudière 2 (Hull)

INSTALLATION ET RACCORDEMENT DE MATERIEL ELECTRIQUE ET D'APPAREILS DE COMMANDE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m, à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 6 mars 1967.

Hydro-Québec

HYDRO-QUEBEC
GTA-67-10086
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 28 mars 1967
"Outardes 4"

FOURNITURE D'UN (1) CHARGEUR SUR PNEUS D'UNE CAPACITE DE 5 VERGES CUBES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de sept mille dollars ($7,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 6 mars 1967.

Nouvelle émission

$50,000,000

d'obligations 6¼% avec fonds d'amortissement de la

Province de Québec

(Rachetables à compter du 1er avril 1989)

Date d'émission: le 1er avril 1967 **Echéance: le 1er avril 1992**

Capital et intérêts semestriels (le 1er avril et le 1er octobre) payables en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada de toute banque régie par la Loi sur les banques (Canada). Les obligations seront émises sous forme de titres au porteur, munis de coupons, en coupures de $1,000, $10,000, $25,000 et $100,000, avec privilège d'immatriculation quant au capital seulement, et sous forme de titres entièrement nominatifs en coupures de multiples de $1,000 mais qui ne devront pas être inférieures à $25,000, lesquels seront interchangeables, sans frais.

On a prévu un fonds d'amortissement égal à au moins 1% de la valeur nominale globale de ces obligations pour chacune des années 1968 à 1991 inclusivement.

De l'avis de nos conseillers juridiques, ces obligations constitueront un engagement direct de la Province de Québec et le capital et les intérêts en seront payables à même le fonds consolidé du revenu de la Province.

Consultation juridique
Mes Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard
Mes Gagnon, de Billy, Cantin & Dionne

Prix: 98 plus l'intérêt couru, pour rapporter environ 6.41%

Nous offrons ces obligations pour notre propre compte, sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison et sous réserve de l'attestation de leur validité par nos conseillers juridiques ci-dessus mentionnés. Nous recevrons les souscriptions, à titre réductible, en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription en tout temps, sans avis. Nous comptons que la livraison des titres définitifs s'effectuera vers le 6 avril 1967.

René-T. Leclerc, Incorporée
Dominion Securities Corporation Limited
McLeod, Young, Weir & Company Limited
Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée
Société de Placements Ltée
Mead & Co. Limited
Equitable Securities Canada Limited
J. C. Boulet, Limitée
Cochran, Murray & Co. Limited
Clément, Guimont Inc.
Florido Matteau Inc.
Bankers Bond Corporation Limited
Wood Gundy Valeurs Limitée
Royal Securities Corporation Limited
Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited
Mills, Spence & Co. Limited
Burns Bros. and Denton Limited
Collier, Norris & Quinlan Limited
Casgrain & Compagnie Limitée
J. E. Laflamme Limitée
Crédit-Québec, Inc.
Graham, Armstrong Securities Ltd.
J. T. Gendron Inc.
Bouchard & Zeblond Inc.
Fry & Company Limited
J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée
Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée
Richardson Securities of Canada
Bell, Gouinlock & Company, Limited
Gairdner & Company Limited
Harris & Partners Limited
Bélanger Inc.
La Corporation de Prêts de Québec
Brault, Guy, Chaput Inc.
Oscar Dubé & Cie Inc.
Hamel, Fugère & Cie, Limitée
Gingras, Reid, Gaudreau, Inc.
Molson & Company Limited
A. E. Ames & Co. Limited
Greenshields Incorporated
Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc
Midland-Osler Securities Limited
La Maison Bienvenue Limitée
Grenier, Ruel & Cie Inc.
Lagueux & DesRochers Limitée
Cliche et Associés Ltée
MacTier & Co. Limited
Marc Carrière, Limitée
R. A. Daly & Company Limited

J.B. LALIBERTÉ LIMITÉE

$1000 A GAGNER POUR PAQUES

Que feriez-vous avec $1000.00

Vous madame, vous pourriez vous acheter une superbe fourrure, un chic manteau de printemps, un costume, une robe nouvelle, souliers, chapeau, etc. Monsieur, lui, pourrait s'habiller des pieds à la tête. Et pensez à tout ce que vous pourriez acheter pour vos enfants et pour le foyer. Vous aimeriez gagner ce bon de $1000, attribué la veille de Pâques?.. C'est facile! Chaque achat (ou fac-similé raisonnable non imprimé) vous donne une chance. Multipliez donc vos chances en faisant tous vos achats de Pâques chez J.-B. Laliberté!

Nouveautés printanières pour dames et jeunes filles!

SUPERBES MANTEAUX TOUT LAINE

DEVRAIENT SE VENDRE REG. 49.98

29.98

Tous des manteaux de la plus récente nouveauté, soigneusement confectionnés des plus beaux tissus 100% laine : tweed, flanelle, worsted et autres textures de fantaisie. Riches coloris printaniers : bleu, jaune, marine, beige, gris, noir. Grs : 5 à 15 ans, 8 à 20 ans, 16½ à 22½.

Laliberté, deuxième.

JOLIS COSTUMES DEUX PIECES

à prix d'économie

16.98 et 19.98

Variété de modèles très séduisants en tricot de soie ou tissu 100% laine, dans les plus nouvelles teintes : vert, marine, noir, beige, turquoise, blanc, bleu. Grs : 10 à 20 et 16½ à 22½.

COSTUMES 2 ET 3 PIECES

Valeur comp. à $35

24.98

Eblouissante collection. Jaquette à col tailleur et double rangée de boutons. Tissus de fantaisie, tricot double tout laine ou soie. Beige, rose, marine, orange, vert. Grs: 8 à 18.

CHICS COSTUMES TOUT LAINE

Devraient se vendre Rég. 59.98 et 69.98

49.98

Styles dernier cri, d'allure jeune et distinguée. Fin lainage ou tricot 100% laine, dans les teintes en vogue: orange, marine, vert, rose, jaune. Grandeurs : 8 à 16 ans.

Service mise de côté et facilités de paiement — Laliberté, deuxième.

LOTS DE COMPLETS HAUTE NOUVEAUTÉ

REELLE VALEUR 59.50

$49

Tous des complets dernier cri, en tissus vénitiens, worsteds tout laine, pic & pic, etc. Veston droit 3 boutons, aux épaules naturelles, assurant un parfait ajustement. Pantalon à pli permanent, très résistant au froissement. Coloris printaniers : marine, charcoal, gris, brun, vert, dans une foule de textures à la mode. Grs : 36 à 46 pour physique court, régulier, corpulent.

Laliberté, rez-de-chaussée.

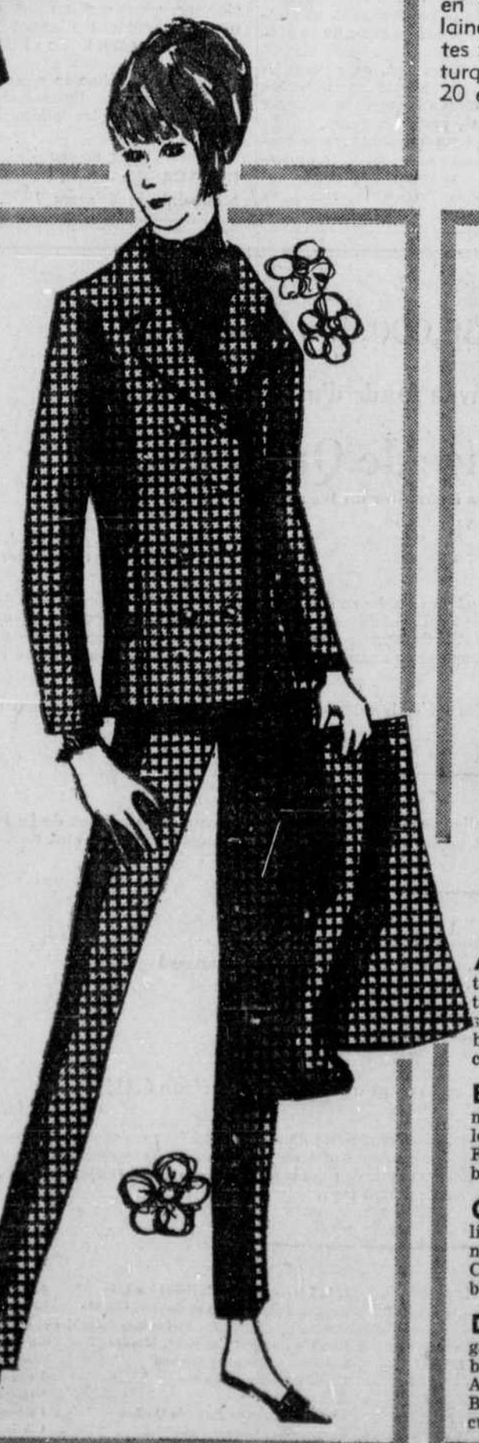

POPULAIRES COSTUMES PANTALON 3 PIÈCES

à prix très alléchant...

44.98

Voilà des costumes qui vous plairont hautement, mesdames, mesdemoiselles. Veston à double croisure, avec col tailleur et poches pratiques. Jupe de ligne A et pantalon avec ceinture. Lainage uni ou carreaux, dans les tons de marine, bleu, jaune, vert, orange, etc. Grs : 8 à 16 ans.

Laliberté, deuxième.

Nouveaux! Elégants! Confortables!

SOULIERS PRINTEMPS 67

MARQUE EXCLUSIVE **"Baladine"**

SPECIAL A VOTRE CHOIX

12.98

A - SANDALE très séduisante, avec bout ouvert et nouveau talon "Kiki de Paris". Suède, sédéno, dans les tons de : chino, biscuit, marine "banner". Petite courroie de cuir verni.

B - ESCARPIN d'un chic remarquable, avec bride arrière et le fameux talon "Kiki de Paris". Fabrication soignée en cuir verni beige, marine ou alhambra.

C - SANDALE d'une originalité exquise, avec courroie dominant agréablement le pied. Chevreau marine, whisky, Isabelle, blanc, ainsi que cuir verni noir.

D - ESCARPIN très avant-gardiste, ouvert des côtés. Superbe chevreau, marine, biscuit, Allambra, sédéno, barner blue. Bout en cuir verni et talon de cuir mat.

Venez les essayer à votre aise et portez-les avec fierté pour le printemps et pour Pâques. Pointures : 6½ à 8½ AAA, 6 à 9 AA et 5½ à 9 B.

BELLES CHEMISES BLANCHES

Valeur comp. à 4.50

2 POUR 5.50

Superbe coton mercerisé, Sanforisé et garanti lavable. Nouveau collet rond ou col à pointes courtes. Poignets double. Grandeurs : 14 à 17. Manches 32 à 34.

Laliberté, rez-de-chaussée.

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.30 — J. B. LALIBERTE LTEE, QUEBEC

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

A partir de juin 1967

Le Canadien National double son service entre Montréal et Québec

QUEBEC — Le Canadien National ajoutera bientôt deux autres trains de voyageurs entre Québec et Montréal. C'est ce que vient d'annoncer, lors d'une conférence de presse, M. Louis Poitevin, directeur du Secteur de Québec du CN. Ces trains feront la navette chaque jour de la Capitale à la Métropole, en plus des deux trains qui font présentement ce trajet.

C'est le premier juin 1967 que ces nouveaux trains seront mis en service. Ainsi, a ajouté M. Poitevin, on aura, de Québec et de Sainte-Foy, quatre départs et quatre arrivées par jour. Ces trains du type Rapide, feront le parcours sept jours par semaine.

Dans ces trains, en service entre Québec et Montréal, on aura une capacité de plus de 1100 voyageurs.

On peut ajouter à cela l'Océan Limitée, le Scotian et le Chaleur, qui partent déjà de Lévis pour Montréal.

Il y aura donc sept départs par jour de Québec et Lévis pour Montréal et sept arrivées à ces endroits.

Parlant de la permanence de ce nouveau service, M. Poitevin a déclaré que les deux nouveaux trains quotidiens pourront demeurer ou ne pas demeurer après le temps de l'Expo, selon la demande de la part des voyageurs.

Des trains partiront donc de Québec à tous les jours à 7.00, 12.30, 17.00 et 21.30 heures pour arriver quelque trois heures plus tard à Montréal, alors que des trains en provenance de Montréal entreront en gare de Québec à 11.00, 15.25, 20.30 et 00.20 heures.

● M. Bellemare (au centre) et M. André Turgeon, à droite, président du congrès

M. Maurice Bellemare :

"Le Québec cherche à conclure un nouveau pacte avec le reste du Canada"

par Lucie PLANTE

"Le gouvernement a espoir, au début de cette année du Centenaire de la Confédération, que les deux grandes communautés ethniques qui ont fondé le Canada prendront, ensemble, un nouveau départ et commenceront à construire un deuxième siècle posé fermement sur des bases nouvelles."

Voici la déclaration émise par le ministère du Travail de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Bellemare, hier, au congrès de l'Association internationale des Etudiants en Sciences économiques et commerciales (AIESEC) qui se tient présentement au Château Frontenac. Le banquet était offert par la province de Québec.

Parlant du présent élan de nationalisme, il l'a décrit aux congressistes venus de 40 pays différents, comme un nationalisme fondé sur des aspirations profondes qui n'ont rien de révolutionnaire. "Il s'agit, au contraire, a-t-il dit, des aspirations normales d'un peuple adulte. Ce qui se passe chez - nous, depuis quelques années, est tout simplement la manifestation d'une nouvelle prise de conscience du peuple canadien-français, plus conscient que jamais de son entité, celui-ci est à se redéfinir. Il remet en question sa place traditionnelle dans le Canada. Il s'éveille à des problèmes économiques qui, pendant longtemps, l'avaient laissé plus ou moins indifférent. Il veut transformer certaines de ses institutions pour les rendre plus conformes aux besoins actuels. Il cherche à établir de nouvelles relations avec le monde qui l'entoure."

M. Bellemare a mentionné que la grande majorité des Québécois est d'avis que le Canada a besoin d'une nouvelle constitution ou, au moins, d'un nouvel esprit dans son application. Mais à son avis, cela n'amènera pas nécessairement la sécession du Québec. Il faut avoir foi en l'avenir.

Il a terminé sur ces mots : "Le Québec moderne cherche à établir, avec le reste du Canada, un nouveau pacte. Rien ne nous fait croire que nous n'y réussirons pas dans la paix et la justice et par des moyens démocratiques."

Au cours de la journée, était aussi inscrit au programme, un panel auquel participaient M. Elliott Hayness, M. Monteath Douglas, tous deux de l'exécutif national et international; M. Jacques Vasseur, de chez McClaren Publicité et M. Emile Simard, directeur du Bureau national de Placement de Québec. Le thème discuté portait sur "Evolution de la gérance et affaires internationales.

35,000 adultes suivent les cours de pré-emploi et de formation professionnelle du gouvernement

A la fin de l'année scolaire 1966-1967, près de 35,000 adultes auront suivi, à temps complet, les cours de pré-emploi ou de formation professionnelle du ministère de l'Education. En 1965-66, 21,000 adultes avaient suivi ces cours.

A ce sujet, il est important de noter les deux points suivants : 1) Les cours de pré-emploi s'adressent exclusivement aux personnes adultes, déjà entrées sur le marché du travail, qui ont besoin de recyclage ou de reclassement; 2) La sélection des élèves se fait conjointement par le service provincial de Placement qui relève du ministère provincial du Travail et par les Centres de main-d'oeuvre du Canada.

C'est sur la recommandation de ces organismes que le service de la Formation professionnelle aux adultes organise ces cours. Ce services fait partie de la direction générale de l'Education permanente du ministère de l'Education.

En vertu d'amendements à l'accord fédéral-provincial sur la formation technique et professionnelle, les allocations versées aux personnes sans travail inscries à des cours d'extension scolaire ou de formation professionnelle varient de $35. à $90. par semaine selon les régions et selon le nombre de dépendants à charge.

La Société Radio-Canada s'excuse auprès du président du Comité exécutif de Montréal

MONTREAL. (P.C.) — Dans une lettre signée de son directeur de l'information, M. Jean Grandlandau, la Société Radio-Canada vient de présenter ses excuses au président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, à la suite des "circonstances défavorables" dans lesquelles a été diffusée sa déclaration du 16 février à l'émission "Présent".

M. Saulnier avait alors fait connaître son opinion sur l'état de la grève des fonctionnaires municipaux. Son entrevue, enregistrée avant l'émission, avait été offerte aux commentaires d'un dirigeant du Syndicat qui se trouvait en ondes, empêchant ainsi M. Saulnier de riposter.

Dans la lettre de M. Grandlandau, Radio-Canada reconnaît son erreur, en jette le blâme sur le réalisateur de la dite émission et lave de toute opprobre le journaliste qui avait fait l'interview avec M. Saulnier.

Danger de crise, d'ici deux ans, si le nombre de médecins n'augmente pas

MONTREAL (PC) — Le Canada fait présentement face à une pénurie de médecins et si des mesures énergiques ne sont pas prises prochainement, une véritable crise fera suite d'ici deux ans à cette situation. C'est l'avis qu'a exprimé hier M. Heward Grafftey, député progressiste-conservateur de Brome-Missisquoi aux Communes.

Déjà, a dit M. Grafftey devant les membres de l'Association progressiste-conservatrice de Jacques-Cartier-Lasalle, les médecins de famille qui prennent leur retraite dans les petits centres ne sont pas remplacés. Et cependant, nos facultés de médecine se voient dans l'obligation de refuser des centaines d'étudiants qualifiés à cause du manque d'espace et de professeurs.

"En 1965, le nombre des gradués en médecine dans nos universités se compare au nombre de gradués d'il y a dix ans, a continué M. Grafftey. De plus, nous pouvons ajouter que sur 1,000 gradués en 1965, environ 400 ont quitté le pays".

Non seulement le Canada manque-t-il de facultés de médecine, mais encore certaines de ces institutions ont-elles récemment failli perdre leur accréditation, parce qu'elles ne respectaient pas les normes établies.

Si nous avons aujourd'hui 1,000 professeurs enseignant dans les facultés de médecine, c'est 2,000 qu'il nous faudra en 1970, a-t-il dit.

L'exode vers les E.-U.

M. Grafftey a attribué aux recherches médicales intensives qui se font aux Etats-Unis l'exode des professeurs canadiens vers ce pays voisin. Le gouvernement américain assume, en effet, 90 pour cent des dépenses encourues par les universités pour ces recherches. En 1965, le Trésor américain y a contribué pour $1,300,000 pendant qu'au Canada, l'aide fédérale n'était que d'environ $15 millions.

"Au moment où les écoles de médecine se doivent de repenser leurs politiques d'enseignement, a poursuivi le député de Brome-Missisquoi, le gouvernement fédéral devrait leur faciliter la tâche en augmentant son aide pour les recherches médicales au Canada".

Ontario a mis de l'avant un programme quinquennal impliquant $300 millions pour agrandir les écoles actuelles de médecine et

"Le gouvernement de l'Ontario en construire de nouvelles. Mais l'utilité de ces écoles sera réduite de beaucoup si nous n'avons pas les professeurs pour y enseigner".

Les SSJB ont manqué les objectifs qu'elles s'étaient fixés

— Pelletier

CHICOUTIMI. — (P. C.). — Selon le directeur général des Etats généraux du Canada français, M. Michel Pelletier, les sociétés St-Jean-Baptiste ont manqué les objectifs qu'elles s'étaient fixés.

"Au début, a-t-il dit devant les membres d'un cercle social de Chicoutimi, elles existaient pour sauvegarder la langue et la foi. Par la suite, elles ont essayé de s'ouvrir timidement à l'économie".

M. Pelletier a par ailleurs soutenu que les SSJB n'avaient pas réussi à intéresser tout le monde au problème national.

"Elles sont demeurées à cheval sur la question de la langue et de la religion. Aujourd'hui, elles commencent à englober les problèmes politiques et économiques, mais nous pouvons dire qu'elles n'ont pas atteint leurs buts".

Le conférencier a souligné que les SSJB aidaient considérablement les Etats généraux, "car elles possèdent des hommes dynamiques".

Poursuite de $100,000 contre la ville de Montréal

MONTREAL (P.C.) — L'Association des cabarets et hôtels du Québec a fait parvenir à la Ville de Montréal une lettre l'avisant qu'elle intentera une poursuite en dommages-intérêts de l'ordre de $100,000 contre la municipalité, à la suite de la perquisition effectuée, le 23 février, au siège social de l'Association, par des agents de la police de Montréal.

Selon Me Dollard Dansereau, procureur de l'Association, celle-ci a été victime d'une perquisition "illégale et malicieuse" et elle entend soumettre, en temps opportun, des preuves "qui rétabliront l'excellente réputation dont jouissait cette association jusqu'au moment où des agents ont fait irruption dans les bureaux de son siège social".

Au cours de cette perquisition, selon Me Dansereau, les agents de la sûreté municipale de Montréal se sont emparés "irrégulièrement et sans apparence de droit" de tous les documents et dossiers qu'ils ont pu trouver".

La lettre accuse également les agents de s'être rendus, "sans la moindre autorisation" aux domiciles de MM. Rodolphe Messier et Gérald Vachon et d'y avoir saisi des documents appartenant à l'un et l'autre.

Une requête en poursuite sera présentée le 10 mars en Cour des sessions de la paix.

Brutalité des policiers

L'enquête entre dans sa 6e semaine sans qu'on ait pu prévoir la fin ou l'issue

MONTREAL. (P.C.) — L'enquête préliminaire des 11 policiers et quatre enquêteurs d'assurance accusés d'avoir usé de brutalité envers l'homme d'affaires montréalais Louis Sicotte est entrée hier dans sa sixième semaine sans qu'on en ait pu prévoir la fin ou l'issue.

L'un des avocats de la défense, le député provincial Jean Bienvenue, las d'obtenir plusieurs réponses imprécises et incertaines au contre-interrogatoire de Sicotte, a soudain levé haut les mains pour se resseoir en disant : "J'abandonne".

Sicotte allègue qu'il a été victime de tortures dans la nuit du 20 octobre 1965, pendant qu'il était aux mains de la Sûreté provinciale en son quartier général de Montréal.

Dix policiers provinciaux, un détective de la Sûreté municipale de Québec et quatre membres de la Fire Underwriters Investigation Bureau font face à l'accusation d'avoir blessé Sicotte avec l'intention de le mutiler ou de le défigurer au cours d'interrogatoires relatifs à des affaires d'incendies criminels.

Le contre-interrogatoire d'hier s'est axé sur une conversation qui se serait déroulée en décembre à la maison de Sicotte entre celui-ci, ses avocats, Mes Jean Gagné et Réal Gagnon, et l'un des accusés, l'agent Gilbert Rochon.

BLANCS DE MEMOIRE

En contre-interrogatoire, Sicotte répondit inlassablement qu'il ne pouvait se rappeler la conversation ou qu'il ne l'avait point entendue. Ses réponses se résumaient souvent à : "Je ne suis pas sûr", ou : "Il se peut que je me trompe".

C'est alors que Me Bienvenue leva les deux mains pour se plaindre : "Si tout ce que le témoin a déclaré au procureur de la Couronne devient maintenant sujet à correction, erreur possible et des si, et des mais . . . j'abandonne".

Il n'en continua pas moins son contre-interrogatoire après que le juge Henri Masson-Loranger eut tempéré l'atmosphère en posant lui-même quelques questions au témoin.

L'audience se poursuit.

Cinq nouveaux projets de loi

Cinq nouveaux projets de lois concernant le secteur de l'éducation ont été déposés hier au feuilleton de l'Assemblée législative. Ils s'intitulent comme suit : Loi modifiant la Loi des subventions aux institutions d'enseignement classique et à d'autres écoles; Loi autorisant des ententes entre commissions scolaires et institutions d'enseignement privées; Loi concernant l'éducation dans la ville de Montréal et d'autres municipalités avoisinantes; Loi des subventions aux institutions d'enseignement privées, et Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires.

Les Indiens n'ont pas l'appui du conseil

CAUGHNAWAGA. — (P.C.). Le conseil de la réserve indienne et le Comité de défense de Caughnawaga se sont désolidarisés hier de la manifestation au cours de laquelle un groupe d'individus de la tribu ont décidé de bloquer la route qui passe dans le village indien.

Les Indiens entendent ainsi protester contre l'emploi de leur territoire à des fins industrielles.

Plaider coupable par courrier

en chef Paul-E. Champagne, de la Cour municipale, a annoncé hier que des changements radicaux à la procédure judiciaire pour les infractions à la circulation permettront maintenant aux automobilistes de plaider coupable par courrier.

Jusqu'à maintenant, le contrevenant devait se présenter en Cour à la date fixée sur la sommation, qu'il ait ou non l'intention de plaider coupable. Cette procédure a été amendée, au moins temporairement.

"Tous les automobilistes recevant des sommations de comparaître entre le 30 janvier et le 15 mai n'auront plus à le faire s'ils entendent plaider coupable", a dit le juge en chef.

Selon la nouvelle procédure, un automobiliste qui reçoit une sommation n'aura qu'à y écrire "Je plaide coupable" et à le poster après y avoir dûment apposé sa signature, si, bien entendu, il veut plaider coupable.

Sur réception de la note, le gouvernement qui s'est reconnu tel pourra ensuite envoyer son chèque à la ville sans autre forme de procès.

Le juge a expliqué cette mesure en disant que les causes impliquant des contraventions aux lois de la circulation sont le "plus gros casse-tête" des Cour municipales.

Pas moins de 18,000 sur 20,000 causes sont de cette catégorie et la Cour municipale considère qu'il fallait en venir à une telle mesure pour éviter d'être submergée par l'afflux de milliers de touristes motorisés à l'Expo.

● QUEBECOIS ELUS DIRECTEURS — Trois Québécois ont été élu directeurs de la Corporation des opticiens d'ordonnances de la province de Québec lors du 4e congrès annuel de la Corporation tenu à Montréal. Ce sont, de gauche à droite, MM. Marcel Dugas, F.-G. Rouleau et Raymond Bertrand. Le nouveau président de la Corporation est M. Laurent-R. Savage. Il succède à M. Roland F. Baril.

Docteur
REMY BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
363, de la Couronne
au carré Jacques-Cartier
TEL. : 524-2413
● Examen de la vue
● Rééducation visuelle
● Choix de lunettes

SPÉCIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMÉTRISTE
LENTILLES CORNÉENNES
1115, rue ST-JEAN, Québec — 522-2516

L'HOMME AU CAMION VERT...

EST TOUJOURS LA POUR VOUS RENDRE SERVICE...
SON EQUIPE D'URGENCE EST EN ALERTE JOUR et NUIT
CANADIAN IMPORT LIMITEE
COMBUSTIBLES — TEL.: 529-0561

LA GRANDE
VENTE
de PIANOS WILLIS

Blenheim
EST PROLONGEE DE QUELQUES JOURS
Afin de satisfaire à la demande durant cette populaire vente avant Pâques, nous avons renouvelé notre assortiment dans plusieurs modèles et nous pouvons assurer les acheteurs que la livraison se fera à la date désirée. Profitez de cette vente aujourd'hui même !
UN CADEAU INCOMPARABLE POUR PAQUES !

MODELES	Rég.	SPECIAL (banc inclus)	Economisez :
Trianon	$1365.	$945	$420.
Metropolitain	$1275.	$895	$380.
Acadian	$1075.	$695	$380.
Versailles	$ 975.	$695	$280.
Blenheim	$ 930.	$695	$235.
Le Breton	$ 795.	$595	$200.

GRAND SPECIAL !
PIANO CONCERT "CHICKERING" $2995.
9 pieds. Reconditionné à neuf.
Rég. $3,500. — SPECIAL ..... (avec banc)
Conditions de paiement si désiré — Facilités de stationnement
1095, rue ST-JEAN 524-3573
LA CIE Willis QUEBEC Limitée
PLACE STE-FOY 653-8791
Ouverture le soir : Place Ste-Foy, les mardis, jeudis et vendredis. — Rue St-Jean : le vendredi seulement.

Par Jacques Revelin

Le cours ... des courts

Des révélations du "Sunday Times" de Londres viennent de provoquer de violentes secousses dans la haute sphère du tennis amateur et l'on comprend pourquoi. Dans la dernière édition de ce journal hebdomadaire sont précisées les sommes d'argent réclamées aux organisateurs des tournois par les meilleurs joueurs amateurs. Ces détails devant intéresser de nombreux québecois, dont leur ville est désormais placée dans l'orbite du tennis international, voici le plus important contenu de l'article "explosif" qui n'a pas fini de faire couler de l'encre:

Selon le "Sunday Times", l'Australien Roy Emerson aurait demandé $1,500. pour participer aux championnats de l'Allemagne de l'Ouest, l'an dernier. C'est le représentant de l'Allemagne au sein de la FILT qui l'affirme. Par ailleurs, une même somme aurait été réclamée par le sud-african Cliff Drysdale, pour garantir sa participation aux championnats de Hollande. Ses frais de séjour n'étaient pas inclus. Ces deux demandes furent repoussées, car elles ne correspondaient pas aux cotes des valeurs établies.

Il existe en effet un barême. C'est l'ancien joueur anglais Pat Hugues, qui s'est chargé de le dévoiler, en dressant une liste basée sur les offres d'organisateurs de tournois européens qui durent une semaine. Comme le tournoi-rotation de Québec appartient à cette catégorie, de tels renseignements capteront certainement l'attention des promoteurs locaux qui pourront faire certaines comparaisons de chiffres et tirer des conclusions.

1,000 dollars par semaine: M. Santana (Espagne);

800 à 900 dollars: Roy Emerson (Australie); Cliff Drysdale (Afrique du Sud);

600 à 700 dollars: J. Newcombe et T. Roche (Australie), J. Lundqvist (Suède), R. Osuna (Mexique);

400 à 500 dollars: N. Pilic et B. Jovanovic (Yougoslavie), N. Pietrangeli (Italie), P. Darmon (France), W. Bungert (Allemagne), T. Koch et E. Mandarino (Brésil), R. Krishnan (Inde), M. Mulligan, B. Hewitt et K. Fletcher (Australie), T. Okker (Hollande), R. Taylor (Grande-Bretagne), 1. Gulyas (Hongrie).

300 à 400 dollars: I. Buding et C. Kuhnke (Allemagne), P. Lall et J. Mukerjea (Inde), M. Belkin, R. Bédard (Canada), B. Wilson et M. Sangster (Grande-Bretagne), O. Davidson (Australie), P. Rodriguez (Chili), J.L. Arilla (Espagne), T. Urich (Danemark) et R. Barnes Brésil.

Aucun joueur des Etats-Unis ne figure sur la liste. C'est parait-il parce que leurs frais, qui s'évèvent de 20 à 28 dollars par jour pendant la plus grande partie de l'année, sont strictement contrôlés par la Fédération américaine.

C'est du moins la raison officielle . . .

Mis au courant de ces révélations, Manuel Santana aurait déclaré ceci, d'après une dépêche de l'AFP retransmise hier par la Presse Canadienne: "Si quelqu'un m'offre $1,000. par semaine, je me mets aussitôt à son entière disposition 52 semaines par année, sans plus y réfléchir. Ces chiffres mentionnés par de "Sunday Times" sont extravagants, et même absurdes".

Remarquons que le champion Espagnol ne nie pas avoir reçu plusieurs fois $1,000. par semaine, par une habile esquive, digne d'un matador, en considérant la situation sur le plan annuel. Ça va faire rire les dirigeants du club des Employés Civils et tout cela confirme une GROSSE primeur que nous avions discrètement passée "en souplesse" récemment, en mentionnant la somme reçue par Jan Lundquist, au terme de son premier séjour à Québec, l'été dernier. Le nombre alors imprimé dépassait largement $1,000 pour s'approcher du double, bien que le Suédois soit coté à $700.00. Il est vrai que ses frais de voyages pouvaient être inclus.

Ainsi, comme dirait Jean Pouliot, plus on est bon, plus on mange, plus gros sont les comptes de dépenses . . . Qu'à cela ne tienne. Des joueurs de la classe de ceux venant à Québec depuis deux ans valent bien l'argent qu'on leur verse.

En souplesse...

● Le No 1 du tennis français Pierre Darmon vient de remporter le tournoi de simple des championnats ouverts de l'Union Soviétique, en disposant dans la finale du Russe Alex Metreveli par 4-6, 17-15, 6-2, 2-6, 9-7. Ce match décisif a dû être passablement épuisant car il nécessita le nombre impressionnant de 74 parties . . .

● Une lettre en provenance de Cincinnati a été livrée avant-hier matin au bureau des As de Québec. Elle contenait une offre d'achat d'un groupe de financiers voulant lancer le hockey professionnel dans cette grande ville de l'Ohio où l'on dispose d'un aréna moderne mais rarement utilisé depuis sa construction. M. Gérald Martineau a classé cette lettre dans un dossier en contenant d'autres du même genre.

● Georges Lachance n'a pas accepté définitivement la tâche que veulent lui confier les promoteurs du premier Tour de la Nouvelle-France. Ces derniers souhaitent qu'il soit le directeur de l'épreuve, le poste le plus lourd et le plus ingrat au sein d'une caravane cycliste. Rencontré tout récemment, Georges Lachance nous a dit qu'il aura plusieurs questions très précises à poser aux organisateurs, avant de "prendre leur roue" . . .

Bon départ au tournoi de hockey de la F.L.Q.

Les joutes de première ronde au tournoi régional de hockey de la Fédération de Québec ont été présentées à l'aréna du parc Victoria. 7 joutes ont été disputées soit, une de la catégorie pee-wee trois chez les bantams et trois chez les midgets.

Dans la classe pee-wee, les Cyclones de Portneuf l'ont emporté sur St-Raymond par le compte de 6 à 2. Larry Welsh s'est distingué pour les vainqueurs en marquant 2 buts.

Dans la catégorie bantam, St-Marc-des-Carrières conduit à l'attaque par Mario Tessier qui a réussi deux buts dont celui de la victoire, a disposé de Cap-Santé par le compte de 4 à 3. Pont-Rouge n'a éprouvé aucune difficulté à disposer de St-Raymond au compte de 7 à 1 avec une performance de 5 buts réussis par Jean-François Piché. Plessisville a connu d'excellents débuts au tournoi de la fédération en disposant de Black Lake par le compte de 6 à 3. Gaétan Fréchette a marqué deux buts pour les vainqueurs.

Chez les midgets, St-Raymond a disposé de St-Marc par le compte de 5 à 2 et Camille Mayran a marqué deux buts pour St-Raymond. Le Patro Laval a défait le St-François d'Assise par le compte de 4 à 1 et dans la joute la plus chaudement disputée de cette première journée du tournoi, Blake Lake a disposé de Plessisville par le compte de 3 à 2. Serge Fortier a compté deux buts pour Blake Lake dont celui de la victoire à moins de deux minutes de la fin de la rencontre.

Les prochaines joutes de ce tourroi régional de la Fédération de Québec seront présentées samedi prochain, à l'aréna du parc Victoria.

VOLLEYBALL

Pour la deuxième année consécutive, au Patro St-Vincent, se tiendra le Tournoi de Ballon-Volant "MASSICOTTE", du 9 au 16 avril. Il y aura 3 classes, les patros, les écoles et toutes les autres équipes indépendantes. Le Tournoi se "Round Robin". Les inscriptions se font à Robert Baker par la poste: à 7 St-Flavien, ou par téléphone le jour: 529-4956 et le soir: 523-7197.

Ligue senior Dow de balle-molle

Une importante assemblée de la ligue de balle-molle "SENIOR DOW" aura lieu jeudi soir, le 9 mars, à 8.30 aux Voûtes Talon. Tous les clubs intéressés à participer aux activités de cette populaire Ligue de balle-molle sont priés d'y envoyer deux représentants. Les clubs devront procéder à la remise des dépôts, et à l'étude des règlements pour la saison prochaine. Pour informations supplémentaires, s'adresser à Norbert Renaud, tél.: 522-2886.

Les Leafs s'approchent à un seul point du 2e rang en battant le Canadien 6-4

Ils ont aussi une partie en mains

TORONTO (PC) — Grâce à une poussée de cinq buts dès la première période hier soir, les Maple Leafs de Toronto ont finalement vaincu les Canadiens de Montréal 6-4. Le gain a permis aux Leafs de s'approcher à un seul point des Rangers de New York dans le classement de la LNH tandis que les Canadiens demeuraient au 4e rang avec un total de 58 points.

Bob Pulford, Pete Stemkowski, Dave Keon, Jim Pappin, Tim Horton et Bob Baun se sont partagés les buts des vainqueurs tandis que Gilles Tremblay, Claude Provost, J.-C. Tremblay et John Ferguson répliquaient pour les vaincus.

Après avoir alloué le premier but aux Canadiens par l'entremise de Gilles Tremblay dès la première minute de jeu, les Leafs s'en sont donné à coeur joie avec cinq buts en un peu plus de 10 minutes au cours du premier engagement.

Pulford a d'abord déjoué Rogatien Vachon avec un lancer frappé de la ligne bleue, puis Stemkowski a pris ce dernier par surprise lors d'une mise au jeu.

Keon a ensuite profité d'une punition rivale pour porter le compte à 3-1 et Pappin l'a porté à 4-1 avec l'aide de Stemkowski. Enfin, Horton a profité d'une punition à Béliveau pour augmenter l'avance des locaux, toujours dans le premier engagement, où Mike Walton, des Leafs, et Carol Vadnais, des visiteurs, ont écopé de majeures après s'être bagarrés.

Baun a augmenté l'avance des locaux à 6-1 à 7:07 de la deuvième reprise, mais Provost a réduit la marge à 6-2 en prenant Terry Sawchuk en défaut à 15:14.

J.-C. Tremblay a porté le compte à 6-3 au début de la dernière période, puis John Ferguson a profité d'une punition rivale pour compter le dernier but du match, où les Leafs ont affiché un avantage de 33-27 dans les lancers.

SOMMAIRE

Première période

1—Montréal, G. Tremblay (10) (Richard, J.C. Tremblay) 0.48
2—Toronto, Pulford (12) (Pronovost) 1.17
3—Toronto, Stemkowski (8) 3.38
4—Toronto, Keon (14) (Horton, Pulford) 7.44
5—Toronto, Pappin (14) (Stemkowski, Pulford) 9.38
6—Toronto, Horton (7) (Armstrong, Keon) 10.19
Punitions : Harper 7.15, Béliveau 10.13, Vadnais, Walton, majeures 12.10, Stanley 17.26.

Deuxième période

7—Toronto, Baun (2) (Kelly, Mahovlich) 7.07
8—Montréal, Provost (11) (Rousseau, Richard) 15.14
Punitions : Baun 3.35, Ferguson, Hillman, majeures, Armstrong 4.49 Vadnais 7.23, Hillman 14.43, Larose 17.60, Walton 18.55.

Troisième période

9—Montréal, J.C. Tremblay (4) (Provost, Richard) 1.07
10—Montréal, Ferguson (13) (Béliveau) 5.35
Punitions : Baun 4.00, Ferguson 8.21.

Lancers :

Montréal	6	13	8	—	27
Toronto	11	10	12	—	33

Assistance : 15,801.

	Record		Aspirant		A jouer
Buts —	Bobby Hull	54	Bobby Hull	47	11
Aides —	Stan Mikita	59	Stan Mikita	54	11
Points —	Bobby Hull	97	Stan Mikita	85	11

Les chronométreurs sont humains et ... têtus

TORONTO (PC) — On a installé l'automne dernier un nouveau chronomètre valant $50,000 au Maple Leaf Gardens, mais mercredi soir Bobby Baun a passé au pénitencier, 32 secondes de trop.

Le joueur de défense de Toronto a reçu une punition de deux minutes pour interférence à 3:35 de la deuxième période lors d'un match de la ligue Nationale de hockey, au cours duquel son équipe a défait les Canadiens de Montréal 6-4.

Il aurait dû être de retour sur la glace à 5:35 mais n'est revenu qu'à 6:07.

L'erreur s'est produite après que Larry Hillman, des Leafs, et John Ferguson, des Canadiens, eurent reçu chacun des majeures de cinq minutes pour s'être battus et que George Armstrong, de Toronto, eut reçu une punition de deux minutes pour rudesse.

Hillman, Ferguson et Armstrong ont tous été punis à 4:49 et si tout avait bien marché, les Leafs auraient joué à court de deux hommes durant 46 secondes. Au lieu de cela, ils ont été à court de deux joueurs durant une minute et 18 secondes.

Baun a déclaré qu'il avait tenté de retourner sur la glace quand ses deux minutes eurent été expirées mais qu'il en avait été empêché par le chronométreur Red Hewit, de Toronto.

"Il a dit qu'i s'agissait d'une punition retardée et que je ne pouvais retourner sur la glace tant que le jeu n'arrêterait pas", a dit Baun.

"Armstrong et moi nous avons pensé que si quelqu'un avait reçu une punition retardée, ce devait être lui (Armstrong). Mais Red n'a pas voulu me laisser sortir. Il affirmait qu'il fallait un coup de sifflet".

D'après un règlement de la LNH qui est entré en force au cours de la saison, les équipes avaient la permission de remplacer Hillman et Ferguson parce qu'ils avaient reçu des majeures en même temps. Dans ce cas, les joueurs punis doivent attendre que le jeu arrête pour pouvoir retourner sur la glace.

Maiz Baun n'était pas obligé d'attendre un coup de sifflet après que sa punition était finie. Et parce que Hillman et Ferguson avaient été remplacés, la punition d'Armstrong n'a pas été retardée.

Red est parti immédiatement après le match et n'a pas pu être rejoint pour faire ses commentaires.

Même avec cet avantage momentané, les Canadiens n'ont pas réussi à compter.

La victoire porte Toronto à deux points de la deuxième position occupée par les Rangers de New York, mais King Clancy, qui remplace Punch Imlach comme pilote des Leafs, a critiqué le jeu de son équipe au cours de la troisième période. Toronto menait 6-2 à la fin du deuxième engagement mais Montréal a compté à deux reprises au cours de la dernière reprise.

"Nous avons arrêté de travailler dans la troisième", a déclaré Clancy. "Nous ne battrons pas personne si nous ne travaillons pas. Les Canadiens forment une bonne équipe. J'ai dit à mes gars, au début de la troisième, si vous ne faites pas attention, ils vous auront. Ils sont venus bien près de nous avoir".

Imlach, qui se remet d'une hernie, a souri.

Ça me fait du bien au coeur, chaque fois que nous battons Montréal", a-t-il dit.

Imlach a déclaré qu'il s'attendait à reprendre son poste de pilote dimanche, alors que les Leafs rencontreront les Black Hawks de Chicago, à Chicago.

Toronto a été privé des services du joueur de défense Marcel Pronovost, après la deuxième période. Pronovost a reçu un lancé sur l'arche du pied droit et n'a pu patiner en raiso nde l'enflure. On ignore s'il pourra jouer en fin de semaine.

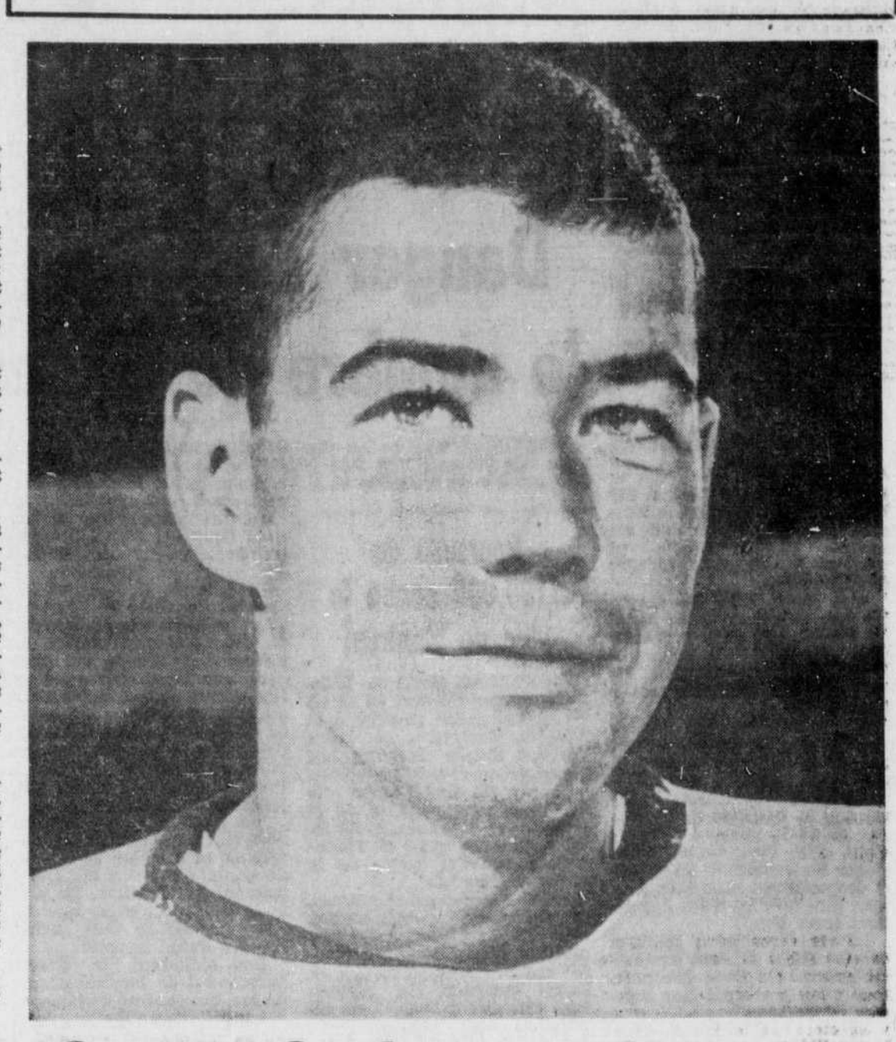

George Gardner garde en vie les chances des Red Wings

NEW YORK (PA) — Le gardien-recrue George Gardner a conduit les Red Wings de Détroit à un gain de 3-1 sur les léthargiques Rangers de New York hier soir.

Il a su profiter d'une bonne protection de la part de ses coéquipiers.

Les Wings n'en étaient qu'à leur troisième victoire au cours de leurs 12 derniers matches et à leur 5e triomphe à l'étranger cette saison.

Pour leur part, les Rangers disputaient leur cinquième matches sans gain.

Floyd Smith a d'abord profité d'une punition locale pour prendre Ed Giacomin en défaut dans le premier engagement, puis Bruce MacGregor a porté le compte à 2-0 vers la fin de la deuxième reprise.

Norm Ullman a profité d'une autre punition locale pour augmenter l'avantage des visiteurs à 3-0 avant que Bob Nevin n'évite le blanchissage aux locaux.

Ce but de Nevin a mis fin à cours de leurs six dernières périodes de jeu.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit, Smith (7) (Bergman, Bathgate) 14.42
Punition : Hadfield 12.45.

Deuxième période

2—Détroit, MacGregor (23) (Hampson, Bergman) 14.18
Punitions : Howe 5.07, Brown, Prentice 10.43.

Troisième période

3—Détroit, Ullman (23) (Delvecchio, Hampson) 7.04
4—New York, Nevin (17) (Goyette, Marshall) 7.46
Punitions : Boivin 3.22, Geoffrion 5.16, Young 17.14.

Lancers :

Détroit	9	10	8	—	27
New York	13	5	15	—	33

Assistance : 12,235.

Ralliement des Hornets

PITTSBURGH (PA) — Les Hornets de Pittsburgh sont revenus de l'arrière hier soir pour vaincre les Bears de Hershey 6-3 dans un match de la ligue Américaine de hockey, remportant ainsi leur premier gain au cours de leurs sept dernières parties.

Billy Harris a dirigé l'offensive des locaux avec deux buts tandis que Parker MacDonald, Doug McKenney, Duke Harris et Ab McDonald complétaient leur total.

Jeannot Gilbert, Michel Harvey et Roger Dejordy avaient donné une avance de 3-1 aux visiteurs dès la première période.

SOMMAIRE

Première période

1—Pittsburgh, D. Harris (Taylor, Fonteyne) 8.35
2—Hershey, Gilbert (Stankiewicz, Rivers) 11.21
3—Hershey, M. Harvey (Hamilton, Dornhoefer) 12.43
4—Hershey, Dejordy (Cline, Nykoluk) 14.00
Punitions : Keller 3.44, Awrey 16.35 et 14.39, Dornhoefer et P. MacDonald 19.16.

Deuxième période

5—Pittsburgh, P. MacDonald (Jarrett, B. Harris) 12.3
6—Pittsburgh, B. Harris (McCord, D. Harvey) 16.35
Punitions : Awrey et Mahovlich 6.35, McCord 8.58.

Troisième période

7—Pittsburgh, McKenney (A. McDonald, Wall) 1.38
8—Pittsburgh, B. Harris (Goegan, P. MacDonald) 9.36
9—Pittsburgh, A. McDonald (McKenney, Mahovlich) 10.21
Punitions : Dornhoefer 4.41, D. Harvey 12.12, Awrey et Jarrett 14.39, Goegan 19.22.

Assistance : 4,194.

DANS L'AMERICAINE

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
DeJordy, Her.	46	29	75
Marshall, Balt.	27	47	74
Labossière, Qué.	32	42	74
Hicks, Oué.	22	49	71
Joyal, Roc.	28	43	71
Gilbert, Her.	24	47	71
Nykoluk, Her.	12	59	71
Ubriaco, Her.	34	36	70

TILDEN
rent-a-car
Nouveaux modèles 1967
à louer
AUCUNE COMPLICATION — BAS PRIX — GAZOLINE GRATUITE — DEPOT LEGER
ROMPRE & FRERE
DRIVE YOURSELF LTEE
1030, RUE ST-JEAN — TEL.: 529-9978

La Sapinière
SKI
La Sapinière
VAL DAVID
50 milles au nord de Montréal
●
75 chambres
(La majorité avec téléviseur)
RELAIS GASTRONOMIQUE
CENTRE DE VACANCES
en toutes saisons
●
ECOLE DE SKI
RAYMOND LANCTOT
la seule école qui enseigne
LE SKI RYTHMÉ
●
DIX LEÇONS
durant cinq jours
du lundi au vendredi pour
$15.00
L'usage du téléski de La Sapinière est gratuit et réservé uniquement aux pensionnaires de l'hôtel.
●
Pour renseignements supplémentaires demandez notre dépliant en couleurs
Jean-Louis Dufresne
Directeur
RESERVATIONS:
MONTREAL: 866-8262
VAL DAVID: 322-2020

Le 47e but de Hull et le 85e point de Mikita ont suffi

CHICAGO (PA) — Les Black Hawks de Chicago ont remporté leur 36e victoire de la saison hier soir en triomphant des Bruins de Boston 3-1 grâce à des buts de Stan Mikita et Bobby Hull dans la dernière période.

La victoire, accompagnée d'un revers des Rangers de New York, a porté l'avance des Hawks au sommet de la LNH à 18 points.

La recrue Skip Krake a ouvert le pointage au profit des Bruins en prenant Glenn Hall en défaut dans la deuxième reprise, mais Ken Wharram a égalé les chances quelques minutes plus tard pendant une punition rivale.

Mikita a réussi le but victorieux à 7:05 du dernier engagement avec un lancer de 40 pieds qui a dévié sur le défenseur Joe Watson avant de déjouer le jeune Bernard Parent, lequel s'est avéré l'étoile du match. C'était le 31e but et le 85e point de Mikita cette saison.

Hull a compté son 47e but de la saison en complétant une passe parfaite de Phil Esposito deux minutes plus tard.

Doak a écopé six de ses 12 minutes de pénalisation à la suite d'échanges avec Esposito pour cinglage et bâton haut.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but
Punitions : Doak 10.23, Ravlich 14.11, Marcotte 17.54.

Deuxième période

1—Boston, Krake (5) (Bucyk) 12.17
2—Chicago, Wharram (27) (Mohns, Angotti) 18.05
Punitions : Doak 2.51, Esposito 17.36.

Troisième période

3—Chicago, Mikita (31) (Mohns, Stapleton) 7.05
4—Chicago, B. Hull (47) (Esposito, Hodge) 9.43
Punitions : Doak (2) et Esposito (2) 2.17, Doak 11.53.

Lancers :

Boston	14	5	7	—	26
Chicago	15	14	14	—	41

Assistance : 16,666.

HIER

Ligue Nationale
Montréal 4, Toronto 6
Détroit 3, New York 1
Boston 1, Chicago 3

Ligue Américaine
Hershey 3, Pittsburgh 6

AUJOURD'HUI

Ligue Junior A du Québec
semi-finale 3 de 5
Trois-Rivières à Sorel
(Trois-Rivières mène 2-0)
Exhibition à Stockholm
Canada vs Suède

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	Pp	Pe	Pts
Hershey	60	31	19	10	236	183	72
Baltimore	61	30	23	8	217	2 7	68
Québec	61	29	28	6	219	222	62
Springfield	59	25	25	8	222	209	60
Providence	62	11	41	10	168	280	32

Division OUEST

	PJ	G	P	N	Pp	Pe	Pts
Pittsburgh	60	36	15	9	242	173	81
Rochester	61	31	22	8	233	194	70
Cleveland	62	30	24	8	240	207	68
Buffalo	60	13	40	7	178	310	33

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pe	Pts
Chicago	59	36	14	9	217	138	81
New York	59	27	23	9	159	152	63
Toronto	58	26	22	10	160	167	62
Montréal	59	24	25	10	149	159	58
Détroit	60	24	32	4	179	193	52
Boston	61	15	36	10	155	210	40

Bien des joueurs de hockey ont l'estomac très délicat

Le soir où j'ai reçu le trophée Lester Patrick, ce fut un grand honneur, mais j'ai également eu beaucoup de plaisir. Une partie de la cérémonie consistait à choisir les meilleurs joueurs contre Bill Durnan, Fern Flaman, Doug Harvey, Milt Schmidt, Maurice Richard et Doug Bentley. J'ai aussi choisi mes meilleurs coéquipiers; il s'agit de Harry Lumley, Bill Gadsby, Bob Goldham, Ted Lindsay et Sid Abel.

En regardant Goldham s'empiffrer de tout ce qu'il y avait sur la table, ça me fit sourire. Je me rappelle qu'il avait l'estomac le plus délicat des Red Wings que j'ai connus. Gadsby n'est pas loin derrière lui.

Pendant la saison régulière, Goldham ne mangeait que des oeufs le jour d'une partie. Durant le détail, je pense qu'il ne mangeait pas du tout. Mais Gadsby était aussi pire. Je me souviens d'une série de sept parties contre Toronto en 1963-64; nous partagions la même chambre.

Des oeufs pochés : c'était le régime de Bill. Il m'a rendu si nerveux que moi aussi je ne pus pas digérer autre chose que des oeufs pochés. Je ne l'oublierai jamais. Je me demande encore comment Bill faisait pour bousculer les Leafs soir après soir seulement avec l'énergie de ses oeufs pochés. A le voir agir sur la glace, on aurait dit qu'il venait de manger un steak cru juste avant la joute.

Un autre joueur qui avait l'estomac délicat était Lee Fogolin .On lui jouait des tours. Quand on le prenait à commander un sundae à la pharmacie de l'Olympia, on lui disait : "Comment peux-tu manger quelque chose d'aussi collant, d'aussi sucré que ça ?" Il blêmissait et poussait le plat à cté de lui. Il ne nous restait plus qu'à le manger à sa place.

Mais ces dernières saisons, j'ai réalisé que mon estomac avait complété un cycle complet. Maintenant je puis manger un gros steak le jour d'une partie et le savourer. Le hockey est redevenu un plaisir.

Gordie HOWE

LES MEILLEURS SKIEURS AU MONDE CONCOURENT PAS TRES LOIN D'ICI

FRANCONIA, N. H. (AFP) — Les équipes nationales de France, d'Autriche, de Suisse, du Canada et des Etats-Unis, quelques Italiens et Allemands-de-l'Ouest participeront, de vendredi à samedi, à Franconia, dans le New Hampshire, au nord de Boston, aux championnats nord-américains de ski alpin qui ont été substitués aux championnats internationaux des Etats-Unis, lesquels eurent lieu l'an dernier à Stowe, Vermont.

Les skieurs européens, dont la venue suscite un intérêt encore plus prononcé que l'an passé, entameront ainsi leur tournée américaine qui doit les conduire de Franconia à Vail, dans le Colorado, pour les séries mondiales du 17 au 19 mars, pour se terminer en principe à Jackson Hole, dans le Wyoming, où aura lieu le "Wild West Classic" du 24 au 26 mars. Plusieurs d'entre eux se rendront ensuite à Alpine Meadows, en Californie, pour disputer le "Far West Kandahar" les 1er et 2 avril.

Ces épreuves américaines représentent pour les Européens et, notamment pour les Français et les Autrichiens, la dernière étape de la première Coupe du Monde dont les leaders aux classements généraux sont deux Français : Jean-Claude Killy, chez les hommes, et Marielle Goitschel, chez les Dames, lesquels devraient assurer largement leur victoire s'ils réussissent à remporter le même triomphe que là-bas, sur ce continent.

COUPE DU MONDE

Les deux épreuves de descente, masculine et féminine, vendredi, et les slaloms spéciaux, dimanche, comptent seuls pour la Coupe du Monde, les slaloms géants, samedi, étant hors de cette compétition.

Jean-Claude Killy et Marielle Goitschel et l'équipe de France en général, sont les grands favoris de ces épreuves dans lesquelles ils devraient faire cavaliers seuls.

Les Américains, tablant sur la fatigue des Européens après leur lourde saison, pensent pouvoir se comporter honorablement et réussir à se placer troisièmes, derrière les Français et les Autrichiens, mais devant les Suisses, ne comptant cependant sur le plan individuel que sur le seul Jim Heuga.

Les Canadiens, quant à eux, ne misent que sur les épreuves féminines où Nancy Greene, la seule capable de sauver l'honneur de l'Amérique du Nord, tentera de battre les Françaises comme elle le fit en début d'année en Europe et combler son retard sur Marielle Goitschel et Annie Famose dans la Coupe du Monde. La Canadienne est actuellement en bonne forme et capable d'un nouvel exploit dans les slaloms, surtout en géant.

La descente féminine ouvrira ainsi cette grande quinzaine du ski international aux Etats-Unis vendredi. Sur une piste facile, Françaises, Autrichiennes et Suissesses partiront à chances égales alors que, chez les hommes, le nom de Jean-Claude Killy revient inévitablement en tête de liste des favoris suivi de celui de l'Autrichien Heini Messner qui tend à devenir le porte-drapeau de l'équipe d'Autriche.

PROGRAMME

Les conditions sont actuellement excellentes dans toute la région nord-est des Etats-Unis et l'on prévoit un temps beau et stable pour tout le week-end, ce qui devrait encore ajouter au succès de ces courses.

Programme des championnats nord-américains :

Jeudi : descente non stop; vendredi : descente féminine; 11h., et masculine, 12h.30; samedi : slaloms géants féminin, 11h., et masculin, 12h.30; dimanche : slaloms spéciaux féminin, 10h.30, et masculin 11h.30.

UN MOMENT INOPORTUN

Si la rumeur, voulant que le poste de Phil Watson ait été en jeu jeudi soir et soit encore en équilibre instable, est exacte, nous croyons qu'il n'y a pas de moment plus inopportun pour poser un tel geste.

Au cours de leurs histoire de huit ans dans l'Américaine, les As ont une seule fois remercié un instructeur au cours de la saison. C'était dans une situation similaire à cette année, en ce sens que l'instructeur d'alors, Fleming Mackell avait au-dessus de lui un gérant d'affaires capable de le remplacer. Le résultat fut désastreux. Quand Mackell annonça qu'il se retirait comme instructeur pour pouvoir donner un meilleur effort comme joueur, l'équipe était en 4e position sur sept clubs. Quand l'année se termina, elle était tombée en 6e place avec Jack Toupin et ne participa pas aux éliminatoires.

Les As ont 62 points et six parties locales à disputer. Springfield a 60 points et encore sept parties chez lui. Si chaque club gagne ses parties à domicile ou l'équivalent (c'est-à-dire une victoire sur la route pour chaque défaite locale), les deux clubs termineraient avec 74 points, et les As seraient dans le détail, grâce au plus grand nombre de victoires.

CARLIN PAS INTERESSE

Nous avons demandé franchement à Frank Carlin lors de sa visite à la chambre de la Galerie Sportive, s'il avait été approché pour cumuler les deux fonctions. Il nous répondit que d'abord la position de pilote ne l'intéressait pas, ensuite qu'il ne voulait pas que personne perde sa "job" à ce stage de la saison. Et nous pouvons vous assurer, à la tonalité de sa voix, qu'il était sincère. Il ajouta toutefois que M. Martineau était le grand patron, l'unique patron.

Si Carlin nous a convaincu de sa sincérité, on peut se demander quelle serait la réaction de la foule dans l'éventualité d'une mise au repos force de Watson. Les différences de vues entre les deux hommes ont été trop exposées au public pour qu'on puisse lui faire admettre qu'une mise au rancart de l'un n'équivaut pas à une victoire personnelle de l'autre.

Les joueurs ont prouvé mardi soir qu'ils étaient de vrais pros. Ils n'ont pas gagné la joute pour Watson. Ils l'ont gagnée parce que leur contrat est un engagement d'honneur à donner le meilleur d'eux-mêmes. C'était impossible sous les huées dimanche, ce fut réalisable avec l'appui des spectateurs mardi.

Keke Mortson peut continuer à entrer sur le banc par la porte la plus éloignée de Watson, c'est son droit de protester ainsi de ne pas avoir été envoyé sur la Côte du Pacifique. Mais ce ne serait pas son droit de manquer intentionnellement un but pour punir les As.

UNE SEULE TOQUADE

Nous ne sommes pas celui qui a le plus plaidé pour la venue à Québec de Watson. Depuis quelques années déjà, notre candidat numéro un est Johnny Crawford. Incidemment l'an dernier, Crawford a été remercié de ses services à Baltimore alors que le club était en 3e place et Terry Reardon l'a mené hors des éliminatoires.

Mais une fois que Watson fut arrivé à Québec, quand nous l'avons vu se désâmer et payer de sa personne pour remettre les As dans les faveurs des amateurs, quand nous avons constaté sa foi aux jeunes malgré le travail supplémentaire que ça lui occasionnait, nous l'avons appuyé à 100 pour 100, comme la majorité de nos confrère.

Nous avons un seul reproche à lui faire, c'est sa toquade à refuser Jean-Guy Morissette et Ed Chadwick. Les parties que nous avons perdues avec Banville nous font mal dans le moment. Mais Phil n'a pas été le seul à se tromper sur la valeur de Banville. Il le croyait supérieur aux deux cerbères précités, Mais Carlin le pensait meilleur que Gill, Perreault et Henderson.

Dieu sait si nous avons tendu des perches à Watson ce midi-là pour le faire revenir de sa toquade. Cette première scission entre Watson et ses plus ardents défenseurs fut exploitée à fond quand la direction décida de faire venir quand même Morissette pour Hoekstra.

ATTENDONS LA FIN

Si on analyse le travail de Watson, on s'aperçoit que les résultats sont très raisonnables avec les instruments qu'ils possède.

Les As sont à dix points des Bears de Hershey. Ça semble beaucoup, mais ça veut tout simplement dire que si on avait remporté nos deux joutes de la semaine dernière contre les Bears, on serait à deux points de la tête.

Watson a perdu Red Berenson, Don Blackburn, Léon Rochefort et Ed Hoekstra. Tous les nouveaux joueurs de l'équipe sont des recrues. Si l'on fait exception pour Keke Mortson, tous les joueurs ont une fiche identique ou meilleur à celle de l'an dernier.

Parmi les sept clubs de la ligue qui jouent pour .500 ou mieux, les As sont le seul à avoir alloué plus de buts qu'ils n'en ont comptés. Ça veut tout simplement dire que l'instructeur a exploité "au coton" les buts qu'on lui a donnés.

Donnez à Watson les 126 buts de Berenson, Blackburn, Rochefort et Hoekstra et la course au grand championnat serait terminée depuis le 1er mars.

L'ANECDOTE DU JOUR

Les chroniqueurs sportifs taquinent le publiciste des As, Claude Bédard, lorsque le joueur qui est sur la couverture du programme local ne joue pas ce soir-là. Souvent un athlète est blessé entre le moment où le programme va sous presse et le soir de la joute, comme dans le cas de Raymond Larose dimanche et mardi.

Aussi un confrère a-t-il trouvé la façon de savoir quand Phil Watson sera mis au repos. "Je vais aller chez l'imprimeur, expliqué-t-il, et si je vois que le portrait de Phil est sur la couverture, ça voudra dire qu'on aura un nouvel instructeur ce soir-là."

Ici et là.

Lucien "Minou" Gauthier voit grand avec son concours pour les skieurs de 13 ans et moins et il croit que l'initiative de l'Auberge des Gouverneurs pourrait s'étendre sur le plan provincial l'an prochain. — En plus des Tigres de Québec, Pont-Rouge et les Eperviers de Lauzon joueront samedi dans le tournoi mosquito de Montréal-Nord. — Des contacts établis durant les Jeux d'hiver ont permis au Tour de Portneuf d'ajouter trois provinces. — Le C.T.R. aurait une puissante équipe junior de cyclistes.

Ski pour les 13 ans et moins

Pour le grand concours ouvert à tous les jeunes skieurs et skieuses de 13 ans et moins, plusieurs inscriptions sont déjà parvenus aux organisateurs. Ce sera la seul compétition de ce genre cette année et les parents sont invités à inscrire leurs enfants car cela sera une très belle expérience pour eux.

Comme il a été mentionné précédemment, ce concours aura lieu samedi le 11 mars 1967 à 11 h. a.m., au Manoir St-Cantin au Lac Beauport. Le groupe sera divisé en 6 classes (garçons et filles).

Groupe I 8 ans et moins
Groupe II 9 ans à 11 ans
Groupe III 12 ans à 13 ans

Les jeunes (même s'ils ne font pas partie d'un club de ski), désirant participer à cette compétition, pourront s'inscrire en téléphonant au numéro 692-0820 avant jeudi midi le 9 mars 1967.

Les dossards seront remis aux compétiteurs avant le concours au chalet des skieurs au guichet du club de ski Lac Beauport à partir de 9 h. 30. Tous les concurrents sont priés de se rapporter à temps, car dans le cas contraire ils se verront éliminés du concours.

Tous les participants sont invités après la course à assister à la distribution des trophées et des prix à 3 h. 30 p. m. au chalet des skieurs. Une plaque souvenir sera alors remise à chacun des participants par le commanditaire l'Auberge des Gouverneurs.

Il est bien entendu que ce concours est approuvé par la zone de ski du St-Laurent et il est organisé par le club de ski Lac Beauport en coopération avec l'Auberge des Gouverneurs.

Course de fond "Lévis-Mirepoix"

Samedi, le 11 mars prochain, aura lieu au Centre Industriel de St-Romuald, le départ d'une des plus anciennes compétitions dans l'histoire du ski à Québec. Le principal organisateur de cette épreuve est Gilles Laflamme, très bien connu des compétiteurs et organisateurs locaux, lui-même une des anciennes vedettes du ski nordique à Québec.

Cette compétition réunira des coureurs réputés tels que Robert Weiler du club Viking, vainqueur de trois courses importantes cette année, Leo Lehtonen du même club, vétéran invaincu, Raymond Houde du club Castor de Valcartier et Danielle Grenier du club Montagnard. André Voyer, un champion junior sera aussi parmi les compétiteurs.

Le départ se fera du garage Marc Tremblay Transport au Centre Industriel St-Romuald à 1.30 hre p.m. et le contrôle sera ouvert à partir de midi et demie.

Cette course est pour toutes les catégories de coureurs, hommes et femmes, séniors et juniors, chaque catégorie parcourant sa distance règlementaire.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Gilles Laflamme, tel. : res. 839-8954, bur. 839-9817.

Gilles Marotte sera de retour avec Plessisville

Les Braves de Plessisville de la ligue de baseball Provinciale malgré le froid et la neige, sont en pleine organisation. Et tout semble bien aller. Déjà plusieurs joueurs en sont venus à une entente avec le gérant général Lucien Vaillancourt. Le dernier à signer son contrat est nul autre que le joueur de défense des Bruins de Boston, Gilles Marotte. Il en sera à sa troisième saison avec le Plessisville.

L'an passé après avoir subi une opération, Gilles ne donna peut-être pas le rendement que tous attendaient de lui, mais cette année, il semble en excellente condition physique. Marotte est un excellent frappeur et occupera probablement encore cette année la position de receveur. Egalement le lanceur Hank Edwards qui l'an passé a accumulé 3 victoires et subi 3 défaites apposera sa signature au bas du parchemin que lui ont offert les Braves.

Ci-dessous la liste de tous les joueurs qui sont sous contrat à date :

Joueur-instructeur : André Pratte (1er but); Lanceurs : Henri Corbeil (11-6); Armando Becker (6-7), James Umstead (5-7); Hank Edwards (3-3); Receveur : Gilles Marotte; Champ centre : Tony Moreno.

Tout s'annonce bien pour les Braves de Plessisville pour la saison qui débutera à la fin de mai.

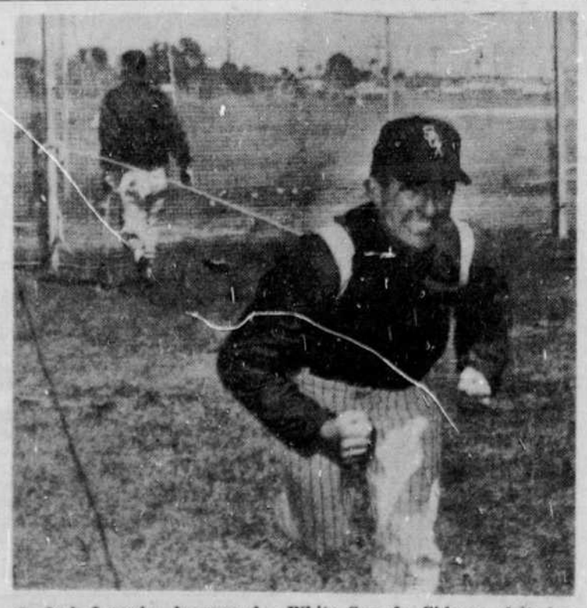

● Jack Lamabe, lanceur des White Sox de Chicago, fait des exercices avec la corde isométrique dans le but de renforcir ses jambes pour le début de la saison. La traction de la corde est égale à 10 fois le poids de celui qui la tire. (Téléphoto UPI)

MARS...
MOIS D'AUBAINES EXCEPTIONNELLES
— chez NAP. COTE SPORTS
A Saint-Roch et Place Laurier

Choix considérable de
MOTOS et SCOOTERS
NOUVEAUX MODELES 1967
Lambretta

NOUVEAUX MODELES 1967
La seule au monde
avec FREINS à DISQUES $450 à $700
AUCUN COMPTANT

SUZUKI

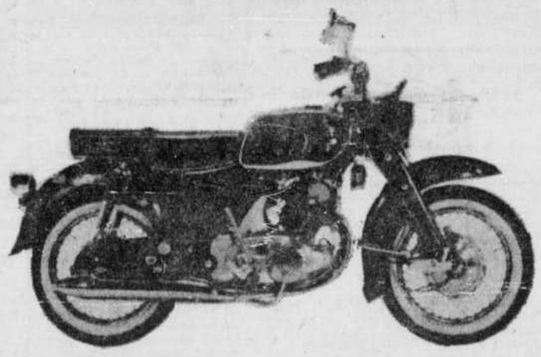

La seule au monde
AYANT "6 VITESSES D'AVANT"
Puissante moto de 29 forces. La seule de sa catégorie pouvant faire un quart de mille en 15.1 secondes!
CAPABLE DE FAIRE
DU 100 MILLES A L'HEURE!
$299.95 à $879.00
● AUCUN COMPTANT

HONDA

6 MODELES 1967 à votre choix!
POUR LIVRAISON IMMEDIATE
Jusqu'à 450 c.c.
$299.00 à $1,240.00
● AUCUN COMPTANT

EN MAGASIN...
les marques les plus populaires au monde
● SUZUKI
● HONDA
● LAMBRETTA
● RABBIT
● NSU
● HARLEY-DAVIDSON

POUR LES CHAMPIONS!

EQUIPES DE QUILLEURS
ASSOCIATIONS SPORTIVES
CLUBS - COLLEGES

NAP. COTE SPORTS vous offre le plus vaste choix de Trophées et de Cadeaux encore jamais vu à Québec, et à des escomptes de 50% et plus. Variété et qualité sont à votre disposition.
LIVRAISON IMMEDIATE

TROPHEE Rég. $38.00... $17.00

TROPHEE Rég. $4.60... $1.99

ENSEMBLES DE VALISES
POUR DAMES ET MESSIEURS

MALLE D'AVION
Nylon de qualité

DISPENSATEUR A CIGARETTES
Quille en plastique avec briquet

ENSEMBLE PANIER A COUTURE 15" x 9" x 8", avec 4 pattes, grand format. Petit format: 10" x 7" x 4½", avec poignée.

SAC A GLACE. Aluminium fini doré; doublure de plastique blanc; motifs de cuirette assortis; 7" hauteur.

Visitez ce vaste département.
Mille et une suggestions vous attendent. Prix variant de 99¢ à $150.00

RADIO à 16 transistors, dans étui cuir; antenne ferrite intégrante, écouteur et 6 piles.

DEMANDEZ nos CATALOGUES
NOUS HONORONS LES POPULAIRES CARTES credico AUCUN COMPTANT

NAP. COTE SPORTS
6 MAGASINS AU QUEBEC
● QUEBEC ● LAURIER ● CHICOUTIMI
● SHERBROOKE ● STONEHAM ● MONT STE-ANNE

L'Alberta remporte une 6e victoire consécutive

HULL (PC) — Le skip Ron Northcott des champions de l'Alberta a conservé sa fiche intacte hier soir en triomphant du Manitoba 8-6 dans la septième ronde du championnat canadien de curing. Les meneurs dominaient avec un record de 6-0 tandis que l'Ontario prenait le deuxième rang avec une fiche de 6-1 grâce à un gain de 9-8 aux dépens de la Nouvelle-Ecosse.

La Saskatchewan suivait en troisième place avec un record de 5-1 à la suite d'une victoire de 15-5 sur le Nouveau-Brunswick.

Le Manitoba et la Colombie-Britannique occupaient le 4è rang avec des fiches de 5-2.

L'équipe de Montague, Ile-du-Prince-Edouard, et celle pilotée par Bruce Beveridge, de Montréal, suivent avec des fiches de 2-4 tandis que la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario-Nord et Terre-Neuve sont sur un pied d'égalité en huitième position avec des fiches de 1-5.

Le Nouveau-Brunswick suit avec un record de 1-6.

La Colombie-Britannique a défait l'Ile-du-Prince-Edouard 12-8 et Québec a dépassé l'Ontario-Nord 8-7 lors d'un bout supplémentaire, à la septième ronde.

APRES-MIDI

Le plus important match de l'après-midi a résulté dans la victoire de l'Ontario sur la C.-B. au compte de 12-7, échec qui a relégué cette dernière au 5e rang. Le Manitoba a disposé du Nord de l'Ontario 8-6.

Dans les autres matches de la 6e ronde, la Saskatchewan a écrasé la N.-E. 14-5; T.-N. a remporté son premier gain aux dépens du N.-B. par 10-9; et l'Alberta avait récolté son cinquième gain successif en écrasant l'I.-du-P.-E. 8-2 tandis que le Québec était inactif.

Classement après sept rondes

	G	P
Alberta	6	0
Ontario	6	1
Saskatchewan	5	1
Manitoba	5	2
Colombie-Britannique	5	2
I.-P.-E.	2	4
Québec	2	4
Nouvelle-Ecosse	1	5
Nord de l'Ontario	1	5
Terre-Neuve	1	5
Nouveau-Brunswick	1	6

Sport intercollégial

SKI

Une seule tranche (slalom géant) du concours de ski de l'Association Athlétique Intercollégiale a pu être disputée le samedi 25 février dernier.

On a dû interrompre la descente à cause de difficultés techniques dans le système de communication départ-arrivée.

Devant ces faits, les Gouverneurs de l'association ont décidé que la descente devait être reprise en entier à une date choisie par le responsable de la compétition, Roger Deslauriers.

Les premiers résultats, ceux du slalom géant donnent les classements suivants :

CLASSEMENT DES EQUIPES

	min. sec.
Séminaire	2'44.2"
Académie	2'49.8"
St-Jean Eudes	2'54.8"
St. Lawrence	3'04.4"
Jésuites	3'57.1"
Ecole N. Laval (ne participe pas)	

CLASSEMENT INDIVIDUEL

Dufresne, J. (SQ)	50.7"
Cliche, L. (AQ)	53.7"
Gagnon, F. (SJE)	55.1"
Paquet, R. (SQ)	55.5"
De Tilly, N. (CJ)	56.5"
St. Arnaud, J. (SLC)	56.7"

BASKETBALL

Résultats du 2 mars
Acad. Qué. 44, St. Law. C. 51
Sém. Qué. 79, Ec. N. Laval 37
St-J. Eudes 26, Col. Jésuites 81

CLASSEMENT DES EQUIPES

	pj	pg	pp	pp	pc	pts	ftes
Jésuites	13	12	1	887	567	24	201-2
Sém.	13	10	3	867	671	20	281-3
St. Law.	12	8	4	766	633	16	272-15
Acad.	12	5	7	630	695	10	247-12
Ec. NL	13	2	11	554	789	4	263-10
St-J. E.	13	1	12	547	866	2	269-8

CLASSEMENT DES COMPTEURS

	pj	pan	lfr	pts	ftes
Boucher G. (CJ)	13	120	55	295	23-
Plourde JM (SQ)	13	89	54	232	45-1
Hodgson B. (SQ)	12	83	35	2'5	41-
Duval, B. (CJ)	13	74	57	205	33-
Roy, L. (ENL)	12	72	56	200	38-5
Bernard J. (SQ)	13	72	14	158	36-
Brady, P. (SLC)	12	64	21	149	27-
Girard, S. (AQ)	12	58	29	145	32-5
Poirier, JG (AQ)	12	58	23	139	40-4
Houde LM (SJE)	13	46	39	131	30-

Rencontres du 9 mars :
7.30—Sém. Qué. vs Acad. Qué.
8.00—St. Law. C. vs St-J. Eudes
8.00—Ecole N. Laval vs Col. Jésuites

Résultats du 23 février
ENL 45, Acad. Qué. 49
Col. Jésuites 57, St. Law. C. 49
Sém. Québec 48, St-J. Eudes 38

HOCKEY

Résultats des rencontres :

Vendredi, 3 mars
St-J. Eudes 2, Acad. Qué. 4
St. Law. Col. 4, Séminaire 1

Dimanche, 5 mars
Ecole N. Laval 2, Académie 11
Col. Jésuites 3, St-J. Eudes 4

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Académie	9	7	1	1	55	34	15
St-J. Eudes	9	6	2	1	35	29	13
Jésuites	7	4	1	2	33	15	10
Séminaire	8	2	5	1	29	36	5
St. Lawrence	8	1	6	1	20	46	3
E. Norm. L.	7	1	6	0	24	40	2

CLASSEMENT DES COMPTEURS

	B	A	Pts
Turmel, M. (AQ)	10	9	19
Robitaille, P. (AQ)	10	6	16
Morency, R. (AQ)	9	5	14
Arsenault, Louis (CJ)	6	8	14
Marcotte, Jean-P. (SQ)	9	4	13
Robert, Michel (SJE)	10	2	12
Audy, Michel (SJE)	7	4	11
Gagnon, Yvon (CJ)	7	4	11
McNicoll, Louis (SQ)	4	5	9
Larochelle, Jean-G. (CJ)	4	5	9
Chouinard, Michel (AQ)	4	5	9
Verreault, Michel (SJE)	3	6	9

Prochaines rencontres :

Vendredi 10 mars :
7.30—Ec. Norm. Laval vs Séminaire
9.30—Col. Jésuites vs St. Law. Col.

Dimanche, 12 mars :
7.30—Académie vs Col. Jésuites
9.30—St. Law. Col. vs Ec. N. Laval

VOLLEYBALL

Résultats des rencontres :

20 février :
Séminaire 0, Ec. Norm. Laval 5
Académie 5, St-J. Eudes 0

23 février :
Ec. Norm. Laval 4, Séminaire 1
St-J. Eudes 1, Académie 4

27 février :
Séminaire 0, Académie 5
Col. Jésuites 4, St-J. Eudes 1

1 mars :
Académie 4, Séminaire 1
St-J. Eudes 0, Col. Jésuites 5

CLASSEMENT DES EQUIPES

	nr	pj	pg	pp	pts
Académie	4	20	18	2	18
Jésuites	2	10	9	1	9
Ec. Norm. Laval	2	10	9	1	9
Séminaire	4	20	2	18	2
St-Jean Eudes	4	20	2	18	2
St. Lawrence		ne participe pas			

Prochaines rencontres

Lundi, 6 mars :
Col. Jésuites vs Séminaire
Ec. N. Laval vs Académie

Mercredi, 8 mars :
Séminaire vs Col. Jésuites
St-Jean Eudes vs Ec. N. Laval

Lundi, 13 mars :
Col. Jésuites vs Ec. N. Laval

Mercredi, 15 mars :
Séminaire vs St-Jean Eudes

NATATION

Date :
Samedi, le 18 mars 1967
Endroit :
Académie de Québec
Heure :
8.00 hres p.m.

Epreuves : (dans l'ordre disputé) :
200 mètres relais s.v.
100 mètres style libre
100 mètres brasse
100 mètres dos crawlé
200 mètres style libre
200 mètres brasse
100 mètres papillon
50 mètres style libre
100 mètres styles variés
100 mètres relais s.l.

Pointage

(épreuves indiv.)	(épr. à relais)
1 — 6	1 — 12
2 — 4	2 — 8
3 — 3	3 — 6
4 — 2	4 — 4
5 — 1	5 — 2

Arbitrage :
Le concours sera dirigé par l'équipe habituelle de la ligue de natation Québec-District.

Participation :
a) chaque institution ne peut présenter plus de deux (2) participants par épreuve individuelle et pas plus d'une (1) équipe dans les relais;
b) il faut inscrire un substitut à ses équipes de relais;
c) chaque participant a droit à trois (3) épreuves individuelles et aux relais;
d) les épreuves individuelles où seront enregistrées plus de six (6) inscriptions seront disputées par vagues; les concurrents d'une même institution seront alors distribués dans les deux (2) vagues) et le temps de chacun déterminera son rang final;

Inscriptions :
Celles-ci devront parvenir au responsable de la compétition avant 5.00 heures p.m., mercredi le 15 mars à l'auresse suivante : M. Emile Fecteau, Département d'Education Physique, Académie de Québec, 2410 Chemin Ste-Foy, Québec 10, Qué.

N.B. — Ce concours est disputé selon les règlements de natation de la N.C.A.A. américaine.

L'A.B.C. achète les droits de TV des Jeux de Mexico

MEXICO (AFP) — L'"American Broadcasting Company" s'est acquis hier, pour $4,550,000 comptant, le droit exclusif de téléviser les Jeux olympiques de 1968 sur tout le territoire des Etats-Unis et à Porto-Rico. L'"ABC" assurera ce reportage télévisé, au comité organisateur mexicain, $5,000,000 de publicité que ce dernier pourra utiliser comme il lui conviendra dans les mêmes territoires.

Le contrat a été signé par M. Pedro Raminez Vazquez, président du comité d'organisation de la XIXe Olympiade, et MM. Julius Barnathan et James E. Ritch, fils, respectivement vice-président et conseiller juridique de l'ABC. B. Barnathan a remis immédiatement à M. Ramirez Vazquez un chèque de $455,000, le reste devant être couvert dans un délai de 10 jours.

En fait, le contrat assure également à l'ABC les droits de radio et de cinéma. M. Barnathan a déclaré qu'il aurait besoin de près de 500 personnes pour assurer tous ces services et qu'il n'amènerait des Etats-Unis ou du Canada que le nombre strict de techniciens qu'il ne pourrait trouver au Mexique. Il pense assurer une transmission "directe" des épreuves, en plus des enregistrements sur bande habituels, pendant au moins une quarantaine d'heures, soit un peu plus de deux heures par jour.

L'accord passé avec l'ABC est le deuxième de ce genre conclu par le comité d'organisation mexicain, qui a signé antérieurement avec la firme japonaise de télévision "NHK", pour $600,000. M. Ramirez Vazquez a déclaré que les négociations allaient commencer maintenant avec "Eurovision".

Quinze records canadiens établis à la natation

MONTREAL (PC) — L'Association canadienne de natation amateur a fait savoir hier soir que 15 records canadiens avaient été établis lors d'une compétition nationale.

Jeanne Warren, de Vancouver, a établi trois records chez les fillettes de 13 et 14 ans et Bill Kennedy, de Toronto, l'a imité chez les garçons du même âge.

Mlle Warren a enregistré un temps de 4:52.5 dans les 400 mètres-style libre, de 2:37.9 dans les 200 mètres-dos et de 1:12.4 dans les 100 mètres-papillon.

Kennedy a réussi des temps de 4:46.2 dans les 400 mètres-style libre, 2:26.9 dans les 200 mètres-quatre nages et de 2:-27.8 dans les 200 mètres-dos.

Karen Jones, de Vancouver, a établi un record de 2:40.0 dans les 200 mètres-quatre nages chez les fillettes de 13 et 14 ans et Mlle D. Wood, de Halifax, un temps de 2:45.2 dans les 200 mètres-quatre nages chez les fillettes de 11 et 12 ans.

Mary Pat Pumfrey, de Victoria, a enregistré un temps de 2:53.4 dans les 200 mètres-brasse chez les fillettes de 13 et 14 ans et Karen Zajac, de Vancouver, un temps de 3:11.2 dans les 200 mètres-brasse chez les fillettes de 11 et 12 ans.

Denise Wood, de Toronto, a nagé les 100 mètres-dos en 1:-16.9 chez les fillettes de 11 et 12 ans et Mlle L. Scott, d'Etobicoke, Ont., les 100 mètres-brasse en 1:37.2 chez les fillettes de 10 ans et moins.

Bradley Taipalus, de Vancouver, a enregistré un temps de 1:35.2 dans les 100 mètres-brasse chez les garçons de 10 ans et moins tandis que Dean Smith, de Vancouver, nageait les 200 mètres-brasse en 3:01.4 chez les garçons de 10 et 12 ans.

Enfin, Jim Frost, de Montréal, a enregistré un record de 2:31.2 dans les 200 mètres-brasse chez les garçons de 13 et 14 ans.

Dog-derby à St-Nicolas

Le Stadacona Sled Dog Club Enr., a le plaisir d'informer les amateurs de courses de chiens qu'il y aura une course samedi et dimanche les 11 et 12 mars prochain à St-Nicolas avec départs et arrivées des 2 jours à l'Hôtel Carol.

Le parcours est de 20 milles répartis en 2 étapes, soit 10 milles par jour.

Les départs des 2 jours s'effectueront à 2 h. p.m.

Frazier et Tanabe sont choisis boxeurs du mois

LOUISVILLE, Kentucky — (AFP) — Le poids lourd américain Joe Frazier, qui s'affirme comme l'un des prochains challengers de Cassius Clay, et le poids mouche japonais Koyoshi Tanabe, qui s'est hissé à la deuxième place des classements mondiaux, ont été nommés tous deux "Boxeurs du Mois" par la "World Boxing Association".

Cet organisme, qui a, d'autre part, mis en demeure l'Italien Sandro Lopopolo de défendre son titre mondial des poids mi-moyens juniors face à l'Allemand Willy Quatuor sous peine d'être déchu de sa couronne, tient compte pour sa précédente nomination de la victoire de Frazier sur Doug Jones par K.O. au sixième round et du surprenant succès du boxeur japonais sur l'Argentin Horacio Acavallo, reconnu comme champion du monde des poids mouche.

Voici les classements de la W.B.A. pour février :

LOURDS

Champion : Cassius Clay — 1) Zora Folley — 2) Karl Mildenberger — 3) Ernie Terrell — 4) Floyd Patterson — 5) Joe Frazier — 6) Oscar Bonavena — 7) Johnny Persol — 8) Thad Spencer — 9) George Chuvalo — 10) Manuel Ramos.

MI-LOURDS

Champion : Dick Tiger — 1) Roger Rouse — 2) Bob Foster — 3) Jose Torres — 4) Eddie Cotton — 5) Jimmy Ellis — 6) Piero Del Papa — 7) Marion Connors — 8) Young McCormack — 9) Bob Dunlop — 10) Bernard Thebault.

MOYENS

Champion : Emile Griffith — 1) Don Fullmer — 2) Joey Archer — 3) Nino Benvenuti — 4) Jose Gonzalez — 5) Juan Carlos Rivero — 6) Rafael Gutirrez — 7) Andy Heilman — 8) Pedro Miranda — 9) Milo Calhoun — 10) Benny Brisco.

MOYENS JUNIORS

Champion : Ki Soo Kim — 1) Freddie Little — 2) Eddie Pace 3) — Sandro Mazzinghi — 4) Stam Harrington — 5) Jorge Fernandez — 6) Carlos Monzon — 7) Juan Carlos Duran — 8) Gomeo Brennan — 9) Hurricane Kid — 10) Luis Folledo.

MI-MOYENS

Champion : Curtis Cokes — 1) Luis Rodriguez — 2) Willie Ludick — 3) Charlie Shipes — 4) Jean Josselin — 5) Pete Toro — 6) Percy Manning — 7) Manny Gonzalez — 8) Mushashi Nakana — 9) François Pavilla — 10) Jarez De Lima.

MI-MOYENS JUNIORS

Champion : Sandro Lopopolo — 1) Willie Quartuor — 2) Carlos Hernandez — 3) Paul Fujii — 4) Jose Napoles — 5) Eddie Perkins — 6) Nicoline Loche — 7) Lennox Beckles — 8) Jao Henrique — 9) Paulie Armstead — 10) Herbie Lee.

LEGERS

Champion : Carlos Ortiz — 1) Ismael Laguna — 2) Frankie Harvaez — 3) Carlos Cruz — 4) Sugar Ramos — 5) Bunny Grant — 6) Akihisa Someya — 7) Maurice Cullen — 8) Vic Melendez — 9) Hugo Rambaldi — 10) Pedro Adique.

LEGERS JUNIORS

Champion : Flash Elorde. — 1) Rene Barrientos — 2) Hiroshi Kobayashi — 3) Raul Rojas — 4) Shu Kank II — 5) Sebastaeo Nacimiento — 6) Yoshaki Numata — 7) Vicente Derado — 8) Jaime Valladares — 9) Lloyd Marshall — 10) Jose Luis Vallejo.

COQ

Champion : Fighting Harada — 1) Jesus Pimental — 2) Alan Rudkin — 3) Bernardo Carraballo — 4) Takao Sakurai — 5) Yoshio Nakane — 6) Jose Medel — 7) Waldemiro Pinto — 8) Manny rilas — 9) Katsuo Saito — 10) Ronnie Jones.

MOUCHE

Champion : Horacio Accavallo — 1) Charthai Chionoi — 2) Koyoshi Tanabe — 3) Katsuyoshi Takayama — 4) Hiroyaki Ebinara — 5) Puntip Keasuriza — 6) Jose Severino — 7) Takeshi Nakamura — 8) Nelson Alarcon — 9) Thongshai Supasamuth — 10) Efren Alacran Torres.

Clay s'entraîne déjà à New York

NEW YORK (AFP) — Cassius Clay a effectué, mercredi, sa première séance d'entraînement dans le hall des Expositions du Madison Square Garden de New York, en vue de son combat contre Zora Folley le 22 mars dans cette arène.

Il a boxé durant trois rounds, très décontracté, contre le milourd Jimmy Ellis et a fait très peu de déclarations.

"Je m'entraîne tôt pour ensuite pouvoir observer Folley à l'entraînement durant quelques jours. Je le considère simplement comme le numéro neuf sur ma liste", a simplement dit le champion du monde.

Clay a quitté son camp d'entraînement dans les montagnes Catskill en raison de la neige qui l'empêchait de faire sa séance quotidienne de course à pieds.

Quatorze équipes de la région au tournoi pee-wee de Trois-Rivières

Quatorze équipes de la région de Québec prendront part au tournoi provincial de hockey pee-wee qui se tiendra à Trois-Rivières du 10 au 20 mars. Ce tournoi, qui en est à sa 5e édition, a été remporté à quatre reprises par les Castors de Québec.

Les classes B et C débutent en fin de semaine, alors que la classe A, qui est limitée à huit équipes, se déroule les deux derniers jours. Les Castors et Ste-Foy sont les deux inscriptions locales dans la classe A.

Dans la classe B qui groupe 18 équipes, on retrouve les formations de Charlesbourg, Duberger, Ville-Vanier, Citadelles de Québec, Giffard, Loretteville et Lévis. Dans la classe C, il s'agit de Donnacona, St-Marc, Les Saules, Pont-Rouge et Neufchatel.

Les deux premiers clubs à entrer en action seront Charlesbourg et Duberger qui affronteront respectivement les Rangers de Verdun et Waterloo demain soir. Les champions des classes A et B se disputent le grand championnat lundi soir le 20 mars.

● **Voici l'équipe des Tigres mosquitos qui participera au tournoi de Montréal-Nord du 11 au 19 mars. De gauche à droite, 1ère rangée : Daniel Richard, Daniel Boucher, Louis Genesse, l'instructeur Robert Baribeau, Alain Samson, l'instructeur Marcel Giguère, Roch Chabot, Claude St-Pierre; 2e rangée : Marc Bourré, Pierre Trudel, Raynald Parent, Jean Marchand, l'entraineur Raymond Parent, Clermont Ferrand Jean Gagnon le gérant Jean-Paul Gignac Jean Nadeau Denis Genesse et Richard Verreault. Les Tigres affronteront Duvernay samedi à 1 heure.** (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Ce qu'en dit M. Larousse

LA NATATION

Plusieurs athlètes rivalisent pour se mériter les titres de champions dans la natation et le patinage artistique. Par curiosité, j'ai consulté l'encyclopédie Larousse. On apprend que la natation n'a peut-être pas toujours existé comme telle, mais la nage, elle existait. "Antoine, pêchant en compagnie de Cléopâtre, payait des plongeurs pour accrocher à son hameçon les plus grosses prises qu'ils pourraient trouver". Cest du moins une preuve que les exploits sportifs féminins ont toujours piqué l'orgeuil masculin...

On note aussi cette intéressante anecdote sur la façon dont la France découvrit les plaisirs des bains de mer. "Entraîné par la fantasque duchesse de Berry, pour qui le canon tonne à Dieppe lorsqu'elle entre bottée et chapeautée dans l'eau, le Tout-Paris se donne rendez-vous sur les plages de Normandie". Il n'en fallait pas plus pour que la baignade devienne très en vogue à la fin du dernier siècle.

Sur les capacités féminines en natation on écrit ceci : "Dans l'ensemble, les femmes ont les jambes plus courtes que les hommes, elles ont aussi plus de souplesse et de légèreté qu'eux. Cela explique les brillants résultats quelles obtiennent en natation, le sport où leurs performances suivent de plus près celles de l'autre sexe".

On ajoute "Il n'est guère de sport qui réponde mieux aux qualités de la femme que la natation. On parut s'en rendre confusément compte en France, dès les premières années de notre siècle, car l'Australienne Annette Kellerman connut chez les Français un triomphe inouï. Elle fit la traversée de Paris à la nage, ses longs cheveux flottant derrière elle, et son succès fut tel que les enfants des provinces les plus reculées reçurent, au Noël suivant, des petites baigneuses en caoutchouc qui reproduisaient le corps aux lignes parfaites de la championne".

On n'en fait probablement plus autant pour les actuelles championnes de natation mais celles-ci ont quand même une renommée mondiale.

LE PATINAGE ARTISTIQUE

Toujours d'après Larousse, ce fut un M. Jackson Haines qui fut le premier à danser sur la glace. C'était en pleine guerre de Sécession. Ses compatriotes trouvèrent ses exercices déplacés et même efféminés. Haines n'insista pas et vint en Europe en 1864 et conquit Stockholm, puis Vienne alors ivre de valses. Un soir, la capitale autrichienne lui rendit un hommage éclatant : cinq cents couples dansèrent aux accents d'une "Jackson Haines Waltz".

Les premières compétitions eurent lieu l'année même où ressussitèrent les jeux Olympiques (1896). On institua aussi une formule toute spéciale pour la tenue des championnats, et afin d'éviter que l'on improvise à tort et à travers, on rendit obligatoire la présentation d'une série de figures que le patineur doit refaire trois fois en repassant le plus près possible de sa trace originale. Ces figures sont suivies du patinage libre où le patineur peut s'adonner à son inspiration, les hommes disposent d'un temps de cinq minutes et les femmes de quatre minutes. Le pourcentage des points pour les figures imposées étant supérieur, ceci impose au patineur une technique bien assimilée. Je cite les explications suivantes : "Pour ne pas tomber dans le spectacle, on donne au sport un aspect rébarbatif. Tout manque d'attrait dans la conception et l'exécution de ces figures imposées".

Le premier championnat féminin fut créé dix ans après le masculin. On écrit : "C'est pourtant cette épreuve qui va porter le patinage au pinacle". C'est en effet à ce premier championnat que se révéla Sonia Henie qui révolutionna le patinage artistique. Il semble qu'elle voyageait beaucoup en s'inspirant de ce qu'elle voyait. Aimant beaucoup la danse, elle fut la première qui fit le lien entre le patin et la danse (en solo) et fut la première a exécuter les figures sous une forme de récital. Larousse note aussi "Elle sera aussi la première à s'affranchir en compétition de la sobre tenue traditionnelle et à s'élancer sur la piste tout de blanc vêtue". Depuis, le patinage artistique a bien évolué mais les figures imposées prévalent toujours.

LE SKI MINEUR

Il y a quelques années, le hockey prenait une tournure particulière lorsqu'on eut l'idée de familiariser le jeune enfant avec ce sport en organisant des équipes mineures sous les noms de midget, pee-wee et autres.

Dans le monde de la compétition du ski on semble vouloir aussi donner de plus en plus d'importance aux jeunes skieurs. Par suite d'une innovation du jeune organisateur André Moisan, du Club Stoneham, on a instauré une série de cours libres pour les jeunes skieurs désirant se familiariser avec le ski de compétition. Cette idée fut bientôt suivie par d'autres clubs. Visant par la pratique à faire connaitre aux jeunes de 8 à 13 ans les conditions et les hasards du ski de compétition, on chercha à éveiller son attention en lui organisant des petits concours et démonstrations sans pour cela lui imposer un cours trop long et demandant trop à la fois à l'enfant.

Un fait qui aurait pu être banal et qui maintenant portera sans doute des fruits, est la visite que rendait dernièrement les jeunes d'un de ces clubs à un centre de ski de Stoneham. Les responsables de ce centre, voyant aussitôt l'opportunité que cela pouvait fournir, eurent l'idée d'organiser un slalom dans lequel les jeunes des deux clubs démontreraient leur savoir-faire. Ceci fut donc la première rencontre officielle interclub du genre. Dans le but de rendre agréable une journée d'excursion, ces personnes ont ouvert une porte sur un champ d'activités encore inexploré.

D'une autre source on annonçait presqu'en même temps une nouvelle opportunité pour les enfants de 8 à 13 ans. Samedi le 11 mars aura lieu au Manoir St-Castin un autre slalom consacré aux jeunes compétiteurs de demain. Les occasions semblent vouloir se multiplier pour les jeunes qui désirent s'introduirent dans le monde du ski de compétition et cela grâce à l'initiative de quelques personnes dévouées.

Assisterons-nous à un développement tel qu'en a révélé le hockey pour les jeunes? Seul l'avenir le dira. Il est vrai en tout cas que la valeur n'attend pas le nombre des années.

D. Gendron

Les sports à LAVAL

A l'occasion de la semaine du deuxième siècle, projet des étudiants universitaires canadiens pour le Centenaire, auront lieu pour la première fois les concours interuniversitaires canadiens de ski, à Banff, Alberta du 9 au 11 mars.

L'instructeur et trois membres de l'équipe de ski de Laval participeront alors à ces Olympiades 67 qui grouperont les champions des cinq associations athlétiques canadiennes.

En effet, André Bertrand, instructeur de Laval depuis 1951 a été sélectionné pour diriger les représentants de l'O.Q.A.A. dans les épreuves de ski, et avec lui trois étudiants de Laval feront le voyage. Ce sont André Pomerleau, Pierre Savoie et André Moisan qui lors des derniers concours de l'O.Q.A.A. ont aidé Laval à remporter les épreuves alpines et une deuxième place dans le classement par équipe.

Toutes les dépenses des porte-couleurs de Laval sont défrayées par le comité conjoint des universités de Calgary et de l'Alberta qui a obtenu une subvention à cet effet, de la Commission canadienne du Centenaire et qui voit au transport, logement et nourriture des athlètes.

André Bertrand est coach de l'équipe de l'Université Laval depuis 1951, année qu'il était aussi concurrent en plus d'être l'instructeur et ses équipes ont remporté le championnat à six reprises à date. En plus d'avoir été membre de l'équipe olympique du Canada en 1952 et 1956, André Bertrand a été champion canadien de l'alpin à 4 reprises.

André Pomerleau, un skieur de Thetford Mines, âgé de 20 ans, a été champion junior alpin en 1963 et champion senior en 1965, en plus d'avoir été membre de l'équipe nationale du Canada de 1963 à 1966.

Pierre Savoie, un skieur de Québec âgé de 20 ans, fut champion senior canadien en 1966. Spécialiste de la descente, il a remporté le championnat provincial en 1966.

André Moisan est âgé de 21 ans et vient de Québec. Spécialiste du saut, il s'est classé au second rang lors des récents concours de l'O.Q.A.A.

L'équipe de l'O.Q.A.A. que dirigera André Bertrand, se compète avec deux porte-couleurs de McGill, deux de Queen's, un de Toronto et un de Montréal.

Titre pee-wee à St-Sacrement

Les représentants du parc St-Sacrement, dirigés par Lucien Goulet, ont remporté le championnat de la catégorie pee-wee dans les parcs de Québec, en disposant de l'équipe du parc Iberville par le compte de 5 à 2. Il s'agit du premier titre pee-wee remporté par St-Sacrement dans les séries eliminatoires des parcs de la cité de Québec.

Pour atteindre ce championnat, les porte-couleurs de St-Sacrement ont défait à tour de rôle, Victoria par le compte de 3 à 1 et St-Odile par le pointage de 5 à 1.

De son côté, Iberville avait défait Dollard par le compte de 3 à 2 et Bardy au compte de 5 à 1, pour passer en série finale.

Dans la catégorie bantam, les premières rondes ont été présentées et Iberville s'est mérité le droit de passer en série semi-finale en l'emportant sur Dollard au compte de 2 à 1 pendant que St-Sacrement disposait de Ferland au compte de 8 à 3. Par ailleurs, St-Mathieu a défait Bardy 6 à 4 pour se mériter le droit de rencontrer St-Odile dans l'autre série semi-finale.

Ces deux joutes de série semi-finale seront présentées plus tard, au cours du mois de mars.

BOXE

LONDRES — Alan Rudkin, 120 1-2, d'Angleterre, a arrêté Kiichi Tsuranezawa, 121 3-4, du Japon, en 7 rounds.

LONDRES — Jimmy Anderson, 129 3-4, d'Angleterre, a gagné par décision sur Hiroshi Shoji, 131, du Japon, en 10 rounds.

OAKLAND, Cal. — Charley Shipes, 149 1-2, d'Oakland, et Jimmy Lester, 150, de San Francisco, ont fait match nul en 10 rounds.

Cinq créations canadiennes seront présentées au prochain Festival d'Art dramatique de Montréal

MONTREAL. (PC). — Cinq créations canadiennes, dont quatre pièces en langue anglaises et une en français, seront présentées à Montréal du 21 au 24 mars, et la meilleure représentera la région de l'Ouest du Québec au Festival national d'Art dramatique 1967.

Au cours des années précédentes, les pièces de langue française étaient en majorité Selon un porte-parole du Comité du festival, les activités théâtrales ayant pris une grande envergure dans la métropole cette année notamment dans le cadre de l'Expo, les comédiens canadiens-français sont très occupés, de sorte que leur apport est réduit pour le festival.

Des six productions anglaises et trois françaises qui avaient d'abord été présentées, Mme Monique Lepage, juge-critique à l'éliminatoire, a fait le choix suivant:

"Bird In The Box", de Maxine Fleischman; "Quid And Quare", de Lily Pany; "The Constant Factor", de R. M. Reilley; "The Whistler In The Wind", d'Arthur Samuels; et "Le Pendu", de Robert Gurik, présentée par la compagnie "La Mandragore", dans une mise en scène de Tenée Noiseux.

L'auteur de chaque pièce choisie pour le festival régional recevra $750 et la troupe qui présente le spectacle, bénéficie d'une somme de $1,000.

Le production qui sera jugée la meilleure obtiendra $1,500 et cette année, l'auteur recevra un prix additionnel de $1,000. D'autres prix seront également attribués à des comédiens.

Le Festival d'Art dramatique du Canada se tiendra en mai, à Saint-Jean Terre-Neuve.

Une pièce d'inspiration duplessiste à l'affiche au théâtre de Stockholm

STOCKHOLM. (PA). — Une pièce de théâtre écrite par le dramaturge suédois, M. Lars Foresll, et inspirée du personnage de l'ancien premier ministre de la province de Québec, feu Maurice Duplessis, est depuis cinq semaines à l'affiche du Théâtre dramatique royal de Stockholm. Parmi la distribution, on remarque quelques-uns des noms de comédiens les plus réputés de Suède.

M. Foresll, qui est un des meilleurs auteurs dramatiques de l'heure en Suède, a intitulé sa pièce "Flickan I Montreal" — La fille à Montréal — après un séjour dans la métropole canadienne. Il en a aussi fait un livre.

La pièce dure environ une heure et 40 minutes et incorpore des chansons et de la musique de music-hall. Selon les critiques elle est une allégorie politique qui veut démontrer comment le pouvoir corrompt les puissants aussi bien que les faibles qu'ils exploitent. De façon générale, la pièce a connu une bonne critique.

Le livret montre un grand portrait de M. Duplessis ainsi qu'une courte biographie.

Les personnages principaux sont M. D., un dictateur, joué par M. Holger Loeenadler, qui porte un masque qui ressemble de près à M. Duplessis, et une jeune maquilleuse à la T.V. que joue Mlle Bibi Anderson rendue célèbre dans un film de Ingmar Bergman.

La jeune fille perd son fiancé ainsi que son enfant mort-né, et M. D. épouse la jeune fille pour se grandir aux yeux du public.

Les critiques suédois ont signalé que la pièce n'est pas un documentaire des conditions qui existent au Canada mais une interprétation libre d'attitudes et de personnages qui sont universels.

Quand la danse sort de ses sentiers battus

Il y a maintenant deux ans que Jeanne RENAUD n'a pas présenté de spectacle dans la métropole. Cette année, son école de danse étant établie sur des bases solides, avec un nouveau local dans le vieux Montréal, sa compagnie de ballet comptant trois membres réguliers, elle présente "Expression '67", à l'Egrégore les 8, 9, 10, 11 et 12 mars prochain.

Pour sa chorégraphie, elle a choisi des musiques de Webern, de Becker et de Xénakis. Les décors seront signés par deux peintres canadiens réputés; il s'agit de Marcelle Ferron et Fernand Leduc. Pour l'un de ces morceaux, Jeanne RENAUD a fait appel à deux chanteuses, Fernande Chiocchio et Josèphe Colle. Les danseurs évolueront sur une improvisation des deux interprètes.

Un spectacle nouveau, un mode d'expression assez mal connu et mal apprécié: la danse contemporaine. Jeanne Renaud a voulu la faire connaitre au grand public. "J'ai très envie de sortir des cadres de mon public d'initiés. Peintres, sculpteurs, comédiens, étudiants... Il faut que les gens prennent conscience que la danse moderne n'est pas à ce point hermétique que l'on ne puisse rien y comprendre. C'est à cela que j'ai envie de m'employer", déclarait madame Renaud. Il ne reste plus qu'à aller voir de plus près de quoi il retourne... à aller s'initier à l'art de la danse contemporaine !

CINÉ BULLETIN

BIENVILLE. — A bout portant (AR) à 7.30. Le secret de l'île sanglante (A) à 9.05 hres.

CANADIEN. — La jument verte (P) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (4e semaine).

CANARDIERE. — Le chant du monde (D) à 12.45, 3.45, 6.35, 9.45. L'enfant du cirque (T) à 2.15, 5.15, 8.10. Continu de 12.45 à 11.20 hres.

CAPITOL. — Chambre à part (AA) à 1.00, 4.30, 8.00. Choc (A) à 2.40, 6.05, 9.40. Dernier spectacle à 8.00. Fin à 11.30 hres.

CARTIER. — Nouvelles et sujet court à 1.06, 4.24, 7.42. Le manoir de la terreur (A) à 1.23, 4.41, 7.59. Films à venir à 2.50, 6.08, 9.26. Superman vs les femmes vampires (AA) à 2.56, 6.14, 9.32. Fin à 11.00 hres.

EMPIRE. — Sujet court à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Le grand restaurant (T) à 1.34, 3.34, 7.34, 9.34. Fin à 11.00 hres. (3e semaine).

IMPERIAL. — Sujet court à 1.00, 4.20, 7.40. Cinq mille dollars, mort ou vif (T) à 1.11, 4.31, 7.51. La déesse de feu (AR) à 2.35, 5.55, 9.15. Fin à 11.00 hres.

LAIRET. — Nouvelles et sujet court à 1.06, 4.24, 7.42. Le manoir de la terreur (A) à 1.23, 4.41, 7.59. Films à venir à 2.50, 6.08, 9.26. Superman vs les femmes vampires (AA) à 2.56, 6.14, 9.32. Fin à 11.00 hres.

LE BIJOU. — Hôtel Paradiso (A) à 6.30, 9.50. One Spy Too Many (A) à 8.15 hres.

LEVIS. — Le jour d'après (AA) à 7.30. Cyclone à la Jamaïque (AA) à 9.00 hres.

LIDO. — Le jeu de l'assassin (AR) à 7.35. Le gentleman de Cocody (A) à 9.15 hres.

PARIS. — Les tribulations d'un Chinois en Chine (A) à 12.10, 3.25, 6.30, 9.55. Trois filles sur une île (AA) à 1.45, 5.05 et 8.30 hres. (2e semaine).

PIGALLE. — Les maitresses du Dr Jekyll (P) à 12.30, 3.40, 6.30, 9.35. Le monstre de Venise (A) à 2.00, 5.10, 8.25. Actualités à 3.30, 8.10. Fin à 11.15 hres.

PRINCESSE. — Sujet court à 1.00, 6.00. Passeport diplomatique (A) à 1.15, 6.15. Samson l'invincible (AA) à 3.06, 8.06. Le fils d'un hors-la-loi (AA) à 4.29, 9.29. Fin à 11.00 hres.

RIALTO. — Trois sur un sofa (AA) à 12.45, 5.13, 9.18. Hélicoptère Canada à 2.34, 7.09. Les premiers hommes dans la lune (T) à 3.24, 7.59. Annonces à 5.07, 9.42. Nouvelles à 7.02. Fin à 11.37 hres.

SILLERY. — Le cercle de feu (A) à 7.30. Cent mille dollars au soleil (AR) à 9.10. Fin à 11.15.

STE-FOY — (Salle Alouette) Doctor Zhivago (AR) à 2.15 et 8.15 hres. (1le semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) Chambre à part (AA) à 1.00, 4.25, 7.45. Nouvelles à 2.30, 9.15. Choc (A) à 2.35, 5.55, 9.25. Fin à 11.10.

ST-ROMUALD. — Hôtel international A) à 7.30. Le capitaine Sinbad AA) à 9.30 hres.

STUDIO 9. — America, America (A) à 6.30 et 9.30 hres. (2e semaine).

VICTORIA. — Hélicoptère Canada à 12.45, 7.05. Trois sur un sofa (AA) à 1.35, 5.15, 9.45. Les premiers hommes sur la lune (T) à 3.30 et 7.55. Fin à 11.40 hres.

GAGNANT DE 6 OSCARS
CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67
"L'un des plus épatants films réalisés !" Magazine Life
DOCTOR ZHIVAGO
IN PANAVISION AND METROCOLOR
GERALDINE CHAPLIN · JULIE CHRISTIE
OMAR SHARIF · TOM COURTENAY
ACHETEZ VOS BILLETS D'AVANCE
CINÉMA Ste-FOY
SALLE ALOUETTE 656-0595
Mats: Mercredi - samedi .. 2h. $1.50
Mat. Dimanche 2h. $2.00
Tous les soirs..... 8h.15 $2.00
Matinées: Mercredi, samedi, dimanche
ATTRACTION SUPPLÉMENTAIRE "COURSE EN CANOT" du dernier Carnaval

LE SEUL et UNIQUE... LOUIS DE FUNÈS
dans
Un endroit où passer une soirée, est follement drôle..!
LE GRAND RESTAURANT
TECHNISCOPE et EASTMANCOLOR
avec BERNARD BLIER et MARIA ROSA RODRIGUEZ
CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67
Cinéma Empire
24, de la Fabrique, 524-2880
1h., 3h., 5h., 7h., 9h.

Dès demain
LE FILM LE PLUS APPLAUDIT DE L'ANNÉE
PILI et MILI dans WHISKY et VODKA
EN COULEUR
CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67
1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h.
Place Launer - 656-9922
Le Canadien
Dernier jour: "LA JUMENT VERTE"

LE DRAME ÉMOUVANT D'UNE JEUNE AVEUGLE DESHONORÉE ET ABANDONNÉE !
Ticket d'Or MEILLEUR FILM FRANÇAIS DE L'ANNÉE
LE CHANT DU MONDE
EN COULEURS
CATHERINE DENEUVE
et la VEDETTE CANADIENNE
ANDRÉ LAWRENCE
AVEC HARDY KRUGER
Un film de MARCEL CAMUS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
L'ENFANT DU CIRQUE
Salle climatisée stationnement gratuit
Cinéma CANARDIÈRE
Centre d'Achats Canardière — 661-8575

Dès Demain
LE PLUS ENLEVANT, LE PLUS CAPTIVANT DES FILMS D'ESPIONNAGE !
A L'ACTION COMME EN AMOUR, "CHARLES VINE" EST IMBATTABLE...
avec TOM ADAMS
CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67
SERVICE SECRET..
"L'ESPION DE SANG FROID" en Couleurs
EN PLUS Le paroxysme de la haine... DAN DURYEA - ROD CAMERON
"CHASSEUR DE PRIMES"
Dernier Jour: Superman vs Femmes Vampires, Le Manoir de la terreur
Dernier spectacle complet 7h.45
CARTIER-LAIRET
1019 Ave Cartier - 525-9340 3e Ave - 522-5050

Dès Demain
"le plus grand des espions modernes !"
JAMES COBURN LEE J. COBB GILA GOLAN
NOTRE HOMME FLINT
CINEMASCOPE COULEURS PAR DE LUXE
(OUR MAN FLINT)
DU RIFIFI A PANAME
George RAFT Mireille DARC
CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67
EN COULEURS
Dernier jour : Choc — Chambre à part
Au Champlain - Matinée Mercredi - Samedi - Dimanche
CAPITOL & CHAMPLAIN
972 RUE ST-JEAN - 522-6300 PLACE STE-FOY - 656-0592

Concert d'orgue par Jean-Marie Bussières

Par Jean ROYER

La Société des Amis de l'orgue de Québec proposait hier soir son deuxième concert de la soison. Aux orgues de l'église des Saints-Martyrs canadiens : M. Jean-Marie Bussières, organiste titulaire de l'église St-Sacrement.

Le public, qui se faisait nombreux hier soir, avait le privilège d'entendre les commentaires de M. Norbert Dufourcq, professeur au Conservatoire National de Paris, organiste et promoteur de la littérature pour orgue. Et il faut souhaiter que d'autres concerts ainsi commentés soient donnés au public québécois. M. Dufourcq a sans doute apporté beaucoup aux mélomanes présents hier soir en leur faisant mieux se rendre compte de la nature et de la portée des oeuvres au programme .

Ce programme, M. Jean-Marie Bussières ne se l'est pas fait facile. L'organiste avait choisi entre autres pièces, par exemple : la "Sonate No 6", en trio, et le "Ricercar à six voix", de "L'Offrande musicale", de Jean-Sébastien Bach, de même que le Final de la "Symphonie no 6", de Louis Vierne.

On sait la qualité d'exécution et d'interprétation dont a toujours fait preuve M. Jean-Marie Bussières. Il n'y a pas manqué hier soir ,jouant de façon brillante et fervente, avec maîtrise et sensibilité. Dans un jeu cependant qui n'atteignait pas toujours le lyrisme de certaines oeuvres, même si l'exécution était de meilleure venue.

M. Bussières est toutefois un bon virtuose, et un artiste qui se fait valoir dans les oeuvres puissantes et brillantes. Son interprétation du Final de la Symphonie de Louis Vierne est inoubliable. Sa réussite technique de l'exécution du "Ricercar" de Bach est admirable.

L'Organiste a aussi joué deux oeuvres intéressantes, de belle création, de Soeur Paul du Crucifix, diplômée de l'Ecole Vincent d'Indy : la "Toccate" de la Symphonie no 2 et les "Variations sur un thème de Guy de Lioncourt".

Dans son ensemble, le concert de M. Jean-Marie Bussières était d'une qualité exemplaire. Et ce fut une émouvante soirée musicale.

A Québec aujourd'hui

Convocations

LES 5 JOURS DE L'IMPRIMERIE — colloque sur les Arts Graphiques et la Publicité au restaurant Marino à 6 h. p.m.

SOCIETE NUMISMATIQUE DE QUEBEC — assemblée générale de la Société à 8 h. p.m. au Centre des Loisirs St-Sacrement, 1310 rue Garnier.

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLESBOURG — diner au Manoir St-Castin à 7 h. p.m. Conférence du R.P. Emile Legault "Education: défi singulier".

Arts

MUSEE DU QUEBEC — expositions en cours: dessins de Georges Saint-Pierre — vingt-cinquième anniversaire des Indépendants — peintures et sculptures de Marcel Jean.

GALERIE D'ART LOUIS JOLLIET — exposition des sculptures de Jacques Lacroix.

GALERIE ZANETTIN — exposition des céramiques de Gilles Dionne.

LE THEATRE DU RIDEAU VERT
présentera
DOÑA ROSITA
F. Garcia Lorca
mise en scène: Yvette Brind'Amour
costumes: François Barbeau
musique André Gagnon
décors: René Capriolo
avec
Yvette BRIND'AMOUR
Gérard POIRIER
Marthe THIERY
Loic Le COURIADEC
Lucie de VIENNE
François ROZET
Rose Rey DUZIL
André MONTMORENCY
Marthe CHOQUETTE
Louis AUBERT
Arlette SANDERS
Gaetane LANIEL
Angèle COUTU
Michèle MAGNY
Rollande PERRO
Suzanne DESLONGCHAMPS
Christine DELISLE
Yves CLAUDE
Samedi 18 mars, au
THEATRE CAPITOL
matinée et soirée
BILLETS EN VENTE
Demain et Samedi
10 H à 6 H

En Italie...

L'écrivain Danilo Dolci poursuit sa marche de paix

PALERME. (AFP). — La marche sur Palerme entreprise lundi par l'écrivain sicilien Danilo Dolci, prix Lénine de la paix, et ses partisans pour protester contre le sous-développement de la Sicile et la guerre du Vietnam, s'est poursuivie aujourd'hui de Castelvetrano à Menfi, sur la côte sud-est de l'Ole. Les marcheurs, partis hier de Portana pour Palerme 93 milles entendent solliciter du gouvernement italien diverses mesures économiques pour mettre fin à la misère dont souffre la Sicile, surtout dans sa partie orientale. Parmi ces projets figurent la construction de plusieurs digues d'irrigation et la mise en valeur de la vallée du Belice.

Les marcheurs veulent aussi obtenir du pouvoir des initiatives en faveur de la paix au Vietnam.

Parmi ceux qui se sont joints à l'écrivain qu'on appelle l'Apôtre de Partinico figurent les paysans — 20,000 au départ, hier et un peu moins aujourd'hui — et diverses personnalités comme le sociologue vietnamien Van Van Ai, M. Leif Backlund, de la Commission de la défense du parlement suédois, M. Lain Diez, ingénieur chilien des mines, et l'Italien Vincenzo Tusa, archéologue, spécialiste de la civilisation carthaginoise.

Le troubadour sicilien Ciccio Busacca suit les marcheurs qui chantent de vieilles complaintes du pays et portent des pancartes couvertes de mots d'ordre tels que: "L'eau, pour le sud, c'est la vie", "du travail sur notre terre" et "la maffia et ses amis hors des emplois publics".

Palais MONTCALM
le 16 mars à 8h.30 p.m.
"QUEBEC CHANTE"
avec SYLVAIN LELIEVRE
"chante l'amour et la vie" (Le Soleil)
★ LOUISE POULIN
"elle est Barbara & Gilles Vigneault" au féminin.
★ JEAN-GUY GAULIN ...
"son succès ne se dément jamais"
★ YVES ALBERT
"Le folklore tout pur et tout nu"
Billets au guichet, demain
Orch.: $1.50 - $2.00
Balcon: $1.00 - $1.50 - $2.00

IMMENSE SUCCES
La Bohème
Représentation supplémentaire
DIMANCHE 12 MARS à 8h.15
BILLETS EN VENTE AU
PALAIS MONTCALM
Tél. : 529-0786

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI

JEUDI

CANAL

7.30 A.M.
4—Musique
7.45
4—Dessins animés
8.00
4—Programme St-Georges Côté
8.30
4—36 - 24 - 36
8.45
4—Toast et café — (*)
9.00
11—Musique
9.30
5—Music
9.45
4—TV-Bingo
9.58
5—Opening
11—Aujourd'hui à CBVT
10.00
5—Canadian Schools
11—Télévision scolaire — "Promenade dans la nature"
10.15
4—Ciné-Matinée — "Tous peuvent me tuer" — Adultes — Drame policier, avec Anouk Aimée et Peter Van Eyck. Pour se fournir un alibi, cinq jeunes criminels se font emprisonner pour une peccadille. Scènes dures.
10.30
5—Georges P. Vanier Funeral Service from Basilica in Quebec
11—Funérailles de Georges-P. Vanier de la basilique de Québec.
11.45
4—Palmarès
12.15 P.M.
4—Horaire commenté
12.20
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.05
11—Téléjournal
1.10
4—Qui suis-je ?
1.15
11—Ciné-feuilleton — "Le temps des copains"
1.30
4—Féminité
11—Long métrage — "Callaghan remet ça" — Adultes — Comédie policière, avec Tony Wright et Geneviève Kervine. Callaghan enquête sur un racket de combats de lutte et sur un vol de diamants.
2.15
4—La Sieste — "Les délinquants" — Adultes et adolescents — Drame psychologique, avec Raymond Bussières et Ginette Leclerc.
2.30
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—Take Thirty
11—Femme d'aujourd'hui
3.30
5—Edge of Night
3.45
4—Mouchette
4.00
4—Le Zoo du capitaine Bonhomme
5—Communicate
11—Bobino — (*)
4.30
5—Mark Of Zorro
11—La boite à surprises
5.00
4—Les héros du jour
5—Cartoons
11—Guillaume Tell

CANAL

5.30
4—Les sentinelles de l'air — (*)
5—Music Hop
11—Bidule de Tornacadam
6.00
4—Où ?
5—Winter Edition
11—Rond-Point
6.05
4—Tout le monde en ski — (*)
6.20
4—Télé-Québec
6.29
4—L'air du temps
6.30
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.35
5—Rat Patrol — (*)
6.44
4—Actualité — Editorial
6.46
11—Aujourd'hui
7.00
4—Chasse à l'homme
5—The Dean Martin Show — (*)
7.30
4—Adam ou Eve
11—L'extravagante Lucie — (*)
8.00
4—Bon anniversaire — (*)
5—The Man From U.N.C.L.E. (*)
11—Sauve qui peut — (*)
8.30
4—Cinéma Kraft — "Touchez pas aux blondes" — Adultes, avec réserves — Comédie policière, avec Philippe clay et Jany Clair. Un policier enquête sur le meurtre de deux call-girls.
9.00
5—Telescope — (*)
11—L'âge tendre
9.30
5—Hogan's Heroes — (*)
10.00
4—Relevez les manchettes
5—F.B.I. — (*)
11—Vivre
10.30
4—Théâtre des étoiles
11—Canada Express — (*)
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.18
4—Nouvelles sportives
11.19
5—Viewpoint
11.20
11—Supplément régional
11.25
4—Où ?
5—Late Scores — Editorial
11.30
4—Heure Exquise — "Je chante" — Adultes et adolescents — Film musical, avec Charles Trenet et Félix Oudard. Le neveu du directeur d'une école pour jeunes filles sauve le prestige de cette institution.
11—Nouvelles sportives
11.31
5—Sign Off
11.36
11—Chapeau melon et bottes de cuir — "Avec vue imprenable". — Chapeau melon et bottes de cuir enquètent sur la série de disparitions de nombreuses personnalité du monde scientifique.
12.36 A.M.
4—Fin des émissions
1.00
11—Fin des émissions

(*)—Programmes en couleurs

DEMAIN

VENDREDI

CANAL

7.30 A.M.
4—Musique
7.45
4—Dessins animés
8.00
4—Programme St-Georges Côté
8.30
4—36 - 24 - 36
8.45
4—Toast et café — (*)
9.00
5—Music
11—Musique
9.28
5—Opening
9.30
5—Quebec Schools
9.45
4—TV-Bingo
9.58
11—Aujourd'hui à CBVT
10.00
5—Canadian Schools
11—L'agriculture de demain
10.15
4—Ciné-Matinée — "Les collégiennes" — Adultes — Comédie, avec Marie-Hélène Arnaud et Gaby Morlay.
10.30
5—Friendly Giant
11—La souris verte
10.45
5—Chez Helene
11—Film du matin — "Contes d'enfants"
11.00
5—Mr. Dressup
11—La grande aventure — (*) "Afrique du Sud, terre d'or et de diamants".
11.25
5—The Bonnie Prudden Show
11.30
11—Long métrage — "Les yeux noirs" — Adultes, avec réserves — Drame sentimental, avec Ivan Desny et Johanna Von Koczian. Un vieil homme ruiné ne vit que pour sa fille.
11.45
4—Palmarès
11.55
5—CBC-TV News
12.15 P.M.
4—Horaire commenté
12.20
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.05
11—Téléjournal
1.10
4—Qui suis-je ?
1.15
11—Ciné-feuilleton — "Le temps des copains"
1.30
4—Féminité
11—Long métrage — "Le camp de la violence" — Adultes, avec réserves — Drame, avec Richard Morse et Mabel Karr.
2.15
4—La Sieste — "Trafic de femmes" — Adultes, avec réserves.
2.30
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—Take Thirty
11—Femme d'aujourd'hui
3.30
5—Edge of Night
3.45
4—Mouchette
4.00
4—Le Zoo du capitaine Bonhomme
5—Communicate
11—Bobino — (*)
4.30
5—Mystery Maker
11—La boite à surprise

CANAL

5.00
4—Super car
5—Cartoons
11—Roquet belles oreilles
5.30
4—Fusée XL-5
5—It's About Time — (*)
11—Rue de l'Anse
5.55
4—Où ?
6.00
4—Télé-Québec
5—Winter Edition
11—Rond-Point
6.29
4—L'air du temps
6.30
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.35
5—F. Troop — (*)
6.44
4—Actualité — Editorial
6.46
11—Aujourd'hui
7.00
4—La famille Stone
5—12 O'Clock High
7.30
4—En première — "Vacances à Paris" — Adultes, avec reserves.
11—Atome et galaxies — (*)
8.00
5—Get Smart — (*)
11—Du côté de Québec
8.30
5—Tommy Hunter Show — (*)
11—Cinéma international — "La sentinelle endormie" (*) Tous — Comédie, avec Noël et Pascale Audret. Un médecin est mêlé à un attentat contre Napoléon. Bon délassement.
9.00
5—Friday Night at the Movies : "The Secret Affair"
9.15
4—L'école du bonheur
9.30
4—Monsieur Banco — Quizz musical
10.00
4—Les enfants de coeur
10.15
11—Votre choix
10.30
4—Légendes de Jessie James
10.45
11—Les affaires de l'Etat — (*) Parti libéral
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.18
4—Nouvelles sportives
11.19
5—Viewpoint
11.20
11—Supplément régional
11.25
4—Où ?
5—Late Scores — Editorial
11.30
4—Heure Exquise — "C'est la vie parisienne" (*) Adultes, avec réserves — Comédie musicale, avec Claudine Dupuis et Philippe Lemaire.
11—Nouvelles sportives
11.31
5—After II — "Cochkleshell Heroes"
11.36
11—Cinéma — "Les adieux" (—)
1.00 A.M.
11—Fin des émissions
1.06
4—Fin des émissions
1.08
5—Sign Off

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-964[illegible]
Dr Ghislain Dionne o.d.
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RÉSULTATS !

l'Action 522-4771

Argent à prêter

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 466, de la Couronne. — 529-4982.
66609 27-2 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802 — Soir: 523-9620.
66477 1-3 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
66774 1-3 (1 ms) 15

THIBEAULT & ASS. INC.
MEMBRE: Better Business Bureau, malgré restrictions actuelles du crédit, pouvons consentir prêts d'accomodation, conditions raisonnables, première, deuxième hypothèque. Consultation gratuite, service à domicile, aucune commission, aucun frais d'évaluation. Prêt protégé en cas: décès, maladie, accident, chômage, grève, embarras financier, 285 est St-Joseph, bureau 522-6464 — soir 623-0508.
66294 10-2 (1 ms) 15

A vendre — Divers

CONTINUEZ les versements, $24.75 pour ménage de 3 appartements, comprenant 20 morceaux encore entreposés. Vendrais en bloc ou séparément. Demandez: GREGOIRE, Tél.: 626-1102.
66451 17-2 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
66498 20-2 (1 ms) 15

LAVEUSE électrique, à partir de $20, garantie 30 jours. Aussi réparations et pièces. Simard Laveuse Service, 385 13e Rue; Tél.: 523-7953.
66318 10-2 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS neufs, à partir de $83.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE, Tél.: 522-3306
66778 1-3 (1 ms) 21

CONTINUER les versements de $21.53 par mois, pour ménage, 20 morceaux, encore entreposés, vendrais en bloc ou séparément, demander M. Jacques, 523-5143.
66417 10-2 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus du marchandises neuves et usagées, E. RICHARD Economie Royal, 5 rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
66452 17-2 (1 ms) 21

FIANCES, occasion formidable vendrait ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause rupture pour conditions. Pour informations; M. Grégoire, TEL.: 626-1102.
66710 25-2 (1ms 6fs) 21

MEUBLES neufs, lit continental $29.91, set de chambre $44, set de salon-lit $66, réfrigérateur 11 p.c., $147, poêle, 4 ronds, $114, stéréo-combiné, noyer, $155. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir M. Thibault, Foyer du Meuble Inc., 144 St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
66696 27-2 (1 ms) 21

FUTURS MARIES, meublez-vous bien, avec du bon usagé ou reprise de finance à peu de frais à 239 St-Vallier Ouest, pour appointement le soir, demandez M. Michaud: Tél.: 626-2045.
66823 2-3 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
66300 13-2 (1ms) 21

PALETOT et casquette à carreaux, très fins, de couleur gris, grandeur 3 ans, de marque "Futurama", en très bon ordre. Pour informations; Tél.: 837-4213. Appelez le soir si possible.
7-3 (3 fs) 21

COMMODE antique, en chêne, radio de table AM-FM avec ondes courtes. Pour informations; Tél.: 524-1072.
7-3 (3 fs) 21

UNE MARMITE électrique (deep Fryer) à $9.00. Pour informations; Tél.: 681-7990.
7-3 (3 fs) 21

LOT DE MEUBLES et articles de ménage, neufs, mais légèrement défraichis, chesterfields, sofa, fauteuils de repos, mobilier de cuisine et de dinette, sommiers, têtes de lit, lampes de table et de plancher, lampes de chambre, tables à café, de bouts ou étagères, poussettes de bébé, valises, bancs, chaise-pupitres, etc. Aucune offre raisonnable refusée, pour liquidation rapide. Ouvert tous les soirs. HENRI TURCOTTE LTEE, 330 de la Couronne, Québec; Tél.: 529-3365.
66932 7-3 (6 fs) 21

LIT D'AUTO, parc et lit 24 x 48, le tout très propre, à prix d'aubaine. Pour informations; Tél.: 623-3178.
9-3 (3 fs) 21

DUPLICATEUR à alcool avec stencil, magnétophone stéréo "Seabreeze" filière 4 tiroirs format lettre, aquarium 36" support, aquarium 24" pompe, filtres, poissons. Pour informations; Tél.: 681-0405.
9-3 (3 fs) 21

VIOLON Guarnérius (T.H.S.) fait en l'an 1735, à Crémone Italie, en parfait ordre. Pour informations; Tél.: 872-7835.
9-3 (3 fs) 21

ROBE DE MARIEE très propre, à vendre, plus diadème, grandeur 7 ans. Pour informations; Tél.: 683-0817.
9-3 (3 fs) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses
Aussi pièces en mains
Beatty
BUREAU J.-G. COUTURE
#43, Ave Bégin, Lévis
Téléphone — 837-5393
66010 31-1 (mar. j. s. au 30-3) 21

A vendre — Divers

CAMPING, équipement de camping au complet, neuf, avec tente, etc., effets, valeur de $350.00 prix de débarras: $150.00. Pour informations; Tél.: 529-4843 jour; ou 525-9453 soir; demandez M. Leclerc.
66692 25-2 (18 fs) 21

BALANCE DE COMMERCE, bourses, chapeaux, pantalons, jupes, gants, etc., très bas prix. Pour informations; s'adresser à: 1539 St-Paul, Ancienne-Lorette; Tél.: 872-7069.
66802 1-3 (12 fs) 21

MEUBLES NEUFS
BON CHOIX, BON PRIX
Meubles et appareils ménagers neufs, mobiliers de chambre, bureau, commode, mobiliers de cuisine et de dinette, mobiliers chesterfields et de divan-lit, fauteuils de repos, lits continentaux, lits superposés, lampe de table et de plancher, miroirs, cuisinière électrique, réfrigérateurs, lessiveuses, fournaises à l'huile. Facilités de paiement si désiré. Nous garantissons les plus bas prix de la région de Québec. OUVERT TOUS LES SOIRS. HENRI TURCOTTE LTEE, 330 de la Couronne, Québec. TEL.: 529-3365.
66879 4-3 (6fs) 21

A BAS PRIX
AMEUBLEMENTS et équipements usagés de restaurant, poêles à patates frites, etc. Les Entreprises St-Laurent, 1194 rue St-Jean, Québec 4.
66926 7-3 (1 ms) 21

LAVEUSE CONNOR, thermos; aussi quantité de stores vénitien, de différentes grandeurs. Pour informations; Tél.: 653-5864.
7-3 (3 fs) 21

FIANCES, MENAGE, 20 morceaux, encore entreposé, à vendre, pour balance de termes, vraie aubaine. Voir M. Corriveau: Tél.: 529-9648.
66694 24-2 (1 ms) 21

SET DE CHAMBRE à coucher, très propre. Pour informations; Tél.: 683-9211, après 6 heures seulement.
8-3 (3 fs) 21

ADOUCISSEUR d'eau Duro, parfait ordre. Pour informations; s'adresser à: 888 ave. Rochette; Tél.: 683-8302.
9-3 (3 fs) 21

AMEUBLEMENT de bureau, pupitre 60 x 34, bibliothèque 4 rayons, noyer. Pour informations; Tél.: 623-3344 ou 842-3861.
66982 9-3 (6 fs) 21

SOUFFLEUSE à neige de marque "Sunbeam", aussi bon set de chambre usagé. Pour informations; Tél. 837-0816.
66977 9-3 (12 fs) 21

VALISE grand format avec supports, à l'état de neuf, table à cartes (poker), pour 8 personnes, comme neuve. Pour informations; Tél.: 527-1306.
66991 9-3 (12 fs) 21

FIANCES
AMEUBLEMENTS
MEUBLEZ-VOUS bien, à peu de frais. Ensemble pour 3 pièces, 21 morceaux. Ensemble No 1 pour $688.00, No 2 pour $888.00, No 3 pour $1,088.00. Ouvert tous les soirs. Foyer du Meuble Inc., 144 ouest St-Vallier, 529-9640. Voir M. Corriveau ou A. Morin, Québec.
66996 9-3 (1 ms) 21

Avis Divers

AVIS AUX FUMEURS

100,000 cigares à sacrifier à .03, .04, et .05, 50,000 livres tabac à .50 lb., taxe incluse, ajouter .10 la lb. pour transport. Pour informations écrire: JOSEPH TREMBLAY, 245 St-Vallier Ouest, Québec.
66393 9-2 (j. v. s. au 7-4) 25

Bicycles

BICYCLES à vendre ou à échanger, réparation de tous genres. Pour informations; s'adresser à: GIRARD BICYCLES, 176 Chabot, Ville Vanier, TEL.: 683-9719.
66876 4-3 (1ms) 28j.n.o.

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent. 198 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
66456 16-2 (1 ms) 35A.

Bureaux à louer

BUREAU pour professionnels, occupé par médecin depuis 40 ans. Paroisse St-Sauveur. Pour informations: TEL.: 523-6925 ou 522-2605.
66862 4-3 (12fs) 37

3e AVENUE, bureaux pour professionnels avec salle d'attente, centre des affaires. Pour informations: TEL.: 522-3949 ou 523-3470.
66873 4-3 (12fs) 37

Chambres à louer

CHAMBRE, HAUTE-VILLE, rue St-Jean, près autobus, restaurant, théâtre, gare centrale, gare Ste-Foy, école L.B.M., désirerait personne tranquille. Bon chez-soi, libre immédiatement. Pour informations: Tél.: 523-1836.
66762 1-3 (12 fs) 44

Chalets à vendre

LAC MCKENZIE, près Lac Beauport, 2 chalets à vendre, 3 pièces chacun, en bloc ou séparément. Pour informations: Tél.: 842-7732, le soir après 6 heures, demandez Mlle Yvonne Bédard.
66936 8-3 (12 fs) 51

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER. Québec. — Tél.: 525-5158.
66293 10-2 (1 ms) 60

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine, les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 25 insertions consécutives moins 10%

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbre de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Est-ce le gilet qui est trop grand ou le garçon qui est trop petit ?

Difficile à dire. Mais une chose certaine ce sont les résultats obtenus par les annonces classées dans l'Action.

ANNONCES CLASSEES DE "L'ACTION" — 522-4771

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B

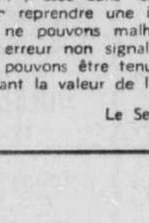

Achetons aussi à prix raisonnable tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés. 837-9239 — 837-8989
Tél. Bureau : 837-7124
19-1 (j.v.s. au 18-3) 55

Commerce à vendre

RESTAURANT à vendre, centre touristique, direct du propriétaire. Pour informations; Tél.: 524-0489 ou 529-4286.
66700 25-2 (12 fs) 66

EPICERIE LICENCIEE, grand poste, seul dans quartier, bonnes conditions. Pour informations; Tél.: 626-1840.
66803 1-3 (12 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez, COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321 St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
66454 17-2 (1 ms) 66 j.n.o.

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321 St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
66454 18-2 (1 ms) 66 j.n.o.

EPICERIE - BOUCHERIE, logement compris, directement du propriétaire, chiffre d'affaires $70,000.00 par année. Pour informations; Tél.: 525-6744.
66690 24-2 (12 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
66905 7-3 (1 ms) 66 A.

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
66602 27-2 (1 ms) 74

Divers

INSTITUT THOMAS INSTITUTE. Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux: sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL. Tél.: 522-7490.
66604 24-2 (1 ms) 81

Ecole de danse

ECOLE de danse Yvon Martel Enr., cours privés, technique et pratique. Escompte 50% sur le 1er cours. 704, St-Jean. — 525-3592.
66916 7-3 (1 ms) 81

Clavigraphes

E LACOUILINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
66773 1-3 (1 ms) 60

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
66458 20-2 (1 ms) 60

Ecoles

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse, 530 St-Jean, 524-8220. Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées.
66758 28-2 (2 ms) 81

STENOTYPIE, cours du jour, cours du soir et cours par correspondance. Renseignez-vous en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec: 175, rue St-Jean; Tél.: 524-7619.
66499 20-2 (1 ms) 81

BART SCHOOL
731, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
66911 7-3 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
66296 13-2 (1ms) 81

Entrepôts à louer

2,000 pieds de plancher, éclairé, chauffé, rue St-Bonaventure, Eugène Desroches & Fils Ltée, 569, St-Vallier Ouest. Pour informations; TEL.: 525-4946.
66863 4-3 (12fs) 86

Entrepôts à vendre

2,700 pieds carrés, dont 1,800 chauffés, terrain 20,000 pieds, comptant : $8,000. Direct du propriétaire. Pour informations, TEL.: 653-0683.
66861 4-3 (j.s. au 30-3) 87

Entrepreneurs

ENTREPRENEURS et couvertures et ventilation. Pour informations, s'adresser à: Eugène Frémont & Fils Inc., 549, 3e Avenue, Québec; Tél.: 524-0638.
8-3 (3 fs) 88

Femmes, filles deman.

Cuisinière Demandée

Dans une maison privée. Le travail consiste à préparer les repas pour deux personnes. Très bon salaire, références requises. Pour demande d'emploi, vous présenter, écrire ou téléphoner au gérant du personnel, La Cie Ltée Dominion Corset - 295 Boul. Charest est, Québec; Tél.: 529-8881.
66781 1-3 (1 ms) 90

NOUVELLE ANNEE - NOUVELLE CARRIERE

Joignez-vous à la merveilleuse industrie de la vente des cosmétiques AVON. Un excellent revenu. Expérience non-essentielle; nous vous enseignons.

TERRITOIRES LIBRES dans comtés de Lévis, Beauce, Lotbinière, Nicolet, Yamaska. Ecrire : MADAME MARIE DESPRES, C.P. 37, SILLERY, QUEBEC 6.
9-3 (j. v. s. au 18-3) 90

Femmes, filles demand.

MESDAMES: Sans aucune expérience, vous pouvez gagner $2 ou plus l'heure dans vos temps libres. AVON vous enseignera comment vendre ses produits. Téléphonez:

523-7706

TERRITOIRES LIBRES: dans St-Fidèle, St-Esprit, St-Dominique, St-Thomas d'Aquin, Orsainville, Neufchâtel.
8-3 (3 fs) 90

Hommes demandés

Artisan d'entretien 2
— REFRIGERATION et ELECTRICITE —
ministère de l'Agriculture
OTTAWA, ONTARIO
$5131 — $5612

Au moins trois ans d'expérience en travaux de réfrigération, systèmes de climatisation et autres travaux d'électricité connexes.

Adresser vos formules de demande à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4.

Vous pouvez vous procurer des formules de demande à tous les bureaux de la Commission du service civil du Canada, à un Centre de main-d'oeuvre du Canada ou aux bureaux de poste.

Veuillez mentionner le numéro de concours 67-0-583.
66994 9-3 (1 fs) 105

Huile à chauffage

J.-L. HARTON, 315 Latourelle, Tél.: 522-6821, Huile pour brûleurs.
65653 14-1 (mar.j.s. au 14-3) 110 A

Instruments de musique

FRED TREMBLAY
Batterie $75.00 à $1,000. Musique d'orchestre 50% réduction, Guitare $12.50, chansons, etc. — Comptant — Crédit populaire — Aussi réparations.
448, 1ère Avenue
Québec 3. Tél.: 524-1090
16-2 (mar. j. s. au 14-3) 115

Logements à louer

MONTMORENCY, Boulevard Ste-Anne, 5 pièces, plus salle de bain, eau chaude, "220", libre le 1er mai, balcon. Pour informations; Tél.: 663-0246.
66851 3-3 (12 fs) 118

ST-FIDELE, 6 pièces, plus salle de bain, chauffé, 3e étage. Pour informations; Tél.: 849-8449.
66855 3-3 (12 fs) 118

ST-PASCAL, 4 pièces, plus salle de bain, chauffé, eau chaude fournie, stationnement gratuit. Pour informations; Tél.: 523-5850 ou s'adresser à: 1130 Avenue Goupil.
66761 1-3 (24 fs) 118

GIFFARD, ST-PIE X, 5 pièces, chauffé, $98.00 entrée laveuse et sécheuse, libre immédiatement. Pour informations; TEL.: 661-8766.
66878 4-3 (6fs) 118

ST-JEAN-BAPTISTE, 640 St-Patrice, 3 pièces, bain, débarras, $78., visible de 2 à 3 heures p.m. Soir, 6 à 7 heures, concierge, appt. 1, convient très bien pour nouveaux mariés.
66924 7-3 (12 fs) 118

BEAUPORT, 4 grandes pièces, chauffé, entrée laveuse et sécheuse. Libre avril ou mai. Pour informations; Tél.: 663-9332.
66931 7-3 (12 fs) 118

STE-FOY, 3 pièces, chauffé, eau chaude fournie, aussi autre logement fourni gratuitement pour aider faire ménage du propriétaire dans logement de 4 pièces. Pour informations; Tél.: 653-3004.
66820 2-3 (12 fs) 118

LOYER CHAUFFE de 5 pièces, 3 chambres à coucher, entrée de laveuse et sécheuse, prix raisonnable. Pour informations; Tél.: 524-4274.
9-3 (3 fs) 118

BACHELOR 1½ pièce, très moderne, poêle, réfrigérateur, ventilateur, incinérateur, $60.00 par mois, chauffé. Pour informations: s'adresser à: M. Laplaine; Tél.: 653-7904.
9-3 (3 fs) 118

POUR MAI, 6 pièces, 2e étage, chambre de bain, non chauffé, "220", pour adultes seulement. Pour informations: s'adresser à: 595, 1ère Rue, Limoilou, Québec 3.
9-3 (3 fs) 118

CHAMPIGNY, 6 milles de Québec, 4 pièces, 2e étage, "220", eau chaude, adultes avec 1 enfant. Pour informations, s'adresser à: 305 R.R. 2; Tél.: 872-2641, avant 10 heures le matin.
66979 9-3 (12 fs) 118

RUE DUCHESNEAU, 3 - 4 pièces, neufs chauffés, eau chaude fournie, thermostat individuel, près centre d'achats, école, université, piscine intérieure, stationnement, prise d'auto, libre immédiatement ou mai. Pour informations: s'adresser à: Raoul Emond Construction; Tél.: 527-3735 ou 656-1775.
66980 9-3 (1 ms 6 fs) 118

Logements meublés à louer

910 MARGUERITE BOURGEOYS, 4 pièces, meublé, chauffé, $110, par mois, libre le 1er Mai, adultes seulement. Pour informations; Tél.: 653-5221, demandez M. Roberge.
66978 9-3 (12 fs) 118-E.

Logements demandés

LOGEMENT de 4 pièces, dans Ste-Odile ou St-Albert. Pour informations; Tél.: 661-5389.
7-3 (3 fs) 119

Local à louer

TROIS MAGASINS et "bachelors" en construction, 722 St-Jean, très modernes, meublé ou non, différentes grandeurs, prêts le 1er mai. Pour informations: Tél.: 525-5427.
65865 9-2 (1 ms - 6 fs) 119A.

MAGNIFIQUE LOCAL pour tous genres de commerce, avec grande montre. Pour informations: Tél.: 527-6493 ou 522-6265.
66689 24-2 (12 fs) 119A.

POSTE COMMERCE, situé 332, 17e Rue, environ 1,000 pieds carrés de plancher occupé présentement par épicier licencié. Peut servir autre commerce, libre le 1er mai. Pour informations; H.-P. Laliberté, TEL.: 653-3740.
66880 4-3 (12fs) 119A.

Local à louer

LOCAL moderne, 2e Avenue, 2,400 pieds, occupation le 1er avril. Pour informations; s'adresser à: 275, 2e Avenue, TEL.: 522-5949.
66872 4-3 (12fs) 119A.

Machinerie

SOUFFLEUR SICARD B.M., pouvant s'adapter sur payloader. Pour informations; Tél.: 824-4201 ou 824-4782.
66857 3-3 (1 ms) 120

EQUIPEMENT DE STATION SERVICE, crics, machines mise au point, machines à bougies pompes à graisser, etc., marchandises toutes sortes, vente cause abandon des affaires. Pour informations; Tél.: 626-4127.
66779 6-3 (12 fs) 120

Magasins à louer

MAGASIN à louer en face église. Pour informations; s'adresser à: 1327 Chemin Ste-Foy, M. Maurice Gauvin, TEL.: 527-1881.
66881 4-3 (12f) 123A.

Maisons à vendre

VERITABLE OCCASION, rue Hermine, deux logements, 5 pièces, bain, entrée "220", garage, très grand terrain, léger acompte, paroisse St-Joseph. Pour informations; LUCIEN LECLERC COURTIER, TEL.: 523-3174.
66702 25-2 (12 fs) 127

MAISON neuve, 6 pièces, acompte $500.00. C'est une construction Yves Germain. Pour informations; s'adresser à: COURTAGE IMMOBILIER, YVES GERMAIN LTEE, 321 St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
66442 13-2 (1 ms) 127

ST-ROCH, Maisons de chambre, meublées, en bon état à vendre à prix d'occasion. R. Bélanger "Notaire" Tél.: 523-5352 ou 529-2643.
66766 6-3 (1 ms) 127

BATISSE COMMERCIALE, située à 239 St-Vallier Ouest, à vendre à très bon prix, conviendrait très bien pour épicerie, boucherie, etc., très bon poste d'affaires, G. TREMBLAY; Tél.: 529-9648 ou P. METHOT; Tél.: 623-4392.
66695 24-2 (1 ms) 127

VILLE LES SAULES, acompte $2,000.00, direct du propriétaire, 5 pièces, près église. Pour informations; Tél.: 683-7400 ou s'adresser à: C.P. 291, Québec 10.
66930 7-3 (12 fs) 127

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux 2, 6, 12 logements, ville et banlieue, Immeubles Belvédère Ltée, courtiers; Tél.: 681-6358.
66772 1-3 (1 ms) 128

DAME ACHETERAIT maison près église si possible 2 logements, propre avec garage, dans St-Sauveur ou dans la ville, paierait comptant. Pour informations; ECRIRE au Casier 2082 L'ACTION, Place Jean Talon, Québec, P.Q.
66701 25-2 (12 fs) 128

LOUERAIS OU ACHETERAIS vieille maison ou chalet fermé à la campagne. Pour informations; Tél.: 872-7598 ou s'adresser à: Mlle R. Labrecque, 1369 Emilien-Rochette, Ancienne-Lorette, P.Q.
66842 3-3 (6 fs) 128

TRES BELLE MAISON de campagne, style ancien, construction solide, 10 pièces, endroit paisible, très belle vue sur le fleuve. Pour informations; s'adresser à: CASIER POSTAL 201, Isle-Verte, Co. Rivière du Loup.
66995 9-3 12 fs) 127

ST-ROMUALD, 2 maisons neuves, 5 pièces, pierre et brique, léger comptant. Pour informations; Tél.: 839-8622, BERUBE & BERUBE INC, 1504 rue Commerciale, St-Romuald.
9-3 (3 fs) 127

ST-SACREMENT, rue Hollande, coint Montmorency, 1-4 pièces, 2-3 pièces, chauffage eau chaude, excellentes conditions. ROYAL TRUST COURTIER; TEL.: 529-0171, demandez Philippe Méthot, soir: 623-4392.
9-3 (1 fs) 127

LAVAL, domaine magnifique, haute élévation, bungalow, 6 pièces, 57 x 29, moderne, terrain 29,250 pieds, panorama unique. TRUST ROYAL COURTIER; Tél.: 529-0171, demandez Philippe Méthot, soir: 623-4392.
66990 9-3 (3 fs) 127

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
66763 6-3 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 500 17e RUE, Limoilou. Québec 3. — Tél.: 524-1480.
66601 27-2 (1 ms) 138

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demander notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
66301 13-2 (1 ms) Mdses Sèches

LINGERIE GENERALE
ATTENTION !
MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock du printemps et d'été au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
66913 7-3 (1 ms) Mdses sèches

Médecins

Dr CHS. RINFRET. Voie urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
66459 20-2 (1 ms) 140

Occasion d'affaire

LAVE-AUTO A $0.25
DESIREZ revenu additionnel? Débutez, augmentez affaires. Rendement supérieur, minimum travail. Garantie et fabriqué au Québec. Ecrire Autonet International, J. Godbout, représentant, C.P. 181, Lévis, Qué., 656-0697.
2-3 (1 ms) 151A.

On demande travail

MENUISIER, 15 ans d'expérience, prendrait ouvrage: finition sous-sol, armoire, comptoir et charpente. Pour informations; Tél.: 524-0616 ou 826-2369.
66972 8-3 (12 fs) 156-A.

Photographie

FIANCES, vous qui désirez avoir d'intéressants souvenirs photographiques de votre mariage, vous aurez satisfaction en vous adressant à: Pierre H. Warren; Tél.: 524-4117.
9-3 (3 fs) 164-A.

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Accessoires d'autos

les radios d'autos on connaît ça ! — VENTE et SERVICE
DROLET RADIO D'AUTO
495 RUE CARON, QUEBEC 2, P.Q. - 529-0301
66997 9-3 (1 j. s. au 6-5) A.A.

Autos à vendre

CADILLAC, Sedan de Ville 1962, entièrement équipée, automatique. Directement du propriétaire. Pour informations; s'adresser à: M. PAUL DELISLE; Tél.: Bur.: 692-1990.
66691 24-2 (12 fs) A.V.

CHRYSLER 1959, très propre, $300.00. Pour informations; Tél.: 849-3930.
66828 2-3 (12 fs) A.V.

AUTO-NEIGE, "Bombardier", très bonne condition, $300.00. Pour informations; Tél.: 849-3930.
66827 2-3 (12 fs) A.V.

PONTIAC 58, automatique, parfaite condition, très propre, sera vendu à prix de sacrifice. Pour informations; TEL.: 663-4697.
66877 4-3 (4fs) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES
1966 Pontiac sedan, 1966 Volvo, 1964 Ford Galaxie, 1963 Chevrolet sedan, 1962 Ford sedan, 1962 Chevrolet sedan, 1962 Acadian Beaumont convertible, 1962 Volkswagen, 1961 Willys Jeep, cabine vitrée, 1961 Rambler Classic, 1959 Renault, Turmel Auto, 1385 Dorchester-Nord, Québec; Tél.: 522-2793. Rond-Point Lévis: 837-2847.
66698 25-2 (1 ms) A.V.

CHEVROLET Bel-Air 1965, sedan, 8 cylindres, radio, transmission régulière, très propre et direct du propriétaire. Pour informations; Tél. 529-2181, le soir 683-7675.
66942 8-3 (12 fs) A.V.

LAND ROVER, pouvoir sur 4 roues, aubaine. Pour informations; TEL.: 522-3949.
66874 4-3 (12fs) A.V.

Garage — Service

DOMPEUSES (HOIST) "EDBRO" TELESCOPIQUES et AUTRES
LES PLUS réputées sur le marché. Boîtes complètes en acier. Structure d'acier pour boîte de camion, neuves et usagées. Mécanique, soudure, alignement. Opérateur électrique pour portes de garage et d'entrepôt. — Consultez nos experts avant d'acheter. — GARAGE LABRIE LTEE, Beaumont, Bellechasse. — Tél.: Région 418 837-3606.
65820 19-1 (j. v. s. au 17-3) G.S.

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT. Hudon Autos Enr., 1400 Dorchester-Nord coin de l'Espinay. Tél.: 525-4769.
66640 22-2 (1 ms) A.D.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET, 210 DU PONT, QUEBEC. Tél.: 523-4708.
66764 6-3 (1 ms) A.D.

BOULEVARD HAMEL AUTOS ENR. Achetons, vendons, échangeons. 105, Boul. Hamel; Tél.: 681-6281.
66292 10-2 (1 ms) A.D.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILLION Ltée, Débosselage peinture, vitrage. 1600 Dorchester 522-2256 ou 683-9998.
66786 3-3 (1 ms) D.P.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
66917 7-3 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.
PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs, Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser: à 589, 1ère AVENUE; Tél.: 529-0661.
66089 31-1 (mar. j. s. au 30-3) A.A.

Camions à vendre

CAMION MERCURY 1962, 1½ tonne avec boîte de 12 pieds de long par 7 pieds de large par 7½ pieds de haut avec toile neuve, roues doubles, en parfaite condition. Aussi Panel Dodge 1953, $125.00. SERVICE D'ENTRETIEN DE QUEBEC, 840 St-Vallier Ouest; Tél.: 623-5245.
66929 7-3 (6 fs) C.V.

Pianos à vendre

PLUSIEURS bons pianos usagés, en bonne condition, à vendre et livrés à destination. Pourriez voir et essayer chez Monsieur Louis Carrier, Pintendre, Lévis. Pour informations; Tél.: 837-0816.
66976 9-3 (12 fs) 165

Psychologie

DEPRESSION, peine d'amour, nerveux, insomnie, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude. Centre de conceptologie et psychologie, 750 est, St-Joseph — 524-5849.
66901 7-3 (1 ms) 179

Poussins — Poulets

VOUS DEVRIEZ comm

Décès de M. Chs.-Auguste Cadrin

M. Charles-Auguste Cadrin, président de J.-B. Cadrin, Inc., époux en premières noces de feu Lizzie Ann Violette, et en deuxièmes noces de Cécile Pascal, est décédée le 6 mars, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 61 ans. Il demeurait à St-Anselme.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Lucien Cadrin (Juliette Bernier), M. et Mme Bernard Lacaille (Violette), Dr et Mme Gilles Cadrin (Jeannine Ferland, M. et Mme Maurice Cadrin (Lorette Bouchard), Mlle Gabrielle Cadrin, Elizabeth Gagnon; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Paul-Emile Cadrin, Cap - de - la - Madeleine, Mme Maurice Destroismaisons (Madeleine Cadrin), Mlle Charlotte Cadrin, Québec.

La dépouille mortelle est exposée à son domicile.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui, jeudi, le 9 mars, à 3 heures p.m., en l'église de St-Anselme et l'inhumation aura lieu au cimetière de St-Anselme. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gaston Breton, de St-Anselme.

La reproduction de cette prière a été payée par L.P.P., en remerciement pour faveur obtenue avec promesse de publier, dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres. Sincères remerciements.

PRIERE A ST-JUDE

O GLORIEUX apôtre saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus. L'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières), Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme le patron des causes désespérées. Ainsi-soit-il.

Ajouter trois Notre-Père, trois Je vous salue Marie, trois Gloire soit au Père.

(3 fois, 50 jours d'indulgence)
Imprimatur: †C. S. Albert Valois, V.G. Montréal, 26 mai 1950.

J. G.

Décès de M. Arthur Boucher

M. Arthur Boucher, entrepreneur général, époux de dame Rose-Alma Gingras, est décédé le 4 mars 1967 à l'âge de 63 ans. Il demeurait au no 1296, Ave. Green, Ste-Foy.

M. Boucher laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres : M. et Mme Gabriel Boucher (Simone Simoneau), M. et Mme Rosaire Mailly (Aline Boucher), M. et Mme Fernand Bédard (Céline Boucher), Denis, Rita et Lucie Boucher; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Mme Vve Clovis Beaudet (Florida Boucher), M. et Mme Wilfrid Boucher, Mme Vve Ephrem Boucher, M. et Mme Delphis Boucher, M. et Mme Josaphat Gingras (Yvonne Boucher), Mme Vve Oliva Gingras, M. et Mme Armand Gingras, M. et Mme Alcide Lafiamme, M. et Mme Wilfrid Rousseau, M. et Mme Louis Côté, M. et Mme Paul Linteau, M. et Mme Gérard Bédard, M. et Mme Gérard Gingras, Sr St-Gabriel de l'Annonciation, M. et Mme Hervé Houde, M. et Mme Armand Gingras, ainsi que plusieurs petit-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 7 mars 1967, en l'église St-Louis de France et l'inhumation au cimetière Belmont.

Décès de Mme Octave Paré

Dame Marie-Louis Thomassin, épouse de feu M. Octave Paré, est décédée le 5 mars 1967. Elle demeurait au 755, rue St-Joachim, Québec.

Mme Paré laisse dans le deuil ses fils, sa fille, sa belle-fille : M. Hormidas Paré, M. et Mme Simon Paré (Antoinette Breton), Mlle Simone Paré; ses petits-enfants : Marie-Paule, Jacques, Gilles, Francine et Guy Paré; ses beaux-frères, M. Georges Lessard, M. Amédée Côté; ses belles-soeurs : Mme Gaudias Paré, Mme Adélard Paré, Mme Alphonse Thomassin, Mme Ovila Thomassin; son neveu, M. l'abbé Louis Paré.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 8 mars 1967 en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière Belmont.

Cérémonie de vêture et de profession religieuse

CHEZ LES PETITES FRANCISCAINES DE MARIE

Dernièrement, le R. P. Léonce Hamelin, Franciscain, assistant-religieux de la communauté, présidait, à la maison-mère des Petites Franciscaines de Marie, Baie-Saint-Paul, une cérémonie de profession qui eut lieu à la messe de 8 h. 30 a.m.

M. l'abbé Nil Asselin, frère d'une des élues, vicaire à Boucherville, prononça l'homélie avec des paroles vraiment stimulantes pour engager le groupe généreux à porter un message d'amour, de joie, de paix à la fraternité humaine dans laquelle le Seigneur est présent en ces "autres" qui attendent le Christ comme jadis, en Palestine, Zachée le faisait.

Assistaient au choeur : M. l'abbé Hermann-J. Delaney, curé de Millinocket (Maine), E.-U.; M. l'abbé Rosaire Tremblay, curé de St-Urbain (Charlevoix), le R. P. Yves-Marie Gaudreau, o.f.m., aumônier de la maison-mère; le R. P. Cyrille-Marie Yergeau, o.f.m., aumônier du noviciat; M. l'abbé Georges Gravel, vicaire à St-Siméon (Charlevoix); M. l'abbé Adrien Lavoie, vicaire à St-Joachim (Chicoutimi); M. l'abbé Nil Asselin, vicaire à Boucherville; M. l'abbé Serge Amyot, ecclésiastique, Grand Séminaire de Trois-Rivières.

VOEUX PERPETUELS

Soeurs : Teresa Bélanger, de Millinocket (Maine), E.-U.; Huguette Viau de Hull, Jeannine Desaulniers, d'Yamachiche; Marguerite-Marie Asselin, de Saint-Siméon (Charlevoix); Gabrielle Gagnon, de St-Honoré (Chicoutimi).

VOEUX TEMPORAIRES

Soeurs : Henriette Simard, de Chicoutimi; Eva-Marie Gravel, de St-Honoré (Chicoutimi); Olivette Fortin, de St-Urbain (Charlevoix); Nicole Pageau, de Montréal; Carole Amyot, de Shawinigan; Cécile Genest, d'Albanel (Roberval); Dolorèse Laforest, de Mistassini; Thérèse Caron, de Fort Kent (Maine) E.-U.; Yvette Chamberland, de St-Siméon (Charlevoix); Louisette Duclos, de St-Tite-des-Caps; Francine Champagne, de St-Prosper (Dorchester); Gisèle Tremblay, de Baie-Saint-Paul; Thérèse Rocheleau, de l'Abord-à-Plouffe, Montréal; Jeanne-d'Arc Audet, de Les Eboulements; Madeleine Boisvert, de Rosemont, Montréal.

Ce même jour, dans la Congrégation, huit religieuses fêtaient leur jubilé d'argent de profession. Trois se trouvaient à la maison-mère : R. Mère Michelle Garceau, cons. générale, Mère Marie-Anne Girard, supérieure du Centre familiai de l'Immaculée, de Chicoutimi, et Soeurs Jacqueline Rondeau, de Les Eboulements.

La veille, dans l'intimité, cinq postulantes avaient revêtu le saint habit : Soeurs Marie-Andrée Tétreault, de St-Jean; Christiane Côté, de Chicoutimi; Henriette Gaudreault, de St-Aimé-des-Lacs; Véronique Fortin, de Dolbeau; Céline Girard, de St-Nazaire (Chicoutimi).

Nouveau costume

Les professes du jour se trouvaient à prendre le costume récemment modifié et approuvé de Rome pour toute le communauté : même robe brun foncé, mais voile, plastron et bas beiges. La coiffure ne comporte plus de bandeau, mais seulement un voile court.

Les novices gardent le voile et le plastron blancs. Les postulantes ont un deux-pièces brun avec blouse, voile, bas beiges.

Décès de Mme Emile St-Hilaire

Dame Antonia Bédard, épouse de feu Emile St-Hilaire, est décédée le 4 mars 1967 à l'âge de 86 ans et 2 mois. Madame St-Hilaire, demeurait au 728, d'Aiguillon.

Madame S-Hilaire laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles-filles et son gendre: M. et Mme Paul St-Hilaire (Juliette Parent), M. et Mme Henri St-Hilaire (Berthe Frigault), M. et Mme Fernand St-Hilaire (Jacqueline Bédard), Mme Roméo-Rose-Cécile St-Hilaire), M. et Mme Léo Deschênes (Gabrielle St-Hilaire), ainsi que de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 8 mars 1967 en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière Belmont.

Décès de M. Maurice Simard

M. Simard, fonctionnaire provincial au ministère de l'Education, époux de dame Antoinette Bouchet, est décédé le 3 mars 1967, à l'âge de 62 ans. M. Simard demeurait au no 865, 2ième Avenue.

Outre son épouse, M. Simard laisse dans le deuil ses fils, ses filles et ses gendres : M. et Mme André Boucher (Carmen), M. et Mme Roland Pratte (Gilberte), Jean-Claude, Fernand et Fernande Simard; ses frères, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Wilfrid Simard, M. et Mme Philippe Simard, M. et Mme Robert Simard, M. et Mme Roland Simard, M. et Mme Roger Beaulieu (Fernande), M. et Mme Ulric Lacombe (Marguerite), Mlle Yvette Simard, Mme Paul Simard, M. et Mme Moïse Monier, M. et Mme Raoul Boulet, M. et Mme Gérard Boulet, M. et Mme Fernand Gauthier, M. Lucien Boulet, M. et Mme Philippe Boulet.

Les funérailles ont eu lieu mardi en l'église St-Esprit et l'inhumation au cimetière.

Décès de Mme Eutrope Méthot

A Montmagny, le 7 mars 1967, à l'âge de 60 ans est décédée dame Béatrice Robin, épouse de M. Eutrope Méthot. Elle demeurait à Montmagny.

Elle laisse dans le deuil outre son époux ses enfants, gendres et belle-fille. Mlle Jeannine Méthot, Me et Mme Paul Dolan (Rollande), Dr et Mme André-Louis Méthot (Michèle Rousseau), de Ste-Foy, M. et Mme Bernard Bastien (Josette) de Boucherville et Mlle France Méthot.

Elle laisse également ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme Imelda Croteau, de Manchester, N.H., M. et Mme Bérard Dutil (Alexandrine), de Québec, M. et Mme François-X. Thibault (Louisiane), de Lauzon, M. et Mme Ovila Simoneau (Rosarianne), de Québec, M. et Mme Joseph Méthot de Cap St-Ignace, Mme Léona Robin, de Montmagny.

Les funérailles auront lieu vendredi à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de la Maison Marcel Ruelland, 31 avenue de la Fabrique, Montmagny, à 2 h. 45 p.m. pour l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

Deux-pièces

Style "Pour Boy" pour votre petite fille ! Ensemble comprenant gilet et jupe.

Facile à faire, tricotez le gilet d'une seule pièce.

Le patron 7158 se vend grandeurs : 2-4, 6-8, 10-12.

Envoyez .50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

SERVICES SPÉCIAUX

BIJOUTIER HORLOGER
Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Québec
coin Mgr Gauvreau. Tél.: 524-1372
16-27-2 9-3 S.S.

Fleurs José
Coin Henri-Bourassa Canardière
523-6901
623-2950
FLEURISTE
26-1 (mar. j. s. au 25-3) S.S.

Décès de M. André Beaulieu

M. André Beaulieu, fils de feu M. Zéphirin Beaulieu et de dame Marie-Anna Fournier, est décédé le 7 mars 1967, à l'âge de 58 ans.

Outre sa mère, M. Beaulieu laisse dans le deuil ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Georgey Beaulieu, M. et Mme Raoul Beaulieu, M. et Mme Maurice Poitras (Gisèle), M. et Mme Régent Beaulieu, M. et Mme Laurent Beaulieu, M. et Mme Clermont Drapeau (Pâquerette), M. et Mme Sarto Beaulieu, et M. Jacques Beaulieu.

M. Beaulieu repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, rue St-Cyrille. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 mars 1967, en l'église Notre-Dame-du-Chemin, et l'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Décès de Mme Jean Stadelmann

Dame Cécile Tremblay, épouse de M. Jean Stadelmann, ex-technicien chimiste à la Faculté des Sciences, est décédée le 8 mars 1967. Elle demeurait au 760 boulevard Vimy, Québec.

Outre son époux, Mme Stadelmann laisse dans le deuil, sa fille et son fils: Mlle Hélène Stadelmann, M. Paul Stadelmann; ses frères, ses soeurs, et ses belles-soeurs: M. et Mme Alfred Tremblay, M. et Mme Albert Tremblay, Dr Jean-Louis Tremblay, Mme Emile Bélanger (Marie-Ange), Mlle Anne-Marie Tremblay.

Madame Stadelmann repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu samedi le 11 mars 1967 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

Défendu aux femmes

Les hommes de la tribu Tiv au Nigéria mangent de la viande de porc, mais cet aliment est considéré comme tabou pour les femmes.

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière)	$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE	
(Formule régulière)	$1.50
(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES	
(Formule régulière)	1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES (Nécrologie)	aucune charge
(Nécrologie et photo)....	$5.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES	
Minimum	$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

l'Action

3, Place Jean Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907.
L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulation.
Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat Catholique des Imprimeurs et Relieurs de Québec Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'imprimerie et de l'Information C.S.N.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT A L'ACTION

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency

40 cents par semaine ou $17.00 par année: $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année: $7.75 6 mois; $4.25, 3 mois.

Dans les provinces de Québec et du Nouveau Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50

Ailleurs au Canada :
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.75
1 an, $25.00; 4 mois, $12.50;

Etats-Unis et pays étrangers : 3 mois, $ 6.25

avis de décès

BARRETTE. — A Québec, le 6 mars 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Rosario Barrette, époux de dame Magella Côté, demeurant à 601 Kirouac.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270 Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jospeh et de là au cimetière St-Charles.

8-3 (2 fs)

BEAULIEU. — A Québec, le 7 mars 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. André Beaulieu.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, St-Cyrille, à 10 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.

8-3 (2 fs)

BOIVIN. — A Québec (hôpital St-Paul), le 7 mars 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Albertine Jeunesse, épouse de M. Albéric Boivin, demeurant à 304, boulevard Lamontagne, Ville Bélair.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J.-L. Bédard Inc., 221, boulevard St-Gérard, à 8 heures 45, pour l'église de St-Gérard-Magella et de là au cimetière paroissial.

7-3 (3 fs)

BRASSARD. — A Québec, le 7 mars 1967, à l'âge de 51 ans, est décédée dame M.-Paule Gagnon, épouse de M. Alphonse Brassard, gérant de la Banque d'Economie, demeurant à 1389, Chemin Ste-Foy. Elle était la fille de M. et Mme Edouard Gagnon (M.-Louise Tremblay).

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.

8-3 (3 fs)

CARON. — A Québec, le 7 mars 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée dame M.-Louise Giguère, épouse de feu M. Jos. Caron, fille de feu M. et Mme Clément Giguère, mère de Josaphat, Lucienne (Mère St-Joseph de la Ste-Famille), M.-Paule (Mme Gérard Beauchamp), Gabrielle Mme Gérard Thibaudeau), Henri, Clément, Marc, Thérèse (Mme Roland Rivest), Marguerite (Mme André Gariépy). Elle demeurait autrefois Notre-Dame-du-Chemin.

Les obsèques auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ du funérarium Lépine, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière paroissial. 7-3 (3 fs)

GENOIS. — A St-Raymond, le 8 mars 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Emilien Génois, époux de dame Juliette Martel-Paquet.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Ernest Plamondon, 388, St-Joseph, St-Raymond, à 8 heures 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial.

8-3 (3 fs)

GOSSELIN. — Au Sanatorium Ste-Germaine de Dorchester, le 6 mars 1967, à l'âge de 74 ans et 3 mois, est décédée Mlle Marie-Jeanne Gosselin, fille de feu M. Louis Gosselin et de feu dame Arthémise Morissette.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 11 heures.

Départ des salons mortuaires Paul-H. Tremblay, 698, 5e Rue, à 8 heures 30, pour l'église de Deschambault et de là au cimetière paroissial. 7-3 (3 fs)

GUILMETTE. — A Québec, le 7 mars 1967, à l'âge de 71 ans et 4 mois, est décédé M. Edouard Guilmette, employé civil, époux de dame Lucienne Paré, demeurant à 71, St-Cyrille est.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35 est, Grande-Allée, à 8 heures 50, pour l'église du St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.

7-3 (3 fs)

JOBIN. — A l'hôpital St-François d'Assise, le 8 mars 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Cécile Paquet, épouse de M. Lorenzo Jobin, demeurant à 2448, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ des salons funéraires J.-Léo Bédard, 1547, Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 3 heures 50, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial.

9-3 (2 fs)

NOLIN. — A l'hôpital St-Augustin de Courville, le 7 mars 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Nolin, époux de dame Blanche L'Hébreux, père du Dr Benoit, Monique (Mme Achille Beaudoin), Jacques, Jeannine (Mme Glorian Tanguay), Georgette (Mme Noël Monette), Liliane (Mme Roger Thériault), Jean-Charles, Hélène (Mme André Pichette), André, Gisèle (Mme Conrad Jobin), Lisette et Louise, frère de François-Xavier, Edouard, Joséphine (Mme Omer Tardif), Germaine (Mme Léliska Guay), demeurant à 120, rue St-Laurent, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 6, rue Perreault, Lévis, à 9 heures 40, pour l'église de Ste-Jeanne-d'Arc et de là au cimetière paroissial.

8-3 (3 fs)

PICHE. — A Ville de Portneuf, le 8 mars 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé subitement M. Laurent Piché, époux de dame Frédérine Frenette, demeurant à Portneuf.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ des salons funéraires Julien & Fils Enr., à Ville de Portneuf, à 3 heures 45, pour l'église de Portneuf et de là au cimetière paroissial.

9-3 (2 fs)

STADELMANN. — A Québec, le 8 mars 1967, est décédée dame Cécile Tremblay, épouse de M. Jean Stadelmann, ex-technicien chimiste à la faculté des Sciences, demeurant à 760, boulevard Vimy.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 2 heures 45, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.

8-3 (3 fs)

TREMBLAY. — A Québec, le 8 mars 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Marcelle Leclerc, épouse de M. Paul-E. Tremblay, demeurant à 931, avenue Moncton.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 40, pour l'église de Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont. 9-3 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

BOUCHER. — Samedi, le 11 mars 1967, à 4 heures P.M., en l'église du St-Esprit sera chanté le service anniversaire de M. Léopold Boucher, époux de dame Marguerite Beaulieu.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

66971 9-3 (2 fs) S.A.

GENEST. — Samedi, le 11 mars 1967, en l'église de St-Sauveur, sera chanté le service anniversaire de dame Marie-Blanche Larochelle, épouse de M. Viateur Genest.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

66992 9-3 (1 fs) S.A.

SAILLANT. — Samedi, le 11 mars 1967, à 10 heures, en l'église de St-Joachim, cté de Montmorency, sera chanté le service anniversaire de dame Alfred Saillant, née Obéline Lemelin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

66822 9-3 (1 fs) S.A.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENTS à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.

Signée Mme E. Hamel
66943 9-3 (1 fs) R.F.O.

GRANDE RECONNAISSANCE à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.
Signée Une abonnée de Québec.
66975 9-3 (1 fs) R.F.O.

GRAND remerciement à Marie Reine des coeurs pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

Une abonnée.

66938 8-3 (2 fs) R.F.O.

Décès de Mme Paul-E. Tremblay

Mme Paul-E. Tremblay, née Marcelle Leclerc, épouse de Paul-E. Tremblay est décédée le 8 mars, à Québec à l'âge de 52 ans et 4 mois. Elle demeurait à 931 avenue Moncton.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Michel, Caron, Alain et Johanne; son père et sa mère: M. et Mme Roméo Leclerc; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mlle Thérèse Leclerc, M .et Mme Paul Dion (Jeannine Leclerc), M. et Mme Jean-Louis Leclerc (Marthe Martel), M. et Mme H. Tremblay (Jeanne Giroux), M. et Mme Wilfrid Beaudry (Adrienne Tremblay) de New Jersey, M. et Mme Gérard Tremblay (Irène Soucy), M. et Mme Roger Tremblay (Florence Beaudin), M. et Mme Edgar Tremblay (Lucienna Frank).

La dépouille mortelle est exposée à Sylvio Marceau Inc, 270 Marie de L'Incarnation.

Les funérailles auront lieu samedi en l'église de Notre-Dame du Chemin et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest St-Vallier.

Unité sanitaire de Montmagny

Lundi 13 mars : Examens pour cartes de santé. Examen médical scolaire. Inspections sanitaires.

Mardi 14 mars. — Examen médical scolaire. Inspections sanitaires. Hôpital : Clinique de BCG. A St-François de 2 h. à 2 h. 30, clinique de bébés.

Mercredi, 15 mars : Examen médical scolaire. Inspections sanitaires. Unité sanitaire de 9 h. à 11 h. Clinique de radiographies pulmonaire (avis du médecin). St-Pierre de 1 h. 30 à 2 heures, clinique de bébés. A Berthier de 2 h. à 2 h. 30, clinique de bébés.

Jeudi 16 mars. — Inspections sanitaires. Examen médical scolaire. Unité sanitaire de 2 h. à 4 heures, clinique de bébés.

Vendredi, 17 mars. Inspections sanitaires. Examen médical scolaire. Hôpital : Clinique de BCG.

Décès de Mlle Flora Despatis

Mlle Flora Despatis est décédée le 3 mars 1967 à l'âge de 78 ans et 6 mois. Elle demeurait au no 181, St-Olivier.

Mlle Despatis laisse dans le deuil, ses frères, sa soeur, son beau-frère et ses belles-soeurs: M. et Mme Henri Despatis, M. et Mme Léon Despatis, M. et Mme Daniel Thibault (Cécile).

Les funérailles ont eu lieu mardi le 7 mars 1967, en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière Belmont.

Décès de Mme Alphonse Brassard

Dame Marie-Paule Gagnon, épouse de M. Alphonse Brassard, gérant de Banque d'Economie, succursale Notre-Dame-du-Chemin, est décédée le 7 mars 1967 à l'âge de 51 ans. Madame Brassard demeurait au 1389 Chemin Ste-Foy, Québec.

Outre son époux Mme Brassard laisse dans le deuil ses fils, sa fille, sa belle-fille: M. M. Rémi Brassard, M. et Mme Jean Brassard (Claudette Genest), Mlle Odette Brassard; ses parents: M. et Mme Edouard Gagnon (Marie-ouise Tremblay); ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Raoul Gagnon (Mariette Gauthier), M. et Mme Marcel Gagnon (Colette Matte), M. et Mme Edmond-Louis Tremblay (Ninette Gagnon), M. et Mme Noël Filion (Aline Côté), Révérend Frère Gérard Brassard, A.A. de Boston, Mass.

Mme Brassard repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 975 Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu samedi le 11 mars 1967 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nomination à l'ONF

L'Office national du film annonce la nomination de monsieur Paul Larose au poste d'adjoint du directeur de la Distribution, monsieur J. W. Cosman. Il succède à monsieur Roland Ladouceur, nommé Commissaire adjoint, il y a quelques mois.

Bachelier ès arts, licencié en philosophie et en lettres de l'Université de Montréal, M. Larose s'est joint au personnel de l'ONF, au début de l'été 1965, à titre d'agent d'information. Quelques mois plus tard, on lui confiait la direction de la section française de ce service.

Dans son nouveau poste, M. Larose sera particulièrement chargé de représenter la Distribution aux différents comités de la Production française et de coordonner l'information et la publicité française.

Longue croissance

Lancaster, le chef-lieu du Lancashire en Angleterre, et qui a une charte municipale depuis l'an 1113 est officiellement devenu une ville en 1937 seulement.

Dîner-bénéfice de la FLQ le 23 avril à Mtrl

Il y a cinq ans, la Fédération libérale du Québec créait un précédent en inaugurant un système d'auto-financement démocratique, les diners-bénéfices à $50 le couvert.

Depuis, ces manifestations font partie de la tradition. Deux fois par année, en alternance à Québec ou à Montréal, les militants libéraux se réunissent pour garnir le trésor de leur parti.

Jamais il n'y eût de tricherie. Jamais la Fédération n'a utilisé ce moyen pour tenir une assemblée à caractère électoral. Conçu dans le but de démocratiser les finances, le projet de départ évolua continuellement dans ce sens. Les présences enregistrées se sont chiffrées en moyenne dans les deux mille personnes.

Il eût été facile, pourtant, pour un parti au pouvoir, de faire acheter, par la caisse électorale, un grand nombre de billets pour assurer une assistance plus nombreuse. Exemple : banquet Johnson, dans l'opposition, 2,200 billets; banquet Johnson, au pouvoir, 5,400 billets.

Une telle attitude tiendrait du machiavélisme. Voilà pourquoi tous les citoyens, militants libéraux ou pas, de bonne foi, seront sollicités dans les prochaines semaines. Ceux qui choisiront d'alimenter leur organisme politique se retrouveront à l'hôtel Reine-Elisabeth à Montréal, le dimanche 23 avril, à 18 h. 30 pour le cocktail, et à 19 h. 30 dans la salle des banquets. Tous les députés libéraux y seront et le chef de l'Opposition, l'honorable Jean Lesage, portera la parole.

Visite au Centre de réadaptation

Les membres de la Chambre de Commerce de Sainte-Foy visiteront le 15 mars 1967 le Centre de réadaptation situé sur le boulevard Hamel.

Plus de 150 hommes d'affaires, faisant partie de cette Chambre, seront accueillis à 20 heures à ce Centre considéré comme le plus moderne du genre en Amérique du Nord.

Divisés en groupe d'une trentaines chacun, les visiteurs seront pilotés à travers les différentes ailes de l'institut, qui héberge au-delà de 300 accidentés du travail, par le docteur Maurice Delage, chef du Service de psychiatrie, M. Lionel Cantin, administrateur adjoint, M. Arthur Fréchet, conseiller en orientation, et MM. Roger Jobin, Paul Picard, Georges Tremblay.

MOTS CROISES

PROBLEME No 45

HORIZONTAL

1—Type, règle — Espèce, genre.
2—Chef d'Etat — Piscine de Jérusalem — Préposition.
3—Lieu où s'exécutait la peine des travaux forcés — Convenu — Triage.
4—Venue au monde — Interjection Bruit sec — En les.
5—Délicat (Fg) — Du verbe river.
6—Conjugaison — Partie de la charrue — Imprégné, convaincu.
7—Département français — Rivière d'Alsace.
8—Sommet du casque auquel s'attache la crinière — Ce qui est encore à faire, à dire — Spéculation sur le cours des effets publics.
9—Habitation — Point cardinal.
10—Exempt de recherche — Pronom personnel — Conjonction.
11—Qui a rapport au pays où l'on est né — Formation géologique.
12—Interjection — Situé — Maigre, décharné — Plus mal.
13—Argile rouge — Conjonction — En Orient riz au gras.
14—Unique — Mouvement des eaux — Singe américain.
15—Enchâssement des pierres fines — Niais, sot.

VERTICAL

1—Canapé sans bras ni dossier — Temps écoulé.
2—Ville d'Algérie — Jeune élève en peinture — Instrument pour enfoncer les pavés.
3—Prénom masculin — Ouvrage de fortification bastionnée — Prénom personnel.
4—Apparence — Monceau.
5—Anc. nom du hêtre — Ce qu'on enlève à l'ennemi.
6—Noeud, principale difficulté d'une affaire — Qui a le poil fort court — Symbole chimique.
7—Ville de Phénicie — Port sur la Baltique — Durillon.
8—Mot latin signifiant autrefois — Chute.
9—Rôti — Revenu annuel — Domaine rural.
10—Pronom personnel — Bois pour soutenir les tonneaux — Liqueur exprimée des plantes.
11—Compositeur français né à Cluboure — Côté du navire frappé par le vent.
12—Adj. démonstratif — Ville d'Italie.
13—Embarrassé, confus — Elevé, construit — Oiseau rapace.
14—Bison d'Europe — Prénom féminin — Vêtement militaire des Romains.
15—Petit vent frais et doux — Poisson d'eau douce.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés Par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 44

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	G	I	N	G	I	V	A	L	■	P	E	R	D	N	E
2	A	■	O	■	N	O	V	E	R	■	T	I	R	■	T
3	R	A	T	A	■	S	E	V	I	R	■	E	S	S	E
4	D	■	I	R	E	■	C	E	L	E	R	■	E	■	R
5	O	N	C	E	■	M	E	L	A	■	B	I	E	N	■
6	N	E	E	■	R	I	S	■	E	■	C	E	L	U	I
7	■	O	■	P	A	T	■	Z	■	C	O	L	L	E	T
8	A	■	M	■	G	A	B	E	L	O	U	■	E	■	E
9	P	L	A	T	O	N	■	A	■	U	R	I	■	M	■
10	P	E	R	O	T	■

Dernier hommage de l'Assemblée législative à M. Vanier avant l'ajournement jusqu'à mardi

L'Assemblée législative de Québec s'est ajournée hier en signe de deuil jusqu'à mardi prochain après avoir fait l'éloge du gouverneur-général du Canada, M. Georges Vanier. Le ministre de l'Education, M. J.-J. Bertrand, qui prenait la place du premier ministre qui assistait aux funérailles du disparu à Ottawa, a déclaré que M. Vanier était le premier Canadien français et le premier citoyen du Québec à occuper la fonction du gouverneur-général du pays.

M. Vanier avait le sens du devoir civique, de dire M. Bertrand. Avocat brillant, c'est par conviction qu'il s'enrôla dans l'armée. Il tenait à ce que les Canadiens français aient leur unité combattante à eux afin que le crédit de leurs prouesses et de leurs sacrifices rejaillissent sur notre groupe ethnique et illustrent davantage notre contribution à la vie canadienne et à la défense de la liberté.

M. Vanier fut l'un des fondateurs du 22e Régiment, et c'est avec courage et distinction qu'il combattit sur les champs de bataille.

M. Vanier, de continuer le ministre de l'Education, fut un grand diplomate. "Les mêmes qualités qui avaient fait de lui un grand soldat en firent également un grand diplomate. Lorsqu'il représenta notre pays auprès des gouvernements alliés au cours de la seconde guerre mondiale, son expérience militaire devait lui permettre de rendre des services exceptionnels".

"Sa nomination comme gouverneur-général du Canada fut accueillie avec une satisfaction unanime d'un bout à l'autre du pays. Le général Vanier pouvait, mieux que quiconque, incarner au-dessus de toute divergence d'intérêts ou d'opinions l'idée transcendante de la fraternité canadienne, le concept de deux grandes familles culturelles harmonieusement unies dans la réalisation d'un idéal commun".

La source de son courage, de sa sérénité et de son altruisme venait de sa foi, de dire le ministre de l'Education. Toute sa vie, il a témoigné de sa foi, sans ostentation, mais aussi sans faiblesse. "C'est sans doute cette dimension spirituelle qui donnait tant d'ampleur et de relief à ses qualités d'homme".

De son côté, le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a déclaré que le général Vanier était un être profondément humain et qui avait le sens de la justice, du devoir, de l'honneur et de la dignité.

Le gouverneur-général, de continuer M. Lesage, avait compris les sentiments des Québécois. Il prêcha l'harmonie et la bonne entente au Canada. Pour lui, c'était dans la famille que les qualités de coeur et d'intelligence prenaient leur source.

● **OTTAWA — Le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, à droite, et le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, arrivent à la basilique d'Ottawa où une messe de requiem a été chantée hier, avant le transfert du corps de M. Vanier à Québec.**

● **Mgr Adrien Falardeau, p.d., v.f., a accueilli la dépouille mortelle du général Vanier à son arrivée à la Basilique de Québec, hier soir. Une foule dense entourait les personnalités religieuses, civiles et militaires qui assistaient à la cérémonie.**

● **Le premier ministre et Mme Pearson arrivent à la Basilique de Québec. De très nombreux parlementaires fédéraux et provinciaux et plusieurs personnalités étrangères séjournent à Québec pour assister au service qui aura lieu ce matin sous la présidence de S. Em. le cardinal J. Maurice Roy.**

● **L'ancien premier ministre du Canada, l'hon. Louis St-Laurent a été parmi les premiers à se rendre au train spécial qui a conduit la dépouille du général Vanier à Québec pour offrir ses condoléances à la famille du disparu.**

● **Le lieutenant-gouverneur de la province, M. Hugues Lapointe et Mme Lapointe se dirigent vers le compartiment de la famille Vanier pour offrir leurs condoléances.**

● **UN SOLDAT ECOSSAIS faisait partie de la garde qui entourait le cercueil de M. Vanier.**

A Québec, le général Vanier recevra aujourd'hui le dernier hommage de toute la province

● **Mme Georges Vanier et sa fille débarquent du train à leur arrivée à Québec. En plus de Mlle Vanier, les quatre fils de l'ancien gouverneur général, dont un, trappiste, assistaient aux cérémonies hier à Québec.**

● **Mme Georges Vanier, dont le courage dans l'épreuve qu'elle traverse a fait l'admiration du pays, arrive à la Basilique. A ses côtés, son aide-de-camp.**

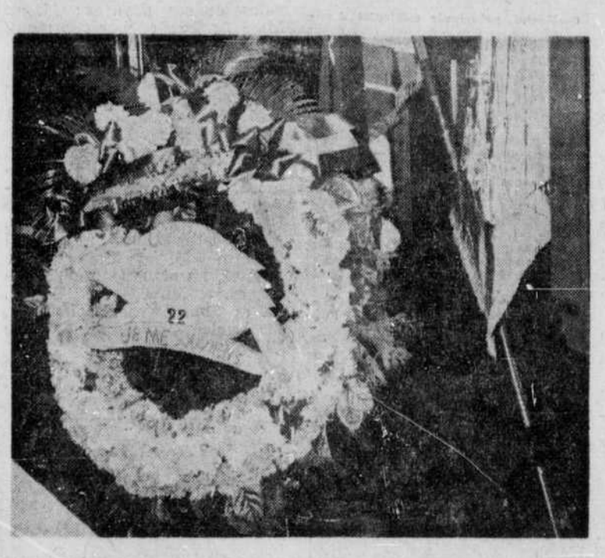

● **DERNIER HOMMAGE — Cette couronne, un peu à l'écart, témoigne l'attachement que le 22e Régiment accordait au général Vanier. L'ancien gouverneur, avait, on le sait, été l'un des fondateurs de la fameuse formation.**

La nomination d'un successeur au général Vanier suit normalement son cours à Ottawa

OTTAWA (PC) — Quelle est la marche à suivre pour nommer un successeur au général Georges Vanier, comme gouverneur général ? Etant donné que le gouverneur général est le représentant de la reine au Canada, officiellement, il est nommé par elle.

Mais il incombe au premier ministre du Canada de faire un choix et de recommander une personne à la reine.

Il semble qu'à un premier stade, le premier ministre fait connaître son choix de façon officieuse de façon que la reine ne soit pas obligée d'annoncer une nomination dans laquelle elle n'a rien eu à faire.

Ce n'est que depuis la Conférence impériale de 1926 que le Canada a son mot à dire dans la nomination du gouverneur général.

Auparavant, le monarque régnant faisait son choix sur les conseils du secrétaire britannique aux Colonies et avec l'approbation du premier ministre de Grande-Bretagne.

A partir de 1890, un arrangement avait été pris pour que le gouvernement canadien soit consulté à l'avance sur la question, ce qui n'a pas toujours été fait.

Erreur

Entre 1890 et 1926, dans au moins un cas, on a simplement annoncé au premier ministre canadien quel homme avait été choisi.

Il est peu probable que se reproduise jamais ce qui était arrivé pour la nomination d'un gouverneur du Haut-Canada, bien avant la Confédération. Le messager du gouvernement de Grande-Bretagne s'était trompé d'adresse et avait porté le message à un homme portant le même nom de famille que celui qui avait été choisi. L'homme avait immédiatement accepté et il a laissé un souvenir peu enviable dans l'histoire du Canada.

Quels facteurs aideront le premier ministre à faire son choix ? Depuis 1952, les gouverneurs généraux sont d'origine canadienne et tout porte à croire que la pratique se continuera.

M. Vincent Massey et le général Vanier ont rempli les fonctions de gouverneur général avec une telle distinction que toutes les appréhensions que les Canadiens aient pu avoir relativement au choix d'un Canadien se sont évaporées.

Il est probable que le prochain gouverneur général sera un Canadien de langue anglaise afin de rester fidèle à la tradition commencée de faire alterner un Canadien anglophone avec un Canadien francophone. Mais il est presque certain que le prochain gouverneur sera bilingue, comme l'étaient MM. Massey et Vanier.

En se basant sur l'expérience des 15 dernières années, il semble que le fonctionnarisme soit la carrière qui ait le plus de chances de conduire au poste de vice-roi.

L'un des points qu'avaient en commun MM. Massey et Vanier était une carrière remarquable et dévouée au service de la nation.

Mais les deux hommes différaient sur plusieurs points.

M. Massey, un homme riche, avait débuté dans la politique. Candidat malchanceux aux élections, il avait servi le parti libéral comme président national.

Ses nominations à des postes diplomatiques à Washington et à Londres s'appuyaient sur des motifs politiques, tout comme plusieurs de ces nominations auparavant et depuis cette date. Mais bien qu'il ait tâté de la politique, il ne s'était jamais engagé à fond dans les luttes serrées et rudes de la politique.

Carrière militaire

Le général Vanier était devenu, à toute fin pratique, un fonctionnaire du gouvernement à la suite d'une remarquable carrière militaire au cours de la première guerre mondiale. Il a rempli différents postes militaires après la guerre avant de devenir un diplomate de carrière.

Quand en 1952, on a commencé à parler de nommer pour la première fois un Canadien au poste de gouverneur général, le nom de M. Massey semblait être un choix unanime.

Il s'était acquis une grande admiration comme haut-commissaire canadien à Londres, au cours de la dernière guerre. Il s'était de plus acquis une certaine célébrité comme président de la commission royale sur le développement national des arts, des lettres et des sciences, de 1949 à 1951.

Malgré tout, certains avaient ouvertement exprimé leurs craintes, étant donné qu'il avait été nommé par un premier ministre appartenant au même parti que celui qu'il avait autrefois servi. Sa carrière comme gouverneur devait dissiper toutes les appréhensions.

DIEFENBAKER

Le général Vanier était moins connu des Canadiens quand M. John Diefenbaker, alors premier ministre, l'avait recommandé au poste de gouverneur. Mais il s'est rapidement gagné l'affection de toute la nation et était devenu une personnalité nationale.

Notons toutefois, que l'expérience passée n'engage à rien et que rien n'oblige à ce que le prochain gouverneur ait été un fonctionnaire à la carrière remarquable.

Rien n'empêche la nomination d'une personne du Royaume-Uni, comme un membre de la famille royale ou une personnalité remarquable de l'un ou l'autre des dominions, ou un Canadien n'ayant jamais été fonctionnaire.

Il semble qu'une fois seulement depuis 1926, le premier ministre ait consulté le chef de l'opposition avant de recommander quelqu'un à la reine. M. R. B. Bennett a révélé qu'il avait consulté M. Mackenzie King avant de recommander la nomination de lord Tweedsmuir, en 1935.

La Quinzaine de la Québécoise

DU 6 AU 18 MARS

DANS LE MAIL DE L'EST (grand mail)

Des défilés de modes à chaque jour, des cours d'expression corporelle, de maquillage, d'arrangements floraux, des conseils de beauté, pour votre coiffure, etc. Tout cela d'après le programme publié dans Le Soleil des 4 et 11 mars, ou dans le dépliant de **La Quinzaine de la Québécoise,** chez n'importe quel marchand de Place Laurier.

En plus de ce programme d'élégance, vous trouverez en tout temps des suggestions intéressantes à l'un des six kiosques suivants : **l'esthétique, la décoration, la coiffure,** les **fleurs,** les **pièces de collection,** les **voyages.**

DANS LE MAIL DE L'OUEST (nouveau mail)

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec présente un kiosque des plus intéressants de sa section pêcheries. Mademoiselle Camille Bazin et ses assistantes présentent et font même goûter des recettes nouvelles qui plairont aux amateurs des fruits de la mer.

Le Ministère de la Santé du Québec de son côté, offre pour la première fois au public québécois un kiosque instructif et un personnel qualifié pour renseigner les mamans sur l'hygiène maternelle et tous les autres soins du bébé.

Il y a aussi un concours pour bébé. La photographie de votre enfant (s'il a moins de cinq ans) peut vous valoir l'un des nombreux prix offerts aux plus photogéniques. Il y a deux (2) sections à ce concours : les photos artistiques et les instantanés. Les parents (et les grands parents aussi) sont invités à faire parvenir le portrait de leur petit être cher, aux magasins **Le Coin des Petits** ou **Au Violon d'Ingres,** à Place Laurier avant le 8 mars. Ces photographies seront jugées par un jury compétent.

Et les plus grands peuvent faire valoir leurs talents. En effet, il y a une exposition de dessins que le public jugera. Vous n'avez qu'à déposer un bulletin portant le numéro de votre choix, dans le ballot placé à cet effet, près de l'exposition. Il y a plusieurs prix à gagner, et tous les enfants de 6 à 12 ans sont éligibles. Faites simplement parvenir, le plus tôt possible le dessin de votre enfant au **Salon des Artistes Français** ou à la **Librairie Garneau,** à Place Laurier avant le 8 mars.

Un kiosque de livres d'enfants où vous pourrez vous renseigner sur les lectures appropriées pour vos enfants est également à votre disposition. Il y a même un « coin de lecture » pour les jeunes . . .

Voilà un aperçu de ce que vous offre Place Laurier pendant ces jours extraordinaires de la Quinzaine de la Québécoise. Profitez-en pour adopter Place Laurier, la Place de la Famille!

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE LAURIER

PLACE LAURIER

PLACE DE LA FAMILLE!

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE LAURIER